



# FRANCAIS

*pour tous*



- 
- ▶ **TOUTES LES RÈGLES**  
de la grammaire française
  - ▶ **DES EXEMPLES**  
pour illustrer chaque règle
  - ▶ **DES TABLEAUX**  
sur les fonctions des mots

Nouveau  
methode



**KAMAL BOUNDINE**  
CREATIVE



---

# INTRODUCTION

---

L'objectif de ce livre est avant tout pratique : il s'agit de mettre à la portée de tous les éléments essentiels de la grammaire française.

Le langage utilisé est volontairement simple et les termes grammaticaux sont systématiquement expliqués au fur et à mesure de leur apparition.

Des définitions courtes, claires, précises et des règles simples présentent les connaissances à retenir. Elles sont accompagnées de nombreux exemples qui les illustrent et les résument.

Cette grammaire peut être utilisée de plusieurs manières :

- La consultation par l'index en fin d'ouvrage permet une recherche par thème ou par problème spécifique à résoudre (le pluriel des noms composés, l'accord du participe passé, la concordance des temps, etc.).
- La lecture d'un chapitre complet permet de faire le point sur une notion grammaticale (le nom, le verbe, les déterminants, etc.).
- Enfin, une lecture linéaire de l'ensemble de l'ouvrage est conseillée au public qui souhaite acquérir ou compléter sa connaissance de la grammaire française.

---

# CHAPITRE I

---

## DÉFINITIONS PRÉALABLES

### **1. Grammaire :**

La grammaire est l'étude des éléments qui constituent la langue parlée et écrite. Elle, énoncé des règles qui permettent de combiner des mots et des groupes de mots pour constituer des phrases.

Pour ce faire, elle utilise conjointement les domaines suivants, qui interfèrent souvent entre eux :

■ **La phonétique** (du grec phoné, voix), qui étudie les lettres et les sons.

B La sémantique (du grec sêmantikos, qui fait sens) étudie :

▪ **le sens des mots**: la lexicologie, du grec lexikon, lexique, de lexis, mot, et de logos, discours ou raison) ;

▪ **leur origine**: l'étymologie, du grec etumos, vrai, véritable, et logos

▪ **leur forme** : la morphologie, des mots grecs mor- phi, forme, et logos, ou étude de la forme des mots, variables ou invariables.

▪ **La syntaxe** : (des mots grecs suit, ensemble, avec, et taxis, disposition), permet d'assembler et de combiner les mots en groupes et en phrases.

### **2. Catégories de mots**

#### **2.1. Définitions des catégories de mots**

Pour parler et pour écrire, on emploie des mots. Le mot désigne un son ou un groupe de sons (mot prononcé), une ou plusieurs lettres (mot écrit), qui

possèdent un sens et une fonction dans la phrase.

## Il existe neuf catégories de mots en français

**A-Le nom** : est un mot qui sert à nommer une personne, un animal ou une chose : homme - cheval - table.

▪ **Le groupe nominal** est composé du nom, appelé alors noyau ou chef de file, ainsi que d'autres mots en relation avec lui. Dans la phrase :

- **Le chien de mon frère m'a mordu !**

Le nom **chien** est le chef de file, l'article le et le complément du nom de mon frère font partie du même groupe nominal.

**b-Le déterminant** : est un mot placé devant le nom et qui prend le même genre (masculin ou féminin) et le même nombre (singulier ou pluriel) que le nom auquel il se rapporte. Les déterminants regroupent l'article et les adjectifs non qualificatifs (**possessifs, démonstratifs, interrogatifs, indéfinis, numéraux**).

▪ **Les déterminants définis** désignent un être ou un objet connu ou nommé en particulier :

- **La maison que nous habitons**, (article défini)
- **Cette chanson que nous aimons**, (adjectif démonstratif)
- **Ma voiture est encore tombée en panne**!(adjectif possessif)

▪ **Les déterminants indéfinis** : désignent un être ou un objet pris dans un sens indéterminé, lorsqu'on parle d'une manière générale :

- J'ai acheté **une** maison,(article indéfini).
- Donne-moi **du** pain, (article partitif).
- J'ai lu **trois** chapitres de ce livre, (adjectif numéral).
- Elle a seulement mangé **quelques** fruits aujourd'hui,(adjectif indéfini).

**c-L'adjectif qualificatif** : apporte des précisions sur l'être ou la chose qu'il qualifie en exprimant ses caractéristiques ou ses qualités :

- Un cheval blanc.
- Une belle image.
- Un enfant intelligent.

Les mots blanc, belle et intelligent indiquent les manières d'être du cheval, de l'image et de l'enfant, c'est-à-dire leurs qualités.

**d-Le verbe** est un mot qui marque que l'on est ou que l'on fait quelque chose (état ou activité) :

- Pauline est contente de sa journée, (état)

- Pauline fait des dessins, (activité)

▪ **Le groupe verbal** : est contente de sa journée regroupe autour du chef de file, le verbe **être**, plusieurs mots qui sont en relation avec lui.

- **e-L'adverbe** : est un mot invariable (c'est-à-dire qui ne varie pas en genre ou en nombre) que l'on joint à un autre mot pour en modifier la signification en lui apportant un sens particulier :
- *Le chien mange **goulûment**.*

**f-Le pronom** : est un mot qui remplace le nom :

- Pierre vient; **je lui** donne un livre.

**g-La préposition** : est un mot qui, placé devant un nom, un pronom ou un verbe à l'infinif, sert à le joindre au mot qui le précède pour en compléter le sens :

- *L'ordinateur **de** Pauline.*

Le mot **de** joint le mot ordinateur au mot Pauline, en établissant un rapport (d'origine dans cet exemple) entre les deux.

**h-La conjonction** : sert à joindre des mots, des groupes de mots ou des propositions :

- *Catherine **et** Jacques travaillent ensemble.*

La conjonction **et** joint le sujet Catherine au sujet Jacques.

**i-L'interjection** : est une exclamation qui exprime un sentiment vif :

- Ah!-Oh!-Aie!

## 2.2.Mots variables et mots invariables

a) Parmi ces neuf catégories de mots, cinq sont **variables**. c'est-à-dire qu'ils peuvent changer de forme: le nom, les déterminants, l'adjectif qualificatif, le pronom et le verbe (dont le participe).

b) Les quatre autres sont **invariable**, c'est-à-dire que ces mots ne changent jamais de forme : l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection.

## 2.3.Radical, racine et terminaison

Les mots variables peuvent changer de forme. Toutefois, ce n'est pas le mot tout entier qui change. La partie du mot qui change s'appelle la terminaison. Le terme de désinence désigne les lettres placées à la fin des mots variables pour en indiquer le genre, le nombre, la personne, le temps et le mode.

Ce qui reste du mot quand on retranche la terminaison s'appelle le **radical**

Le radical change peu et représente l'idée principale du mot Dans l'exemple : j'**aimerai**, c'est le radical aimer qui représente l'idée d'aimer.

■ **Remarque** : le **radical** contient souvent un élément plus simple, que l'on appelle la **racine**. **La racine** est la partie primitive du mot ; elle se trouve dans le radical. Dans l'exemple **j'aimerai**, le radical obtenu en retirant la désinence est aimer. La racine est **aim** ou **am**, que l'on retrouve dans tous les temps du verbe du verbe aimer, mais aussi dans d'autres mots, comme amour ou amitié.

■ **-Attention** : dans certains mots, le radical peut lui aussi changer. Par exemple, dans le verbe **vouloir**, le **radical** a subi, à la suite de l'évolution phonétique, des modifications :

- *je veux, je voudrai, etc.*

#### 2.4. Familles de mots

**Définition** : les mots qui possèdent un radical commun appartiennent à la même famille de mots.

**Par exemple**, la racine **jour** se retrouve, pure ou altérée, dans les mots :

- jour, journal, journalier, journalisme, journée, ajourner, etc.

● **Les affixes** : sont les éléments qui s'ajoutent au radical pour en modifier le sens et former ainsi des mots nouveaux. On les divise en deux classes : les préfixes (création de mots nouveaux par **composition**) et les suffixes (création de mots nouveaux par **dérivation**).

● **Les préfixes** : on peut former des mots de la même famille en ajoutant avant le radical une particule appelée préfixe :

- Dans **inhumain**, **in** est un préfixe.
- Dans **définir**, **dé** est un préfixe.

Les mots formés avec des préfixes font partie des mots composés.

**Par exemple**, les mots **inhumain**, **redire**, **déliier** ou **relier**, sont des mots composés.

■ **Remarque** : les noms composés, formés de la réunion de plusieurs mots autonomes, font aussi partie des mots composés.

**Exemples** : chef-lieu, arc-en-ciel, oiseau-mouche, chef d'œuvre, antichambre, contretemps, etc.

● **Les suffixes** : on peut aussi former des mots de la même famille en ajoutant après le radical une particule appelée suffixe :

- Dans **hommage**, **âge** est un suffixe.
- Dans **définir**, **ir** est un suffixe.

Les mots formés avec des suffixes s'appellent des mots dérivés.

**Par exemple**, les mots **enfantin**, **vigneron**, **cerisier**, **éclairage** sont des mots

dérivés de enfant, vigne, cerise, éclair (notez aussi que dans éclair, é est un préfixe).

## **2.5. Homonymes, paronymes, synonymes et antonymes :**

**a) Homonymes** : on appelle homonymes les mots qui ont à peu près la même prononciation mais pas le même sens, ni généralement la même orthographe. Ce sont donc des mots semblables par le son mais différents par le sens. Citons quelques exemples courants :

- amande et amende
- eau, haut, os
- ou, où, août, houe, houx
- saut, sceau, seau, sot.

**b) Paronymes** : on appelle paronymes des mots qui ne se prononcent pas exactement de la même manière, mais qui ont une certaine ressemblance de son, quoiqu'ils n'aient pas le même sens. Voici quelques exemples :

- vénéneux, venimeux
- éruption, irruption
- colorer, colorier
- carnassier, carnivore

**c) Synonymes** : on appelle synonymes des mots qui se rapprochent beaucoup par la signification. Cependant, ces mots n'ont jamais tout à fait le même sens et on ne peut donc pas les employer indifféremment les uns pour les autres.

Il convient de distinguer :

☆ les synonymes qui ont une racine commune et un sens voisin :

### **Exemples :**

- plier, ployer
- nom, renom
- plaire, complaire
- jour, journée.

☆ les synonymes qui n'ont pas la même racine, mais qui expriment des idées très proches.

Exemples :

- **alimenter**, **sustenter**
- **peur**, **frayeur**
- **découvrir**, **trouver**, **inventer**

- placement, investissement, mise de fonds.

**d)Antonymes** : on appelle antonymes les mots de sens opposé :

Exemples :

- •courage, lâcheté
- •monter, descendre.

### **3. Lettres, sons et prononciation**

#### **3.1.Classification des lettres :**

La langue française se prononce à l'aide de sons ; les mots sont formés d'un ou plusieurs sons, représentés par des signes appelés lettres.

L'alphabet français compte 26 lettres :

**a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z.**

Il existe deux catégories de lettres : les **voyelles** et les **consonnes**. Il existe :

- **6 voyelles** : a, e, i, o, u, y.

Les **voyelles** peuvent se prononcer sans le secours d'aucune autres, c'est-à-dire qu'elles forment un son par elles-mêmes.

**Exemples** : a dans amour, i dans iris.

- **20 consonnes** : b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, w, x, z.

Les consonnes ne peuvent former un son qu'avec l'aide d'une voyelle :

#### **3.2. Les voyelles**

al Voyelles brèves et voyelles longues Toutes les voyelles peuvent être brèves (le son est rapide) ou longues (leur son est prononcé plus lentement)

:

-a bref : patte	-a long : pâte
-e bref : jet	-e longue : bête
-i bref : pile	-i long : gîte
-o bref : pot	-o long :côte
-u bref : vu	-u long : flûte

#### **b)Voyelles simples et voyelles composées**

☆ **Les voyelles simples** : a,e,i,o,u,y sont formées par une seule lettre : a dans lapin ou dans ami.

• **La voyelle simple -e** Il existe trois sortes d'-e :

-L'-e muet se prononce à peine, comme dans les mots : table, natte, porte, rose, jonquille.

-L'-e fermé se prononce la bouche presque fermée, ' comme dans les mots : thé, café, vérité, nez, cocher.

-L'-e ouvert se prononce la bouche plus ouverte, comme dans : père, mère, terre, succès, mer.

• **La voyelle -y**

-L'-y, lorsqu'il est à l'intérieur d'un mot et qu'il est précédé d'une autre voyelle, se prononce comme deux -i.

Ainsi, les mots : pays, doyen, joyeux, citoyen, se prononcent [pai-is], [doi-ien], [joi-ieu], [citoi-ien].

-Dans tous les autres cas, l'-y se prononce comme un simple -i, comme dans analyse, jury, style, etc.

☆ **Les voyelles composées** sont formées de plusieurs lettres qui produisent un son unique. Par exemple, dans les mots : beau, eau, tuyau, épaule, loup, laine, peine, beurre, balai, palais,

les voyelles composées : -eau, -au, -ou, -ai, -ei, -eu, -ai forment un son unique.

■ **Remarque** : les voyelles composées peuvent être brèves ou longues, comme dans les mots :

jeune (-eu bref) et jeûne (-eû long),

boule (-ou bref) et voûte (-où long).

### **c) Diphtongues**

On appelle diphtongue la réunion de deux ou trois voyelles qui se prononcent en une seule émission de voix, mais font entendre deux sons distincts :

-ia dans diable-iai dans Mais, -ie dans ciel, -ieu dans pieu, -oui dans oui, -oi dans toile, -ui dans luire, -ai dans ail, -oe dans poêle, etc.

### **d) voyelles nasales :**

Une voyelle est dite nasale lorsqu'elle est prononcée en partie avec le nez.

Les voyelles (simples ou composées) et les diphtongues deviennent nasales lorsqu'elles sont suivies des consonnes -m ou -a ; la consonne, en se prononçant en même temps que la voyelle, lui donne alors une résonance

nasale.

C'est le cas lorsqu'une voyelle est suivie de deux consonnes dont la première est **-mou -a** : tomber, mouler, amiante, viable, etc.

De même, lorsque **-m** ou **-a** terminent le mot, la voyelle est dite nasale : bain, pain, rein, chien, loin, parfum, etc.

### 3.3. Les consonnes :

Les consonnes sont classées en trois catégories correspondant aux différentes manières de les prononcer et aux organes de la bouche qui servent à les articuler :

● **Les labiales** : sont formées par le mouvement de lèvres, il s'agit des consonnes (**-b / -f / -m / -p / -v /**) comme dans : bain, femme, masque, papa, voile... etc.

● **Les dentales** : sont prononcées par l'appui de la langue contre les dents : **-d / -j / -n / -s / -t / -z**

Comme dans : dent-nuit- suis-tige- zèbre

● **Les palatales** : se prononcent du palais (**-c -j -g -k -q -r**) comme dans : cales-garde-koala-quille-rite...etc.

■ **Remarque** : La lettre **x** est une consonne double qui se prononce ou **gz** comme dans : luxe, ou exemple.

■ **-w** a soit le son d'un **-v**, comme dans wagon, soit le son **-ou**, comme dans whisky.

■ **-h** est *muette* ou *aspirée* :

**-h est muette** lorsqu'elle ne se prononce pas et qu'elle n'empêche pas la liaison :

L'homme, les hommes.

-h ne s'entend pas et le -s de les se lie avec hommes)

**-h est aspirée** lorsque, au début d'un mot, elle se prononce avec une sorte d'aspiration et empêche la liaison avec le mot précédent :

Le héros, les héros.

-h est aspirée et le -s de les ne se lie pas avec héros)

■ **-i** et **-n** sont appelés **i-mouillée** et **-n mouillée** lorsqu'ils produisent un son plus doux et délayé, comme dans : **mantille, bille, agneau.**

Les consonnes se prononcent avec plus ou moins de force et d'intensité. On peut ainsi distinguer les **consonnes fortes** (comme -p, -t, -q,-r) des **consonnes douces** (comme -d, -b, -z, -j, -v).

### 3.4.Éléments de prononciations :

### **a-La syllabe :**

une syllabe est un son produit une seule émission de voix. Elle est composée d'une lettre ou d'un groupe de lettres. Comme dans : **bol-sol-on-grand...etc.** ne comportent qu'une seule syllabe : ils sont ***monosyllabes***

Les mots : **table-chanson-pantalon-lèvre...etc.** sont ***polysyllabes*** car ils comportent plusieurs syllabes.

**REMARQUE :** dans l'écriture, on peut couper un mot d'une ligne à l'autre en séparant les syllabes, mais on ne peut pas séparer les lettres d'une même syllabe. Par exemple, on pourra couper les mots : **histoire, fonction, district, manège**, de la façon suivante : his-toire, fonc-tion, dis-strict, ma-nè-ge.

### **b)Prononciation des lettres et des syllabes :**

Dans la prononciation des lettres et des syllabes, on peut différencier la sonorité, la quantité et la tonalité.

■ ***La sonorité*** : les voyelles et les consonnes sont sonores ou muettes :

• Les lettres sont sonores lorsqu'on les prononce à l'intérieur du mot, comme le **-a** de **bagage, arme, bague** ou le **-r** de **bar, hiver, cancer**.

• En revanche, l'**-e** muet se prononce à peine ou pas du tout dans : **femme, monde, bagage, scierie, bergerie, etc.**, et les consonnes finales peuvent aussi être muettes, comme dans les mots : **tabac, plomb, gourmand, pied, loup, abus, alphabet, ticket, début, riz, etc.**

■ ***La quantité*** : les voyelles et les syllabes peuvent être longues ou brèves (voir § 3.2 p. 21 de ce chapitre).

■ ***La tonalité ou accent tonique*** : en français, dans tous les mots polysyllabes (qui comportent plusieurs syllabes), une syllabe est prononcée avec plus d'intensité que les autres. Elle est dite tonique car elle porte l'accent tonique. Les autres syllabes sont dites atones, car elles sont prononcées avec moins de force.

***Règle générale de l'accent tonique*** : l'accent tonique porte sur la dernière syllabe du mot quand elle est sonore ; quand elle est muette, il est reporté sur l'avant-dernière syllabe : **marché, méchanceté, mère, table**.

Toutefois, cette règle comporte de nombreuses exceptions. Par exemples, de nombreux articles, prépositions et conjonctions ***monosyllabiques*** s'effacent entre les mots qu'ils précèdent ou unissent :

- ***Tu viendras un soir pour dîner avec nous.***

### **c)Liaison et élision**

■ ***Liaison*** :

• **les consonnes finales** sont muettes devant un mot commençant par une consonne :

- un grand cheval.

• **Les consonnes finales** se prononcent devant un mot commençant par une voyelle ou une -h muette, de façon obligatoire lorsque les mots sont unis par le sens et de façon facultative lorsque le lien du sens est moins évident :

- un grand homme.

• **La liaison est obligatoire :**

▪ Dans beaucoup de mots composés : arc-en-ciel, vis-à-vis, ver-à-soie.

▪ entre le déterminant ou l'adjectif et le nom :

Un mon ami, un faux ami, chers enfants, les hommes, les ennemis, Cent ans.

◇ entre le pronom et le verbe :

Ils entendent, je les entends.

◇ entre le verbe être et le mot suivant :

Elle est émue, elle est en pleurs.

▪ entre l'adverbe et le mot qu'il modifie : trop encombrant. Très intéressant.

▪ entre la préposition et le mot suivant : dans un moment.

■ **Attention** : il ne faut pas faire de liaison :

• après la conjonction **et** : un frère **et** une sœur.

• près un nom terminé par une consonne muette : un succès indéniable, un début immédiat, un nez aquilin.

■ **Elision** : c'est la suppression de la voyelle finale d'un mot lorsque le mot qui suit commence par une voyelle ; la voyelle supprimée est alors remplacée par une apostrophe.

Les voyelles élidées sont : -a, -e, -i

l'amour — l'idée — quelqu'un — l'ennemi,

je l'ai vu.

J'espérais qu'il viendrait.

Je ne sais pas s'il saura répondre.

■ **Attention** : il n'y a pas d'élision devant les mots : onze, onzième, ouate, oui et le chiffre un.

### 3.5. Accentset signes orthographiques

Les accents et les signes orthographiques modifient la prononciation.

• **Les accents** :

■ **l'accent aigu** : (é)

■ **l'accent grave** : (è)

■ **l'accent circonflexe** : (â.ê.û.ô.î.)

● **ATTENTION** : l'emploi des accents n'est pas unifié : l'accent aigu et l'accent grave n'est pas toujours nécessaire pour former le (e) ouvert ou fermé :

- le **e** ouvert peut être donné par è (mère)ê(fête), -ë (Noël), -e (bec, pelle).

- le -e fermé peut être donné par -é, (café), -e(aimer) -et (béret), -ai (quai).

• Les accents sont aussi utilisés pour différencier des homonymes, comme ou et où, a et à, sur et sûr, etc.

■ **Les signes orthographiques**

▪ **Le tréma** : formé de deux points, est un signe placé sur les voyelles -e, -i, -u, pour indiquer qu'il faut, en les prononçant, les séparer de la voyelle qui précède, comme dans : haïr, ciguë, mais.

▪ **La cédille** : est un signe placé sous le -ç pour indiquer que l'on doit le prononcer comme une -s devant les voyelles -a, -o, -u : façade, soupçon, reçu.

▪ **L'apostrophe** : est un signe qui indique le retranchement de l'une des trois voyelles -a, -e, -i : L'abeille (pour la abeille), s'il vient (pour si il vient), l'éléphant (pour le éléphant).

▪ **Le trait d'union** : se met entre deux mots joints ensemble pour marquer qu'ils n'en font qu'un :

Chef-d'œuvre, chef-lieu, basse-cour avant-coureur.

---

## CHAPITRE II

---

### LE VERBE

#### 1. Définition du verbe

Le **verbe** est un mot qui marque l'existence, l'état, la manière d'être d'un sujet ou bien l'action que fait ou subit le sujet :

- *L'enfant court*
- *L'oiseau vole*

Il permet aussi de relier l'attribut au sujet :

- **Le ciel est bleu.**

*Ainsi quand je dis:*

- **Le ciel est bleu,**

le mot **est** est un verbe, parce qu'il affirme que le **ciel** est dans l'état exprimé par l'adjectif **bleu**.

De même, dans : **le ciel court.**

le mot **court** est un verbe, parce qu'il affirme que l'enfant fait l'action de **courir**.

## **2. Catégories de verbes**

### **2.1. Verbes d'état et verbes d'action**

- **Ex :** *Les transports en commun sont utiles.*

Dans cette phrase, le mot **sont** est un verbe ; le mot **transports** est sujet ; le mot **utiles** est attribut.

#### **a) Verbes d'état (ou attributifs)**

• on appelle **sujet** le mot représentant la personne ou la chose qui est ou fait qlq chose. Le **sujet** peut être un nom, un pronom, un infinitif ou un autre mot employé comme nom.

■ **Remarque :** pour trouver le **sujet** d'un verbe dans une phrase, il suffit de poser devant ce verbe la question :

**Qui est-ce qui ?**

**Ex :** Caroline chante qui est-ce qui chante ? Caroline.

• On appelle **attribut** le mot ou l'expression indiquant la qualité **attribuée** à une personne un animal ou une chose **sujet** du verbe, qu'il précise et complète.

- **Ex :** cet homme est content.

Dans cette exemple le mot content est **attribut** du sujet homme.

L'attribut peut être un nom, un pronom, un adjectif, un verbe( infinitif ou participe) ou un mot invariable.

■ **ATTENTION :** à la règle d'accord de l'attribut, lorsqu'il s'agit d'un mot variable, il s'accord en genre et en nombre avec le sujet auquel il se rapport :

- -Ces lumière est allumée.
- -Ces hommes sont contents.

L'attribut est en général relié au sujet par le verbe être. En effet, le verbe être est l'un des rares verbes qui joignent ainsi le sujet à l'attribut.

Cependant, d'autres verbes, qui possèdent en partie le sens du verbe être et que l'on appelle verbes **attributifs**, se complètent eux aussi par un attribut sur le modèle du verbe être. Il s'agit de verbes tels que sembler, paraître, devenir, rester, demeurer, etc.

- **Ex** : *Cet homme paraît en colère.*

### **b) Verbes d'action**

Les autres verbes renferment à la fois le verbe et la qualité attribué au sujet :

***Hervé chante***, c'est-à-dire Hervé est « chantant » Que verbe chanter indique la qualité attribuée au sujet Hervé.

Le sujet Hervé fait l'action de chanter.

Ces verbes sont appelés **verbes d'action**.

## **2.2. Verbes transitifs et Intransitif**

### **a) Verbes transitifs**

Les verbes transitifs (du latin transire, passer) expriment une action qui passe du sujet sur un objet (une personne ou une chose) :

- **Ex** : *Jean-Claude mange un gâteau.*

Dans cet exemple, Jean-Claude fait l'action de manger, et son action passe sur le gâteau qui la reçoit : le verbe manger est un verbe **transitif**.

On reconnaît qu'un verbe est transitif lorsqu'on peut mettre quelqu'un ou quelque chose après ce verbe : par **exemple**, les verbes *aimer* et *lire* sont des verbes **transitifs** parce qu'on peut dire :

- J'aime quelqu'un. Je lis quelque chose.

### **■ Verbes transitifs directs**

Les verbes transitifs directs se construisent avec un complément d'objet direct : l'objet est directement relié au verbe, sans l'intermédiaire d'une préposition ; le complément subit directement l'action :

- **Ex** : *Camille raconte une histoire.*

Histoire exprime ici l'objet de l'action indiqué par raconte. Histoire est donc complément **d'objet direct**, c'est-à-dire le mot sur lequel porte directement l'action exprimée par le verbe *raconte*.

**■ Remarque** : pour trouver le complément d'objet direct dans une phrase, il suffit de poser après le verbe la question : qui ? ou quoi ? pour trouver *l'objet* de l'action :

Camille raconte quoi ? *une histoire*. Histoire est complément d'objet direct,

**X Attention** : il ne faut pas confondre le complément d'objet direct et

l'attribut. Le complément d'objet direct représente une personne ou une chose distincte du sujet.

▪ Dans la phrase : **Jean-Claude mange un gâteau**, le sujet Jean-Claude et le complément d'objet direct gâteau sont différents l'un de l'autre.

▪ Dans la phrase : **Jean-Claude est gourmand**, l'attribut gourmand désigne la même personne que le sujet Jean-Claude.

### ■ **Verbes transitifs indirects**

Les verbes transitifs indirects se construisent avec un complément d'objet indirect : l'objet est indirectement relié au verbe par l'intermédiaire d'une préposition. Il complète la signification du verbe par un moyen indirect, en utilisant des prépositions telles que à, de, par, etc. Il a succédé à son père à la direction de l'entreprise. Ce chien n'obéit pas souvent à son maître !

■ **Remarque** : dans une phrase, on reconnaît le complément d'objet indirect en posant après le verbe la question : à qui ? ou à quoi ?, de qui ? ou de quoi ?, par qui ? ou par quoi ?, pour qui ? ou pour quoi ?, etc.

**Ex** : Je doute de ses chances de réussir.

Je doute de quoi ? Réponse : de ses chances de réussir. Le complément est ici un complément d'objet indirect.

**X Attention** : certains verbes transitifs directs peuvent avoir deux compléments à la fois, un complément d'objet direct et un complément d'objet indirect :

- **Pauline a offert ce livre à son frère.**

Dans cet **exemple**, ce livre est complément d'objet direct ; à son frère est complément d'objet indirect, appelé complément d'objet second.

Donne-moi ce disque. Donne à qui ? Réponse : à moi. L'action de donner aboutit moi. Moi est un complément d'objet indirect (second) parce qu'il signifie en réalité à. moi ; disque est le complément d'objet direct de cette phrase.

### **b) Verbes intransitifs**

Les verbes intransitifs expriment l'état du sujet ou une action faite par le sujet. Ils n'ont pas de complément d'objet car ils expriment une action qui ne sort pas du sujet :

- **Ex** : L'enfant dort. L'homme marche.

**Remarque** : on sait qu'un verbe est intransitif lorsqu'on ne peut pas écrire après lui quelqu'un ou quelque chose. Par **exemple**, dormir et marcher sont

des verbes **intransitifs** parce qu'on ne peut pas dire : je dors quelqu'un, ou je marche quelque chose.

**Les principaux verbes intransitifs sont :**

- les verbes être ou exister ;
- des verbes d'état : paraître, sembler, devenir, rester,...
- des verbes indiquant les différentes étapes d'une évolution : naître, grandir, vieillir, mourir, germer,...
- des verbes de mouvement : aller, venir, partir, etc.

■ **Attention** : un même verbe peut être employé transitivement ou intransitivement, c'est-à-dire qu'il peut avoir ou ne pas avoir de complément d'objet :

Je mange du pain. manger est un verbe transitif. Je mange. — Notez l'emploi intransitif de manger.

**2.3. Verbes pronominaux**

Les verbes pronominaux sont des verbes qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne, dont le premier est sujet et le second complément. Le complément et le sujet représentent le même être ou le même objet. A l'infinitif, ces verbes prennent le pronom se :

- se laver : je me lave.
- s'enfuir : il s'enfuit.
- se disputer : ils se disputent.

a) On appelle verbes **essentiellement pronominaux** ceux qui ne se rencontrent qu'à la forme pronominale, comme s'évanouir, s'enfuir, s'écrier, etc.

b) Les **verbes pronominaux** peuvent être des verbes **transitifs** ou **intransitifs** :

✓ Dans il s'enfuit, il s'endort, ou il se doute de quelque chose, le pronom se représente le sujet mais ce dernier ne subit pas l'action ; le verbe est donc intransitif.

✓ Dans je me blesse, le sujet fait l'action indiquée par le verbe et la subit en même temps dans le pronom qui le représente ; le verbe est transitif.

Les **verbes pronominaux transitifs** sont aussi appelés verbes **pronominaux réfléchis**, car l'action revient sur le sujet :

- Je me coiffe. — Il se blesse.

Nous nous regardons dans la glace.

c) Les **verbes pronominaux** sont réciproques lorsqu'ils indiquent une action que deux ou plusieurs sujet font l'un sur l'autre :

- Lucie et Paul se sourient. — Nous nous disputons. Ils s'entraident.

d) Les **verbes pronominaux** sont parfois équivalents à un **verbe passif**:

- **Ex** : Cette maison s'est construite très vite.

## 2.4. Verbes impersonnels

Certains verbes intransitifs n'utilisent pas les trois personnes et sont appelés verbes **impersonnels**.

Les verbes **impersonnels** ne s'emploient dans chaque temps qu'à la troisième personne du singulier. Ils ont pour sujet le pronom neutre **il**, qui ne tient ni la place d'un nom de personne, ni celle d'un nom de chose.

Dans **l'exemple**, **il fait froid**, on ne peut remplacer le pronom **il** ni par un nom de personne, ni par un nom de chose ; il s'agit donc d'un verbe **impersonnel**.

✓ Les verbes impersonnels sont des votes qui expriment des phénomènes naturels, comme dans les ; exemples :

- **Il pleut.** — **Il tonne.** — **Il neige**

✓ D'autres verbes, comme **il faut**, **il y a**, sont également considérés comme des verbes **impersonnels** :

- **Ex** : **Il y a beaucoup de monde dehors ce soir.**

**Remarque** : certains verbes peuvent être employés occasionnellement comme verbes **impersonnels** :

**Ex** : avoir, être, tomber, faire, convenir, sont impersonnels dans les phrases listées ci-après.

- Il fait du vent.
- Il est arrivé un malheur.
- Il est possible de mener à bien cette mission.
- Il tombe de la grêle
- Il y aura une grande foule pour son arrivée.

Dans ces **exemples**, le pronom indéterminé **il** n'est qu'un sujet apparent placé devant le verbe, le sujet véritable étant placé avant ou après le verbe. **Il**, sujet apparent, tient la place des véritables sujets malheur, mener, grêle, grande foule. **Ainsi** :

- Il est arrivé un malheur, **équivalent** à : Un malheur est arrivé.
- Il est possible de mener à bien cette mission, **équivalent** à : Mener à bien cette mission est possible.

- Il tombe de la grêle, **équiva**ut à : De la grêle tombe.
- Il y aura une grande foule pour son arrivée, **équiva**ut à : Une grande foule sera (là) pour son arrivée.

### 3.Voix

Les **voix** sont les différentes formes que prend le verbe suivant que le sujet fait l'action, la subit, ou la fait et la subit en même temps.

#### 3.1.Voix active

Le verbe à la voix active exprime une action faite par le sujet. Les verbes à la voix active sont transitifs ou intransitifs.

- **Ex** : Jean écrit une lettre.

Dans cet exemple, l'action d'écrire est faite par le sujet Jean, qui joue un rôle actif. On dit que le verbe écrit est à la forme active.

#### 3.2.Voix passive

Un verbe est à la voix passive quand il exprime une action subie, supportée par le sujet. Tout verbe transitif peut être employée à la voix passive à la condition qu'il ait un complément d'objet direct.

- **Ex** : Cette lettre a été écrite par Jean.

Dans cet **exemple**, le complément du verbe à la voix active, lettre, est devenu le sujet du verbe à la voix passive.

Le verbe à la voix passive est formé par le verbe être, suivi d'un participe passé employé comme adjectif, qui s'accorde en genre et en nombre avec le sujet.

**Exemple** :

- Catherine aime Jean. — Jean est aimé de Catherine.

■ **Remarque** : nous avons vu que seuls les verbes transitifs directs pouvaient se mettre à la voix passive. Il existe quelques exceptions (dues à leur ancienne construction) à cette règle, comme les verbes obéir, désobéir ou pardonner.

- **Ex** : Vous serez obéi. — T'es pardonné.

### 4.Nombres et personnes

#### 4.1.Nombres

Il y a **deux nombres** dans les verbes : le **singulier** et le **pluriel**.

- **Au singulier** : je lis, tu manges, il ou elle lit.
- **Au pluriel** : nous lisons, vous mangez, ils ou elles lisent.

#### 4.2.Personnes

L'action ou l'état exprimée par le verbe peut être faite :

- soit par la personne qui parle ;
- soit par la personne à qui l'on parle
- soit par la personne de qui on parle

**Il y a donc trois personnes dans les verbes :**

- 1re personne : je suis ; nous sommes ;
- 2e personne : tu es ; vous êtes ;
- 3e personne : il est ; ils sont.

## **5. Modes et temps**

### **5.1. Modes**

#### **a) Définition des modes**

Le **mode** est la manière dont le verbe présente l'état, l'existence ou l'action qu'il exprime.

- Paul chante.
- Je doute que Paul sache chanter.
- Chante !

Dans ces **trois phrases**, l'idée de chanter est présentée de différentes manières. Dans la phrase **1)**, l'action de chanter est présentée comme un fait certain ; dans la phrase **2)** l'action est incertaine et dépend du verbe douter ; dans la phrase **3)** il s'agit d'un ordre. Ce sont les différents modes du verbe qui permettent de présenter l'action de plusieurs manières.

#### **b) Présentation des six modes**

Il existe **6 modes** en français, classés en deux catégories : les **modes personnels** et les **modes impersonnels**.

##### **● les modes personnels**

Les modes personnels possèdent des désinences particulières pour les personnes du singulier et du pluriel (je chante, tu chantes, etc.).

Il existe **quatre modes** personnels : l'indicatif, l'impératif, le conditionnel et le subjonctif.

• **l'indicatif** présente l'action comme un fait certain qui a lieu, qui a eu lieu ou qui aura lieu :

- **Ex** : Je dors. — Tu as travaillé. — Il travaillera.
- **L'impératif** énonce un ordre ou une exhortation.
  - **Ex** : Lisez ! — Ecoutez !
- **Le conditionnel** indique qu'une action pourrait avoir lieu si une condition, exprimée ou sous-entendue, était remplie.

- **Ex** : S'il faisait beau, je sortirais.

• **Le subjonctif** présente l'action comme incertaine, parce qu'elle dépend d'une autre action (un souhait ou une volonté par exemple).

Je souhaite qu'il réussisse,

### • **les modes impersonnels**

Les modes *impersonnels* n'ont qu'une désinence pour les trois personnes.

• **L'infinitif** présente l'action de manière générale et vague, sans distinction de personne ni de nombre.

- **Ex** : Apprendre est possible à tout âge.

• **Le participe** tient en même temps du verbe et de l'adjectif. Il a deux temps, le présent et le passé.

Présent : lisant (actif), étant lu(e) (passif).

Passé : lu(e), ayant lu (actif), ayant été lu(e) (passif).

## 5.2. Temps

Les temps d'un verbe sont les différentes formes que prend le verbe pour indiquer à quel moment se déroule l'action dont on parle.

Prenons l'exemple suivant : j'ai joué, je joue, je jouerai. Le verbe *jouer*, prend des terminaisons différentes pour indiquer le temps où s'est déroulée l'action.

**Il existe trois temps principaux** : le présent (l'action se fait), le passé (l'action s'est faite) et le futur (l'action se fera).

### a) Le présent

Il indique qu'une action se fait au moment où l'on parle.

Le présent n'a qu'une forme.

- **Je parle. — Tu manges — Il lit.**

### b) Le passé

Le passé indique que l'action s'est faite dans le passé, c'est-à-dire avant le moment où l'on parle.

**Hier, j'ai lu un livre.**

Le passé comporte **cinq** degrés d'antériorité, qui correspondent à cinq temps :

**1 L'imparfait** : Je lisais quand il est entré.

**2 Le passé simple** : Elle lut tout le livre.

**3 Le passé composé** : J'ai lu ce livre.

**4 Le passé antérieur** : Lorsque j'eus fini ma lecture, je sortis.

**5 Le plus-que-parfait** : J'avais lu ce livre lorsqu'il m'en a parlé.

### c) Le futur

Le **futur** indique qu'une action se fera dans le futur, c'est-à-dire après le moment où l'on parle.

- **Ex** : Demain, je lirai un livre.

Le futur comporte deux degrés de postériorité, qui correspondent à deux temps :

✓ **Le futur** : Je travaillerai demain.

✓ **Le futur antérieur** : J'aurai fini de travailler quand tu arriveras.

👉 **Remarque** : notez ces formes du futur dans le passé :

- Je pensais que tu travaillerais, (conditionnel présent employé dans le sens d'un *futur passé*.)
- Je pensais que tu aurais fini de travailler avant mon arrivée, (conditionnel passé employé dans le sens d'un *futur antérieur passé*)

**N.B** : L'utilisation des modes et des temps est détaillée dans le CHAPITRE 11. LA PHRASE, § 4.3. Propositions subordonnées (p.290) et § 6. Concordance des temps (p. 306).

### 5.3. Temps simples et temps composés

#### a) Temps simples

- **Ex** : Je travaille. — Je travaillais.

Ces deux verbes sont conjugués à des temps simples, c'est-à-dire qu'ils sont formés d'un seul mot.

#### b) Temps composés

- **Ex** : J'ai travaillé. — Vous avez travaillé.

Ces deux verbes sont conjugués à des temps composés : ils sont formés, comme dans le premier cas, du radical du verbe et de la terminaison -é, mais ils comportent aussi un autre élément, le verbe avoir, qui intervient dans la conjugaison des temps passés.

De même, dans : tu es arrivé, le verbe être sert à conjuguer le verbe arriver.

■ **Attention** : à la voix passive, le participe passé passif des verbes, ainsi que les verbes conjugués au temps du passif et construits à l'aide de ce même participe passé passif, doivent indiquer le genre (c'est-à-dire le masculin ou le féminin) du sujet :

**Ex** : Il est soigné. — Elle sera soignée.

#### c) Verbes auxiliaires

• Le verbe être et le verbe avoir sont appelés verbes auxiliaires lorsqu'ils participent à la conjugaison des autres verbes.

Ils perdent la signification qui leur est propre, celle de possession pour le verbe avoir et celle d'existence pour le verbe être, et sont exclusivement employés pour indiquer le temps du verbe.

■ **Attention** : il convient de bien différencier les utilisations du verbe avoir et du verbe être.

- J'ai écouté la radio — Elle est allée au cinéma
- J'ai une radio.— Elle est fatiguée.

Dans les exemples 1 : les verbes avoir et être sont des verbes auxiliaires qui participent à la formation des temps composés.

En revanche, ils ne sont plus auxiliaires dans les exemples 2 : le verbe avoir marque alors la possession et le verbe être marque l'existence...

#### d) D'autres verbes,

tels que aller, devoir, falloir, faire, laisser, venir de, peuvent aussi être employés comme des auxiliaires :

- Il doit venir ce soir, (probabilité ou obligation selon le contexte)
- Il va partir, (futur proche)
- Tu as laissé tomber un paquet, (fait fortuit)
- Nous venons d'arriver, (passé récent)

Dans les exemples ci-dessus, ces verbes, construits avec un infinitif, forment des locutions verbales qui donnent des précisions sur les modes ou le déroulement de l'action.

### 5.4. Les temps dans les modes

#### *a) Le mode indicatif regroupe huit temps :*

- **le présent** : je parle ;
- **l'imparfait** : je parlais ;
- **le passé simple** : je parlai ;
- **le passé composé** : j'ai parlé ;
- **le passé antérieur** : j'eus parlé ;
- **le plus-que-parfait** : j'avais parlé ;
- **le futur** : je parlerai ;
- **le futur antérieur** : j'aurai parlé.

#### *b) Le mode conditionnel possède trois temps :*

- **le présent** : je parlerais ;

- le passé 1<sup>er</sup> forme : j'aurais chanté.
- le passé 2<sup>e</sup> forme : j'eusse chanté.
- c) *Le mode impératif a deux temps :*
  - le présent : parle ; le passé (peu usité) : aie parlé.
- d) *Le mode subjonctif possède quatre temps :*
  - le présent : que je parle ;
  - l'imparfait : que je chantasse ;
  - le passé : que j'aie chanté ;
  - le plus-que-parfait : que j'eusse chanté.
- e) *Le mode infinitif a trois temps :*
  - le présent : parler ;
  - le passé : avoir parlé ;
  - le futur (peu usité) : devoir parler.
- F) *Le mode participe a trois temps :*
  - présent : parlant ;
  - passé : parlé, ayant parlé ;
  - futur (peu usité) : devant parler.

## 6.Composition verbale et conjugaison

### 6.1.Composition du verbe

Le verbe est formé du radical et de la terminaison.

- J'aime—j'aimais— j'aimerai

Dans ces exemples, une partie du verbe aimer ne change pas (du moins très rarement, et seulement dans certains cas de verbes irréguliers que nous étudierons ultérieurement) et reste commune à tous les temps : cette partie commune, **aim**, constitue le **radical** du verbe. Il indique l'idée exprimée par le verbe.

En revanche, la partie qui termine ce verbe change (**-e, -ais, -erai**) : elle varie suivant le mode, le temps, le nombre et la personne. C'est la terminaison.

manger—radical : **mang** ; terminaison : **er**

partir—radical : **part** ; terminaison : **ir**. pouvoir—radical : **pouv** ; terminaison : **oir**.

Pour savoir comment s'écrit un verbe placé à l'intérieur d'une phrase, il faut connaître sa terminaison pour chaque personne, chaque nombre, chaque temps et chaque mode. Conjuguer un verbe, c'est ajouter à son radical les terminaisons adéquates.

Je mange — 1<sup>re</sup> personne du singulier du présent du mode indicatif.

Nous mangerons—1<sup>re</sup> personne du pluriel du futur du mode indicatif.

## 6.2. Conjugaison.

La conjugaison commue l'ensemble des forme que peut prendre un verbe aux différents temps et aux différent modes.

Tous les verbe ne conjuguent pas de la même manière. On peut distinguer en français 3 groupes de conjugaison, que l'on différencie par :

■ la terminaison du verbe à l'infinifitif présent :

▪Le 1<sup>er</sup> groupe comprend les verbes terminés en -er à l'infinifitif et en -e à la première personne de l'indicatif présent (sauf le verbe aller, du 3<sup>e</sup> groupe).

Ce groupe est le plus régulier car le radical des verbes qui en font partie n'est pas modifié par la conjugaison.

**Exemple** : danser — je danse.

▪Le 2<sup>e</sup> groupe comprend les verbes terminés en -ir à l'infinifitif, en -is au présent de l'indicatif, en -issant au participe présent.

**Exemple** : finir — tu finis – finissant.

▪Le 3<sup>e</sup> groupe comprend tous les autres verbes :

-les verbes terminés en -ir à l'infinifitif, en -ont (et non en -issant) au participe présent.

**Exemple** : sentir — sentant

-les verbes terminés en -air à l'infinifitif.

Exemple : recevoir.

-les verbes terminés en -et à l'infinifitif.

**Exemple** : rendre.

**Remarque** :le français compte environ : **4000** verbes qui se terminent en -er (type chanter) et **300** verbes qui se terminent en -ir et dont le participe passé est en -issant (type finir) ;et une **trentaine** de verbes en -ir dont le participe passé est en -ont (et non en -issant) type sentir, une quinzaine de verbes en -oir (type recevoir) et une cinquantaine de verbes en -re (type croire).

Les deux premières conjugaisons sont les plus importantes; elles sont appelées conjugaisons vivantes, car elles servent à former des verbes nouveaux. Le français crée des verbes à l'aide des noms et des adjectifs : les verbes en -er s'augmentent des verbes formés avec les noms (téléphone, téléphoner-- fax, faxer), tandis que les verbes en -ir (type finir) s'augmentent avec les verbes nouveaux formés avec des adjectifs (pâle, pâlir,—maigre,

maigrir). Au contraire, les verbes en **-ir** (type sentir), en **-oir** et en **-re** ne s'augmentent pas de verbes nouveaux depuis l'origine de la langue: c'est pourquoi les conjugaisons de ces trois dernières catégories de verbes sont appelées conjugaisons **mortes**.

### 6.3. Modèles de conjugaison

a) Conjugaison du verbe **AVOIR**

(voir [tableau de conjugaison](#)).

**Remarques** sur la conjugaison du verbe **AVOIR** :

● A chaque temps, on trouve des lettres finales invariables (c'est-à-dire qui ne changent pas) :

● **Singulier** : -s à la 2e personne : tu as ,tu avais ;

● **Pluriel** : -es ou **-ons** à la 1re personne : nous eûmes — nous avons ; **-es** ou **-ez** à la 2e personne : vous eûtes — vous avez ; -ont ou **-ent** à la 3e personne : ils auront — ils avaient.

● **La 1re et la 3e personne du singulier ont des finales variables** :

▪ La 1re personne du singulier peut s'écrire avec -s ou sans -s : j'ai, j'avais, j'aurai, j'aurais.

▪ La 3e personne du singulier peut s'écrire avec -t ou sans -t : il a — il avait — il aura — il aurait.

▪ La 3e personne du singulier du subjonctif imparfait et plus-que-parfait a un -t et un accent circonflexe :

• qu' il eût — qu'elle eût eu.

▪ A l'impératif, notez les points suivants : il n'y a pas de 1re personne du singulier ; il n'y a pas de 3e personne du singulier et de 3e personne du pluriel ; il n'y a pas de pronom sujet.

▪ Les formes du conditionnel présent sont aussi utilisées comme futur du passé de l'indicatif.

▪ Les formes du conditionnel passé sont aussi utilisées comme futur antérieur du passé de l'indicatif.

▪ Le verbe avoir, utilisé en tant qu'auxiliaire, n'a besoin d'aucun autre verbe pour former ses temps composés.

Par ailleurs, il sert aussi à former :

— les temps passés du verbe être : j'avais été ;

— les temps passés des verbes à la forme passive, à l'aide du verbe être : j'ai été poursuivi ;

— les temps passés d'une partie des verbes à la forme active : j'ai mangé.

## b) Conjugaison du verbe ETRE

(voir tableau de conjugaison).

■ **Remarques** sur la conjugaison du verbe **ETRE**:

• A chaque temps, on trouve des lettres finales invariables (c'est-à-dire ne changent pas) :

— **Singulier**: -s à la 2e personne : tu es tu étais ;

— **Pluriel**: -es ou **-ons** à la 1re personne: nous sommes — nous étions ; -es ou **-ez** à la 2e personne : vous êtes — vous serez ; -ont ou **-ent** à la 3e personne : ils seront — ils étaient.

• Les formes du conditionnel présent sont aussi utilisées comme futur du passé de l'indicatif (p. 139).

• Les formes du conditionnel passé sont aussi utilisées comme futur antérieur du passé de l'indicatif (p. 138).

• Le verbe être, utilisé en tant qu'auxiliaire, sert à former:

— les temps passés de plusieurs verbes intransitifs à la forme active : elle est venue ;

— les temps passés de tous les verbes à la forme pronominale : tu t'es lavé ; nous nous sommes lavés.

— les temps simples des verbes à la forme passive : il sera félicité ;

— les temps passés des verbes à la forme passive, à l'aide du verbe avoir:

**Ex** : j'ai été poursuivi.

## c) Conjugaison du verbe AIMER (1er groupe)

(voir tableau de conjugaison).

Verbe du 1er groupe, voix active, verbe transitif.

■ **Remarques** sur la conjugaison des verbes du 1er groupe

• A chaque temps, on trouve des lettres finales invariables (c'est-à-dire qui ne changent pas) :

— **Singulier** : -s à la 2e personne : tu aimes — tu aimais ;

— **Pluriel**: -es ou **-ons** à la 1re personne: nous aimons — nous aimâmes ; -es ou **-ez** à la 2e personne : vous aimâtes — vous aimerez ; -ont ou **-ent** à la 3e personne : ils aimeront — ils aimaient.

• Les verbes dont l'infinitif se termine en **-ger**, prennent une cédille sous le c devant les voyelles a ou o : commencer, nous commençons.

Ex : *balancer, balançant.*

• Les verbes dont l'infinitif se termine en **-ger** prennent un e après le -g devant les voyelles a ou o : nager, tu nageais — engager, il engagea.

• Les verbes qui ont un -e muet à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif transforment ce -e muet en -è ouvert (avec accent grave) devant une syllabe muette, acheter, j'achète.

Ex :geler, il gèle.

• Les verbes qui ont un -é fermé à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif transforment ce -é fermé en è ouvert (avec accent grave) devant une syllabe muette finale.

Ex : espérer, j'espère

énumérer, il énumère (mais : il énumérera).

• Les verbes du 1er groupe , à l'impératif présent, ne prennent pas de -s à la 2e personne du singulier : aie aimé.

Toutefois, les verbes du 1er groupe prennent un -s à la 2e personne du singulier devant -en et -y : manges-en — penses-y.

• Certains verbes en -eler et en -eter doublent la consonne -l ou -t devant un -e muet.

appeler, j'appelle -jeter, il jette.

(mais attention : acheter, j'achète —geler, il gèle.).

• Les verbes en -ayer, -oyer, -uyer changent l-y en -i devant un -e muet.

noyer, il se noie — broyer, il broie.

Toutefois, les verbes en -ayer peuvent garder les deux possibilités : **payer** : il paie ou il paye,

**essayer** . j'essaie ou j'essaye

• Les formes du conditionnel présent sont aussi utilisées comme futur du passé de l'indicatif.

• Les formes du conditionnel passé sont aussi utilisées comme futur antérieur du passé de l'indicatif.

d) Conjugaison du verbe **FINIR** (voir tableau de conjugaison).

*Verbe du 2e groupe, voix active, verbe transitif.*

■ **Remarques** sur la conjugaison du verbe **FINIR**

• À chaque temps, on trouve des lettres finales invariables (c'est-à-dire qui ne changent pas) :

— **Singulier**: -s à la 2e pers. : tu finis tu finissais;

— **Pluriel** : -es ou -**ons** à la 1re personne : nous finissons—nous finîmes ; -es ou -**ez** à la 2e personne : vous finîtes — vous finirez ; -ont ou -**ent** à la 3e personne : ils finiront — ils finirent.

(voir la conjugaison)

- Les verbes en **ir** qui se conjuguent sur finir allongent leur radical en intercalant la syllabe **-iss** entre le radical et la terminaison :
  - **aux trois personnes du pluriel du présent de l'indicatif**: nous finissons ;
  - **à l'imparfait de l'indicatif** : tu finissais ;
  - **au subjonctif présent** : que je finisse ;
  - **au participe présent** : finissant.

■ Le tableau de **conjugaison** permet de savoir à quel temps on intercale i.

• Le verbe haïr prend partout un tréma sur l'**i** ; haïr s'écrit sans tréma au singulier du présent de l'indicatif et à l'impératif :

- je hais — il hait — ne le hais pas

• Les formes du conditionnel présent sont aussi utilisées comme futur du passé de l'indicatif.

• Les formes du conditionnel passé sont aussi utilisées comme futur antérieur du passé de l'indicatif.

*e) Conjugaison du verbe **SENTIR** (voir tableau).*

Verbe du 3e groupe, voix active, verbe transitif.

■ **Remarque** : sur la conjugaison du verbe **SENTIR** :

• Les verbes qui se conjuguent comme sentir se distinguent des verbes qui se conjuguent comme finir, car ils n'allongent pas leur radical.

• Les verbes en **ir** dont le radical se termine par un t, perdent ce t devant les désinences qui comportent des consonnes :

- sentir, je sens — partir, tu pars
- Seul **vêtir** garde le t devant l's
- je vêts, tu vêts, vêts.

(Voir page 57)

*g) Conjugaison du verbe **RENDRE** (voir tableau 7 pages 66 et 67)*

*h) Conjugaison d'un verbe intransitif : **ENTRER** (voir tableau 8 pages 68 et 69).*

*i) Conjugaison d'un verbe pronominal : **SE MOQUER***

(voir tableau 9 pages 72 et 73).

Verbe du 3e groupe, verbe pronominal.

■ **Remarque** : sur la conjugaison des verbes pronominaux :

• Aux temps composés des verbes qui ne s'emploient essentiellement qu'à la forme pronominale, le participe s'accorde en genre et en nombre avec le sujet :

- Il s'est enfui — ils se sont enfuis.

*Exemples* de verbes essentiellement pronominaux : se moquer, s'évanouir, se souvenir, se blottir, se réfugier, s'emparer, s'écrouler, etc.

• Pour les verbes qui ne s'emploient pas uniquement à la forme pronominale (regarder, se regarder ; promettre, se promettre ; plaindre, se plaindre), le participe passé s'accorde avec le sujet uniquement si le pronom complément d'objet est complément d'objet direct :

— **On écrira** : elles se sont regardées, parce qu'on peut dire regarder quelqu'un ; le pronom se est complément d'objet direct.

Elles se sont nuï, parce qu'on dit nuire à quelqu'un ; le pronom se est ici complément d'objet indirect et ne s'accorde pas avec le sujet.

— À l'impératif, il est placé après le verbe, auquel il est relié par un trait d'union :

- lave-toi — coiffez-vous.

Aux temps composés, il est placé avant l'auxiliaire être :

- elles se sont défendues — il s'est battu.

• Un verbe à la forme pronominale ne peut pas se conjuguer à l'impératif passif.

**j)** Conjugaison à la voix passive du verbe **AIMER**  
(voir tableau 10 pages 74 et 75).

Verbe du 1er groupe, verbe transitif, voix passive.

**Remarques** sur la conjugaison des verbes à la voix passive :

• Pour conjuguer un verbe transitif à la voix passive, il suffit d'ajouter le participe passé du verbe à conjuguer à la conjugaison du verbe être.

En d'autres termes, pour conjuguer un temps à la voix passive, il suffit donc de conjuguer le verbe être au temps correspondant et d'y ajouter le participe passé du verbe à conjuguer.

■ **Attention** : ne confondez pas un verbe conjugué à la voix passive et un temps composé. En effet, le verbe être sert d'auxiliaire à plusieurs verbes à la voix active. :

- Il est tombé (voix active),
- il est aimé (voix passive).

**(voir tableau 9-10-11 page 79).**

**K)** Conjugaison des verbes **impersonnels**

Les verbes *impersonnels* sont des verbes qui n'existent qu'à la 3<sup>e</sup> personne du singulier. Ils n'ont pas de **gérondif** ni d'**impératif**.

Exemples : **Pleuvoir** (il pleut); **falloir** (il faut); y **avoir** (il y a); **s'agir** (il s'agit). Certains verbes se

conjugent à toutes les personnes mais ont également des formes impersonnelles.  
Exemples : **arriver** (il arrive que) ; **sembler** (il semble que).

## I) Conjugaison interrogative :

Verbe **CHANTER** conjugué interrogativement.

■ **Remarques** sur la conjugaison interrogative :

- Les verbes ne peuvent se conjuguer interrogativement qu'au mode indicatif et au mode conditionnel.
  - Pour conjuguer un verbe interrogativement, si le sujet est un pronom, il suffit de placer le pronom sujet après le verbe :
    - ils aiment — aiment-ils ?
  - Pour les temps composés, il faut placer le pronom sujet après l'auxiliaire :
    - tu as aimé — as-tu aimé ?
  - Lorsque le verbe se termine par un -e muet, il devient -é devant le pronom sujet à la 1<sup>re</sup> personne du singulier du présent de l'indicatif :
    - j'aime — aimé-je ?
  - Pour conjuguer un verbe interrogativement, si le sujet est un nom, il conserve sa place avant le verbe, mais il est repris sous la forme d'un pronom sujet (même genre, même nombre, même personne que le nom) placé après le verbe :
    - Lucie fait du vélo. — Lucie fait-elle du vélo ?
  - Lorsque le verbe se termine par une voyelle, il faut ajouter un -t entre le verbe et le pronom sujet à la 3<sup>e</sup> personne du singulier du présent de l'indicatif:
    - elle joue - joue-t-elle ?
    - elle a joué — a-t-elle joué ?
    - il chante — chante-t-il ?
  - Dans une phrase interrogative, le pronom sujet est relié au verbe par un trait d'union : manges-tu ?
  - A la 1<sup>re</sup> personne du singulier du présent de l'indicatif, l'inversion du sujet je ne se fait pas devant un verbe autre que les verbes en -er ; elle est remplacée par la locution est-ce que ?:
    - je dors — est-ce que je dors ?
    - je vends est-ce que je vends ?
    - je veux — est-ce que je veux ?
- Remarque** : certains verbes courants font exception à cette règle :
- pouvoir — puis-je ?
  - être — suis-je ?

- Avoir — ai-je ?, etc.

## M) Conjugaison négative

■ **Remarques** sur la conjugaison négative :

- Pour conjuguer un verbe négativement aux temps simples, le verbe se place entre les deux parties de la négation ne...pas :
  - je ne mange pas. — je ne courrais pas.
- Pour conjuguer un verbe négativement aux temps composés, l'auxiliaire se place entre les deux parties de la négation ne...par :
  - je n'ai pas mangé — il n'était pas venu.
- Un verbe conjugué à l'infinitif se place après les deux parties de la négation (ne.. pas ) :
  - ne pas courir — ne pas chanter.

## 7. Verbes irréguliers et verbes défectifs

### 7.1. Verbes Irréguliers

On appelle verbes irréguliers les verbes qui comportent à certaines formes des particularités de radical, de terminaison ou de désinence.

Ces verbes ne respectent pas les règles de la conjugaison à laquelle ils appartiennent. Le plus souvent, ils possèdent les mêmes lettres finales que les verbes réguliers, mais leur radical est variable.

Par exemple, le verbe aller possède 3 radicaux : **va-** (je vais), **ail-** (allons, j'allais), **ir-** (j'irai).

■ **Remarque** : les verbes réguliers, quant à eux, se conjuguent sur les modèles de la conjugaison à laquelle ils appartiennent : leur radical reste invariable ; les terminaisons varient en fonction des temps, des modes et des personnes. danser : dansons, je danserai, qu'il danse, etc.

### 7.2. Verbes défectifs

Les verbes **défectifs** ne se conjuguent qu'à certains temps, certains modes ou certaines personnes.

Par **exemple**, le verbe paître ne se conjugue pas au passé simple et à l'imparfait du subjonctif.

### 7.3. Liste des verbes irréguliers et défectifs les plus courants.

(Les verbes sont classés par ordre alphabétique)

#### **ABSOUFRE**

**INDICATIF** : présent : j'absous, il absout, nous absolvons, ils absolvent ; imparfait : j'absolvais ; pas de passé simple ; futur simple : j'absoudrai ; passé composé : je suis absous(te) ; plus-que-parfait : j'étais absous(te) ;

passé antérieur : je jus absous(te) ; futur antérieur : je serai absous(te).

**SUBJONCTIF** : présent : que j'absolve, que nous absolvions ; pas d'imparfait du subjonctif. **CONDITIONNEL** : présent : j'absoudrais ; passé 1re forme: je serais absous(te) ; passé 2e forme : je fusse absous(te).

**IMPERATIF** présent : absous, absolvons, absolvez. **PARTICIPE** : présent : absolvant ; passé : absous, absoute.

### **ABSTENIR**

Se conjugue comme TENIR.

### **ACCROITRE**

Se conjugue comme CROITRE, mais le participe passé, accru, ne prend pas d'accent circonflexe.

### **ACQUÉRIR**

**INDICATIF** : présent : j'acquiers, il acquiert, nous acquérons, ils acquièrent ; imparfait : j'acquérais ; passé simple : j'acquis ; futur simple : j'acquerrai ; passé composé : j'ai acquis ; plus-que-parfait : j'avais acquis ; passé antérieur : j'eus acquis ; futur antérieur : j'aurai acquis.

**SUBJONCTIF** : présent : que j'acquière, qu'il acquière, que nous acquérions, qu'ils acquièrent ; imparfait : que j'acquisse, que nous acquissions ; passé : que j'aie acquis ; plus-que-parfait : que j'eusse acquis. **CONDITIONNEL** : présent : j'acquerrais ; passé 1re forme : j'aurais acquis ; passé 2e forme : j'eusse acquis. **IMPERATIF** présent : acquiers, acquérons, acquérez. **PARTICIPE** : présent : acquérant ; passé : acquis, acquise.

### **ALLER**

**INDICATIF** : présent : je vais, tu vas, il va, nous allons, ils vont ; imparfait : j'allais ; passé simple : j'allai ; futur simple : j'irai ; passé composé : je suis allé(e) ; plus- que-parfait : j'étais allé(e) ; passé antérieur : je fus allé(e) ; futur antérieur : je serai allé(e).

**SUBJONCTIF** : présent : que j'aille, que nous allions, qu'ils aillent ; imparfait : que j'allasse, que nous allussions, qu'ils allassent ; passé : que je sois allé(e), qu'elles / ils soient allé(e)s ; plus-que-parf. : que je fusse allé(e).

**CONDITIONNEL** : présent : j'irais ; passé 1re forme : je serais allé(e) ; passé 2e forme : je fusse allé(e). **IMPERATIF présent** : va, allons, allez.

**PARTICIPE présent** : allant ; passé : allé.

### **APPRENDRE**

Se conjugue comme PRENDRE.

### **ASSAILLIR**

**INDICATIF** : présent : j'assaille, nous assaillons, ils assaillent ; imparfait : j'assaillais, nous assaillions, vous assailliez ; passé simple : j'assaillis ; futur simple : j'assaillirai ; passé composé : j'ai assailli ; plus-que- parfait : j'avais assailli ; passé antérieur : j'eus assailli ; futur antérieur : j'aurai assailli.

**SUBJONCTIF** : présent : que j'assaille, que nous assaillions, que vous assailliez, qu'ils assaillent ; imparfait : que j'assaillisse, que nous assaillions ;

passé : que j'aie assailli ; plus-que-parfait : que j'eusse assailli.

**CONDITIONNEL présent** : j'assaillirais ; passé 1re forme : j'aurais assailli ; passé 2e forme : j'eusse assailli. **IMPERATIF présent** : assaille, assaillons, assailliez. **PARTICIPE** : présent : assaillant ; passé : ayant assailli.

### **ASSEOIR**

**INDICATIF** : présent : j'assieds (ou j'assois), il assied (ou tu assois), nous asseyons (ou nous assoyons), ils asseyent (ou ils assoyent) ; imparfait : j'asseyais (ou j'assoiais) ; passé simple : j'assis ; futur simple : j'assiérai (ou j'assoirai) ; passé composé : j'ai assis ; plus- que-parfait : j'avais assis ; passé antérieur : j'eus assis ; futur antérieur : j'aurai assis.

**SUBJONCTIF** : présent : que j'asseye (ou que j'assoie), que nous asseyions (ou que nous assoyions), qu'ils asseyent (ou qu'ils assoient) ; imparfait : que j'assisse, qu'il assît, que nous assissions, qu'ils assissent ; passé : que j'ai assis ; plus-que-parfait : que j'eusse assis.

**CONDITIONNEL** ; présent : j'assiérais (ou j'assoirais) ; nous assiérions (ou nous assoirions), ils assiéraient (ou ils assoiraient) ; passé 1re forme : j'aurais assis ; passé 2e forme : j'eusse assis.

**IMPERATIF présent** : assieds (ou assois), asseyons (ou assoyez), asseyez (ou assoyez).

**PARTICIPE présent**: asseyant (ou assoyant) ; passé: assis.

### **ASTREINDRE**

Se conjugue comme peindre.

### **ATTEINDRE**

Se conjugue comme peindre.

### **BOIRE**

**INDICATIF** : présent : je bois, nous buvons, ils boivent ; imparfait : je buvais ; passé simple : je bus ; futur simple : je boirai ; passé composé : j'ai bu ; plus-que- parfait : j'avais bu ; passé antérieur : j'eus bu ; futur antérieur : j'aurai bu.

**SUBJONCTIF** : présent : que je boive, que nous buvions, qu'ils boivent ; imparfait : que je busse ; passé : que j'aie bu ; plus-que-parfait : que j'eusse bu.

**CONDITIONNEL** : **présent** : je boirais ; passé 1re forme : j'aurais bu ; passé 2e forme : j'eusse bu.

**IMPERATIF** présent : bois, buvons, buvez.

**PARTICIPE** : présent : buvant ; passé : bu.

## **BOUILLIR**

**INDICATIF** : présent : je bous, il bout, nous bouillons, ils bouillent ; imparfait : je bouillais ; passé simple : je bouillis ; futur simple : je bouillirai ; passé composé : j'ai bouilli ; plus-que-parfait : j'avais bouilli ; passé antérieur : j'eus bouilli ; futur antérieur : j'aurai bouilli.

**SUBJONCTIF** : présent : que je bouille, que nous bouillions ; imparfait : que je bouillisse ; passé : que j'aie bouilli ; plus-que-parfait : que j'eusse bouilli.

**CONDITIONNEL** : présent : je bouillirais ; passé 1re forme : j'aurais bouilli ; passé 2e forme : j'eusse bouilli.

**IMPERATIF** présent : bous, bouillons, bouillez.

**PARTICIPE** : présent : bouillant ; passé : bouilli.

## **BRAIRE**

Ce verbe ne s'emploie plus qu'à l'**INFINITIF** et aux troisièmes personnes du singulier et du pluriel de l'Indicatif présent, du futur et du conditionnel : il brait, ils braient ; il braira, ils brairont ; il brairait, ils brairaient.

## **BRUIRE**

Ce verbe ne s'emploie plus qu'à l'**INFINITIF** et aux troisièmes personnes du singulier et du pluriel de l'INDICATIF présent et de l'imparfait comme suit : il bruit ; il bruissait ; ils bruissaient.

(**Voir le conjugaison**)

## **8. Accord du verbe**

### **8.1. Règle générale d'accord**

Règle générale : le verbe s'accorde toujours en nombre (singulier ou pluriel) et en personne (1re, 2e ou 3e personne) avec le sujet du verbe, qu'il soit clairement exprimé ou qu'il soit sous-entendu.

- Nous pourrions aller au cinéma ce soir.

Dans cet **exemple**, le verbe se met au pluriel parce que le sujet est au pluriel il est conjugué à la 1re personne parce que le sujet est à la 1re personne.

**Rappel** : pour trouver le sujet du verbe dans une phrase, posez la question « qui-est-ce-qui ? ».

## 8.2. Accord avec un nom collectif

Lorsque le sujet du verbe est un nom collectif suivi d'un complément déterminatif au pluriel, le verbe s'accorde, soit avec le nom collectif, soit avec le complément déterminatif, en fonction du sens de la phrase et de l'idée sur laquelle on a voulu insister.

- La foule de curieux regardait la scène.

Dans cette phrase, la prédominance revient au nom collectif foule, et non au complément du nom curieux ; le verbe est donc à la 3e personne du singulier.

- Une multitude d'oiseaux envahissaient le ciel.
- Une nuée d'insectes s'attaquent à la récolte.

Dans ces deux phrases, c'est sur les compléments du nom oiseaux et insectes que l'on a voulu insister ; les verbes sont donc à la 3e personne du pluriel.

**Remarque** : lorsque le sujet d'un verbe est un adverbe de quantité (beaucoup, la plupart, trop, combien, etc.), le verbe se met toujours au pluriel :

- Beaucoup l'ont vu.
- La plupart de ses amis l'accompagnaient.
- Combien de candidats se sont présentés ?

Cependant, si l'adverbe de quantité a un sens partitif, c'est-à-dire lorsque il a le sens de « une certaine quantité de » (de la neige, du beau temps, du vin, etc.), le verbe est au singulier :

Peu de pluie est tombée aujourd'hui

## 83. Accord avec plusieurs sujets

**Règle générale** : lorsqu'un verbe a plusieurs sujets, il est au pluriel :

Jean-Claude et. Caroline sont allés au restaurant hier soir.

- Luc et son frère sont d'accord.
- Elles sont parties tôt ce matin.

L'emploi de la conjonction de coordination et permet ici de considérer que les deux personnes sont d'accord.

### Cas particuliers

✓ Lorsqu'un verbe a plusieurs sujets, reliés par **ou** ou **ni**, l'accord du verbe

dépend du sens de la phrase :

- Jean-Pierre **ou** son frère **sont** toujours présents au rendez-vous.

Le verbe est au pluriel car on exprime ici que les deux sont au rendez-vous.

- Jean-Pierre **ou** son frère **viendra** au rendez-vous.

Le verbe est au singulier car on exprime ici que l'un ou l'autre viendra ; l'action de **venir** est ici attribuée à un seul sujet.

✓ Si les sujets sont à différentes personnes, le verbe s'accorde, au pluriel, avec la personne qui a la priorité, de la façon suivante :

S'il y a emploi de la 2e personne et de la 3e personne, le verbe est à la 2e personne du pluriel.

- **Lui et toi** pouvez partir.
- **Lucie et toi** pouvez jouer ensemble dans le jardin.

● S'il y a emploi de la 1re personne avec la 2e ou 3e personne, le verbe est à la 1re personne du pluriel :

- **Jacques et moi** voulions acheter ce livre.

**Toi et moi** sommes d'accord.

**Elle et moi** pouvons nous estimer heureux.

● Si les sujets d'un même verbe sont considérés comme équivalents ou se suivent en formant une gradation, le dernier sujet regroupant ainsi les précédents, le verbe s'accorde uniquement avec ce dernier sujet :

Les enfants, les parents, les amis, tout le monde le regardait avec étonnement.

Un bruit de pas, une ombre, un courant d'air, tout l'effrayait.

● Si les sujets d'un même verbe sont reliés par les conjonctions de subordination comme, ainsi que, deux cas se présentent :

— Le verbe s'accorde avec le terme précédent la conjonction, si on considère que cette dernière introduit un élément de comparaison :

La fortune, comme la jeunesse, peut être fugace.

— Le verbe s'accorde avec les deux sujets précédant la conjonction, si on considère que cette dernière est équivalente à la conjonction de coordination et :

- La fortune, comme la jeunesse, **peuvent** être fugaces.

#### 8.4. Accord du verbe avec le pronom relatif qui

**Règle générale** : lorsque le verbe a pour sujet le pronom relatif qui, le verbe s'accorde en genre et en nombre avec l'antécédent de qui :

- C'est elle qui est allée au rendez-vous.
- J'ai acheté ce cadeau pour toi qui dois venir ce soir.
- La foule de spectateurs qui regardaient la course.

**a)** Lorsqu'un attribut, se rapportant à un pronom personnel, est placé devant le pronom relatif qui, le verbe s'accorde avec l'attribut (et suit donc la règle générale d'accord) :

- *Tu es la personne qui me comprend le mieux.*

L'attribut personne règle l'accord du verbe comprend, qui est donc à la 3e personne du singulier.

- C'est l'athlète qui a couru le plus vite dans cette course.
- Etes-vous la personne qui voulait me voir ?

■ **Rappel** : on appelle attribut le mot ou l'expression indiquant la qualité attribuée au sujet du verbe, qu'il précise ou complète. L'attribut peut être un nom, un pronom, un adjectif, un verbe ou un mot invariable.

**b)** Toutefois, lorsque l'attribut est l'un des mots : dernier, premier, seul, unique, le verbe s'accorde, soit avec le pronom personnel, soit avec l'attribut.

**Vous** êtes le **premier** qui **sachiez** répondre à ma question.

**Vous** êtes le **premier** qui **sache** répondre à ma question.

**Tu** es **l'unique** témoin qui **pourrait** me compromettre.

Ou

**Tu** es **l'unique** témoin qui **pourrais** témoigner en ma faveur.

**c)** Lorsqu'un attribut, se rapportant à un pronom personnel, est précédé d'un article indéfini, le verbe peut s'accorder, soit avec le pronom personnel, soit avec l'attribut :

Tu es un bon conseiller qui peut m'aider à résoudre ce difficile problème.

Dans cet **exemple**, le verbe *pouvoir* s'accorde avec l'attribut conseiller

**Je** suis le **technicien** qui **viens** réparer cette machine.

Le verbe venir s'accorde ici avec le pronom personnel je et non avec l'attribut technicien.

### **8.5. Accord des verbes impersonnels**

**Règle générale** : dans les verbes impersonnels, le verbe s'accorde avec le pronom neutre il, appelé dans ce cas sujet apparent, car le sujet véritable est également présent dans la phrase :

- **Il restait** quelques **abricots** sur l'arbre.

Le sujet apparent est le pronom neutre il, le sujet véritable le nom commun

abricots ; le verbe s'accorde avec il.

- Il **pleuvait** des **cordes**.
- Il importe que **tu** **comprennes** le sens de cette phrase.

## 9. Le participe présent est invariable

■ **Rappel** : le participe (présent et passé) employé comme verbe possède deux temps : le présent et le passé.

verbe *manger*

Participe présent : mange**ant** (terminaison : **-ont**) Participe passé : mangé.

verbe *regarder*

Participe présent : regard**ant** (terminaison : **-ont**) Participe passé : regardé.

Le participe présent employé comme verbe est invariable. Il indique une action présente, passée ou future.

Il peut être suivi d'un complément d'objet ou d'un complément circonstanciel :

- L'oiseau, **déployant** ses ailes, s'envola au loin.
- Elle regardait les chevaux **galopant** dans le pré.
- Il surveillait les enfants **jouant** dans la cour.

☆ Lorsqu'il est précédé de en , il est appelé **gérondif** ; le **gérondif** est aussi invariable :

- Elle marchait **en regardant** les passants.
- Il arriva **en courant**.
- Il mangeait des cacahuètes **en regardant** la télévision.

■ **Attention** : le participe présent peut aussi être employé comme **adjectif verbal**.

Il devient alors variable et s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

L'adjectif verbal exprime un état, une habitude, une qualité. Il joue le rôle d'un adjectif qualificatif.

- Le soleil **brûlant**.
- Des aventures **passionnantes**.
- Des rêves **effrayants**.

## 10. Accord du participe passé

### 10.1. Participe passé sans auxiliaire

Employé sans auxiliaire, le participe passé joue le rôle d'un verbe ou d'un adjectif. Dans les deux cas, il s'accorde en genre et en nombre avec le mot

auquel il se rapporte.

- Ils sont **épuisés**, (attribut)
- Il rit à gorge **déployée**, (épithète)
- **Fatigués**, ils s'endormirent immédiatement, (verbe)

### 10.2. Participe passé conjugué avec l'auxiliaire être

Le participe passé, conjugué avec l'auxiliaire être, s'accorde en genre et en nombre avec le sujet :

- Ses **amis** sont **venus** le voir.

Le participe passé *venus* s'accorde ici avec le sujet masculin pluriel *amis*.

- **Elle** était **admiration** pour son intelligence.
- Les **animaux** se sont **enfuis**.

### 10.3. Participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir

Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir ne s'accorde pas avec le sujet du verbe.

▪ Le participe passé est invariable lorsque le complément d'objet direct est placé après le verbe :

- Ils ont **vécu** ensemble de grandes aventures.
- Elles ont **grandi** dans la même maison.
- Elle a **mangé** tout le gâteau.

■ **Rappel** : pour trouver le complément d'objet direct dans une phrase, il suffit de poser la question **qui** ? ou **quoi** ? après le verbe :

- Ils ont vécu **quoi** ? de grandes **aventures**.
- Elle a mangé **quoi** ? tout le **gâteau**.

▪ *Le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le complément d'objet direct lorsqu'il est placé devant le participe passé :*

- Son expérience **les** a **aidés** à réussir.
- Les amis **que** j'ai **connus** sont partis.
- Voici les fleurs **que** j'ai **cueillies** pour toi.
- Je **les** ai **cueillies** pour toi.
- La route **que** j'ai **suivie**.

👉 **Remarque** : le complément d'objet direct est souvent un pronom personnel ( **le**, **la**, **les**, **nous**, etc.) ou le pronom relatif **qui** :

Son expérience a aidé **qui** ? **les** (complément d'objet direct placé avant le participe passé *aidés*, ce qui justifie l'accord avec **les**).

### 10.4. Participe passé des verbes impersonnels

Les verbes impersonnels n'ont pas de complément d'objet direct et leur participe passé reste toujours invariable :

- Les chaleurs qu'il a **fait** ont desséché les récoltes.
- Après toutes les pluies qu'il y a **eu**, il y a un danger d'inondation.

### 10.5. Participe passé des verbes intransitifs

**Règle générale** : les verbes intransitifs (voir § 2.2. pages 33- 34) n'ayant pas, par nature, de complément d'objet direct, les participes passé de ces verbes sont toujours invariables :

- Les graines ont **germé** au printemps.
- Ces enfants ont **grandi** très vite.

Toutefois, certains verbes intransitifs peuvent s'employer dans un sens transitif direct ; leur participe passé s'accorde alors avec le complément d'objet direct, s'il est placé avant :

Le maître d'hôtel **nous** a **servi** notre repas avec beaucoup de soin et d'efficacité.

(le maître d'hôtel a servi **qui** ? **nous**, qui est ici complément d'objet direct ; il y a donc accord.)

- Cet ordinateur **nous** a beaucoup **servi**.

(l'ordinateur a servi à **qui** ? à **nous**, qui est ici complément d'objet indirect ; il n'y a donc pas d'accord.)

- Les **dangers** qu'il a **courus** lui donnent des sueurs froides.

(**dangers** est complément d'objet direct de courir ; il y a **accord**.)

- Les kilomètres qu'il a **couru** au cours du marathon l'ont beaucoup fatigué.

(Le verbe **courir** est ici employé dans un sens intransitif ; il n'y a donc pas d'accord.)

- La somme d'argent que cette maison m'a **coûté**.

(le verbe **coûter** est pris ici dans un sens intransitif)

- Les **efforts** que l'achat de cette maison m'a **coûtés**.

(coûter est ici pour sens occasionner, causer ; U devient dans cet exemple transitif direct ; efforts est complément d'objet direct.)

**Rappel**: on reconnaît un verbe intransitif lorsque, dans une phrase, on ne peut pas écrire après lui quelqu'un ou quelque chose (par exemple, on ne peut pas dire dormir quelqu'un ou quelque chose).

### 10.6. Participe passé des verbes pronominaux

👉 **Rappel** : un verbe pronominal est dit réfléchi lorsque le sujet fait l'action qui, dans le même temps, revient sur lui : dans *je me coiffe, je me blesse*, l'action revient sur le sujet qui subit sa **propre action**.

A l'inverse, dans je m'enfuis, je m'endors, le pronom se représente le sujet, mais ce dernier ne subit pas l'action qu'il a faite ; le verbe est alors **intransitif**.

■ **Règle générale** : le participe passé des verbes pronominaux réfléchis et réciproques s'accorde en genre et en nombre avec le pronom réfléchi complément d'objet direct s'il est placé avant le verbe :

- Elles **se** sont **regardées**, en souriant.
- Elle **s'est blessée**. (Elle a blessé s')

Mais : Elle **s'est** blessé le doigt.

(le complément d'objet direct est placé après le verbe)

- Ils **se** sont **inscrits** à l'examen.
- Les deux petites filles **se** sont **disputées**.

Mais : Les deux petites filles se sont disputé leur plus jolie **poupée**.

▪ Toutefois, si, en plus du pronom réfléchi, il y a dans la phrase un complément d'objet direct, ce dernier règle l'accord du participe passé en respectant la même règle d'accord :

- Ils se sont **attiré** des **ennuis** en agissant ainsi.
- Les **ennuis** qu'ils se sont **attirés** en agissant ainsi.

▪ Le participe passé des verbes pronominaux non réfléchis (c'est-à-dire intransitifs) s'accorde directement, en genre et en nombre, avec le sujet :

- Elles se sont **endormies**.
- Ils se sont **rencontrés**, il y a un an.
- Ils se sont **enfuis** ensemble.

👉 **Attention** : les verbes se rire, se plaire (et ses composés), se jouer sont invariables :

- Elles se sont **ri** de leurs terreurs passées.
- Ils se sont **plu** à parler du passé.
- Ils se sont **complu** dans leurs malheurs.

## 10.7. Participe passé suivi d'un Infinitif.

Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir peut être variable ou invariable suivant les cas :

▪ Lorsque le participe passé a pour complément d'objet direct le verbe à

l'infinifitif, il est invariable :

- Les choses qu'il a **entendu dire**.
- La pièce de théâtre qu'elle a **vu jouer**.
- Les décisions qu'il a **dû prendre**.

En revanche, le participe passé s'accorde avec le complément d'objet direct lorsque ce dernier est placé devant lui :

- Je **les ai entendus**, rire.
- (j'**ai entendu** qui ? les)
- Je les ai **vus** entrer dans la maison.
- La jeune femme **que j'ai entendue**, chanter.

(que - la jeune femme- est sujet de chanter) **mais** :

La chanson **que j'ai entendu** chanter.

(j'ai entendu **quoi** ? chanter que la chanson n'est pas sujet de chanter)

## 11. Emploi des modes et des temps

👉 **Rappel** : il existe en français cinq **modes personnels** (l'indicatif, le subjonctif, l'impératif, le conditionnel, l'impératif) et deux modes impersonnels (l'infinifitif et le participe).

Le **mode** est la manière dont le verbe présente l'état, l'existence ou l'action qu'il exprime (voir § 5.1 page 38).

### 11.1. Emploi de l'indicatif

L'indicatif énonce un fait réel, une affirmation,

#### ■ L'emploi du présent

✓ Le présent exprime en règle générale une action qui a lieu au moment où l'on parle :

- Je **chante** une chanson.
- J'**écris** une lettre.
- Je te **parle**.

Mais il peut aussi servir à exprimer :

✓ Une action ou un fait futur (proche) :

J'**arrive** dans un instant ! (futur proche)

Si tu **viens** chez moi demain, je te montrerai mes nouveaux logiciels de jeux, (hypothèse dans le futur)

✓ Un passé récent :

- Je sors de chez lui à l'instant

✓ une habitude ou une réalité permanente :

- Tous les dimanches, je **joue** au tennis, (habitude)
- Je **déjeune** tous les jours à la même heure, (habitude)
- La terre **tourne** autour du soleil, (fait permanent)

### ■ L'emploi de l'imparfait

✓ l'imparfait exprime en règle générale une action qui se déroule dans le passé.

*On l'utilise pour :*

▪ Décrire une action en train de se dérouler dans le passé :

- Le petit chien **courait, sautait, et rattrapait** sa balle au bond.

▪ Décrire une action qui se répète dans le passé :

- Chaque fois qu'elle **voyait** la maison de ses parents, elle se **souvenait** de son enfance.

▪ Décrire, dans le passé, une action en train de se faire au moment où une autre a lieu :

- Paul **écoutait** son morceau de musique préféré lorsque Fabienne entra dans la pièce.

▪ Décrire un futur proche ou un passé récent dans le passé :

- Je pensai que mon ami **arrivait** dans peu de temps. (futur proche)
- Je **venais** d'arriver lorsque la dispute éclata.

(passé récent)

▪ Exprimer une hypothèse, un souhait :

- Si j'**avais** davantage de temps, je ferais du sport **plusieurs** fois par semaine.

### ■ L'emploi du passé simple

Le passé simple décrit un fait qui a eu lieu et qui s'est terminé dans le passé.

Le soir tombant, elle **alluma** les lampes de la maison. Ce jour-là, je **partis** très tôt de chez moi.

### ■ L'emploi du passé composé

Le passé composé sert à exprimer une action qui a eu lieu dans le passé, mais qui a eu ou a encore des conséquences dans le présent :

- J'**ai appris** à lire à l'âge de cinq ans.
- Il **a commencé** à travailler dès la fin de ses études.

▪ il peut aussi indiquer une hypothèse :

Si elle **est partie** ce soir, c'est parce qu'elle ne voulait peut-être pas le

rencontrer.

Dans tous ces **exemples**, l'action est terminée, mais elle garde un lien avec le moment où l'on parle.

### ■ L'emploi du passé antérieur

Le passé antérieur décrit une action passée qui a eu lieu avant une autre action (dont le verbe est conjugué au passé simple), qui s'est également déroulée dans le passé :

Lorsqu'il **eut terminé** son travail, il rentra chez lui.

A peine fut-il sorti, qu'il se rappela avoir oublié de prendre son écharpe.

### ■ L'emploi du plus-que-parfait

Le **plus-que-parfait** décrit en général une action passée qui a eu lieu avant une autre action qui s'est également déroulée dans le passé :

- **J'avais compris** qu'elle était venue pour me rencontrer.
- Il **avait vu** tout ce dont il avait besoin pour se faire une opinion.
- Il est aussi utilisé pour décrire une hypothèse dans le passé :
  - Si vous **étiez sorti** ce soir-là, vous auriez vu la foudre tomber sur l'arbre.

### ■ L'emploi du futur simple

Le futur simple décrit en général une action à venir, qui aura lieu après le moment où l'on parle :

Je **partirai** en vacances l'été prochain.

En l'an 2000, quel âge **auras-tu** ?

**Pourez-vous** terminer à temps ?

### ● Il peut aussi exprimer :

✓ un souhait, une injonction :

- Tu ne **tueras** point ! (injonction)

Tu **reviendras** demain, n'est-ce pas ? (souhait)

✓ une probabilité :

- Paul n'est pas encore arrivé. Il se **sera** encore trompé de chemin !

### ■ L'emploi du futur antérieur

✓ Le futur antérieur décrit une action future qui aura lieu avant une autre action future (au futur simple) :

- Vous arriverez lorsqu'il **sera** déjà parti.
- Tu comprendras lorsque je t'**aurai expliqué** la situation.
- Dès que je **serai rentré**, je te téléphonerai.

👉 **Remarque** : le futur antérieur est parfois utilisé pour exprimer une **probabilité** :

- Il **aura trouvé** porte close.
- Il **sera arrivé** un accident !

### 11.2. Emploi du subjonctif

Le subjonctif exprime une subordination (c'est-à-dire que l'action décrite dépend d'une autre action), une probabilité, un doute, une inquiétude, un ordre, un souhait, une supposition, une obligation, une concession, une exclamation, une crainte.

👉 **Rappel** : le mode subjonctif comprend quatre temps : le subjonctif présent (que je chante), le subjonctif imparfait (que je chantasse), le subjonctif passé (que j'aie chanté), le subjonctif plus-que-parfait (que j'eusse chanté).

- **Il faut qu'il chante**, (subjonctif présent)
- **Il fallait qu'il chantât**, (subjonctif imparfait)
- **Je doute qu'il ait chanté**, (subjonctif passé)
- **Je doutais qu'il eût chanté**, (subjonctif plus-que-parfait)

■ L'emploi du subjonctif est précédé d'une conjonction de subordination : que, afin que, quoique, pour que, etc.

- Je doute **qu'il trouve** la solution.
- Je crains **qu'il** ne lui **arrive** un accident.
- Je souhaite **que tu réussisses**.
- Il faut **qu'ils connaissent** la vérité.
- Tu souhaites **qu'elle vienne**.
- Si intelligent **qu'il soit**, il ne peut pas tout deviner.
- Je t'explique ce problème afin **que tu puisses** mieux le comprendre.

👉 **Remarque** : le subjonctif exprime aussi une condition :

- Il serait dommage **qu'il abandonnât**.
- Il eût été dommage **qu'il eût abandonné**.

### 11.3. Emploi du conditionnel

Le **conditionnel** exprime une action soumise à une condition ou à une supposition. Il s'emploie dans les propositions principales et dans les propositions subordonnées.

👉 **Rappel** : le mode conditionnel a trois temps : le conditionnel présent (je danserais), le conditionnel passé 1<sup>re</sup> forme (j'aurais dansé), le conditionnel

passé **2e** forme (j'eusse dansé).

**Il peut exprimer :**

● **Le désir ou le regret :**

- Je **préfèrerais** te revoir aujourd'hui.
- J'**aurais préféré** te revoir aujourd'hui.

● **La supposition :**

Le tremblement de terre **aurait fait** beaucoup de victimes.

● **Une demande polie :**

Je **voudrais** connaître le prix de ce meuble.

● **Une action future soumise à condition :**

▪ **j'agirais** immédiatement si j'en avais les moyens. (conditionnel présent et imparfait de l'indicatif)

▪ **j'aurais agi** immédiatement si j'en avais eu les moyens. (conditionnel passé 1re forme et plus-que-parfait de l'indicatif)

▪ **j'eusse agi** immédiatement si j'en **eusse eu** les moyens. (conditionnel passé 2e forme et conditionnel passé 2e forme)

● **Une action future dans le passé :**

Tu croyais que j'**agirais** immédiatement.

#### **11.4. Emploi de l'impératif**

L'impératif exprime essentiellement **l'ordre** (à la forme affirmative) et la **défense** (à la forme négative).

- **Range** tes affaires !
- **Ne bougez plus** !

● **Il sert aussi à exprimer :**

— **un conseil :**

**Fais** attention à toi !

— **une affirmation :**

**Dites** blanc, et il dira noir !

— **un souhait, une exhortation :**

**Ne m'en veuillez pas.**

**Portez-vous** bien !

#### **11.5. Emploi de l'infinitif**

L'infinitif peut avoir une valeur de verbe, avec un sujet exprimé ou sous-entendu. **Il peut alors exprimer :**

— **Dans une proposition principale ou indépendante :**

- **un ordre :**

**Ne passe pencher !**

**Ne pas fumer.**

• **une interrogation ou une exclamation :**

Moi, **penser** une chose pareille !

Et maintenant, que **faire** ?

— **Avec la préposition à, il marque l'obligation :**

J'ai une course **à faire**.

L'infinitif peut aussi avoir une valeur de nom :

— **Sujet :**

**Écouter** de la musique est son principal loisir.

**Faire** du sport me plaît beaucoup.

— **Complément d'objet :**

J'adore **lire**.

Je n'aime pas **courir**.

— **Attribut :**

Aller à l'école, c'est **apprendre**.

— **Complément de nom :**

La joie de vivre.

La passion de jouer l'a ruiné.

— **Complément circonstanciel :**

Il rentra chez lui pour **se reposer**.

À **l'entendre**, il connaît tout sur tout !

Il reconnut la petite fille pour **l'avoir** vue dans le jardin.

## 11.6. Emploi du participe

### A-Emploi du participe présent

Le participe présent peut avoir une valeur de verbe ou d'adjectif

Le participe présent employé comme verbe :

**Il est invariable :**

- Les trois amis, **parlant** et **riant**, entrèrent dans le restaurant.
- Les jouets, **s'amoncelant** partout, avaient complètement envahi sa chambre.

👉 Il exprime une action, au présent, au passé ou au futur, qui est simultanée par rapport à l'action du verbe principal :

- Elle le regarde **jouant** avec son fils.
- Elle le regardait **jouant** avec son fils.

- J'observais le chat **courant** derrière un moineau.

● Le participe présent employé comme **adjectif verbal**:

Utilisé comme un adjectif, le participe présent devient variable et s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

Il indique alors un **état**, une **qualité**, une **habitude**.

- Elle m'a raconté des histoires **passionnantes**.
- Des journées **fatigantes**.
- Les eaux **dormantes**.

Le participe présent employé comme adjectif peut avoir les quatre fonctions de l'adjectif :

● **épithète** :

J'ai entendu une chanson **envoûtante**.

Il a vu un film **passionnant**.

● **en apposition** :

Cette chanson, **envoûtante** et triste à la fois, m'a laissé rêveur.

Le film, **passionnant** et **dépaysant**, lui a donné envie de partir en voyage.

● **attribut du sujet** :

Cette chanson est **envoûtante**.

Le film d'hier soir semblait passionnant.

● **attribut du complément d'objet** :

J'ai trouvé cette chanson **envoûtante**.

Ils ont trouvé le film **passionnant**.

👉 **Attention** : il ne faut pas confondre le participe présent et l'adjectif verbal, qui ont une terminaison commune : **-ont**. C'est le sens de la phrase qui permet de ne pas les confondre.

Pour les différencier, on peut mettre la forme en **-ant** au féminin en remplaçant dans la phrase le nom masculin par un nom féminin. Si la forme en **-ant** peut se mettre au féminin, *il s'agit bien d'un adjectif verbal* :

- Un livre **amusant**.
- Une histoire **amusante**.

Dans certains cas l'adjectif verbal a une orthographe différente du participe passé, comme dans les exemples listés ci-après :

Participe présent (verbe)	Adjectif verbal
Adhé <b>rant</b>	Adhé <b>rent</b>

Communiquant	Communicant
Convainquant	Convaincant
Différant	Différent
Équivalant	Équivalent
Fatiguant	Fatigant
Influant	Influent
Naviguant	Navigant
Négligeant	Négligent
Précédant	Précédent
Provoquant	Provocant
Somnolant	Somnolent
Suffoquant	Suffocant
Etc...	Etc...

● lorsque le *participe présent* est précédé de la préposition **-en**, il est appelé gérondif. Le gérondif est toujours invariable.

● Il indique une action qui se déroule en même temps que celle exprimée par le verbe principal :

▲ Il se blessa au genou **en tombant** sur la route goudronnée

N'oublie pas d'acheter du pain **en venant** déjeuner à la maison !

▲ **En regardant** par la fenêtre, il aperçut son ami qui passait dans la rue.

**Remarque** : le participe présent est parfois employé comme nom. Citons quelques exemples courants :

Nom	Participe présent
un combattant	combattant
un étudiant	étudiant
un fabricant	fabriquant
un habitant	habitant
un passant	passant

un président	présidant
un surveillant	surveillant

### B-Emploi du participe passé

Le participe passé peut avoir une valeur de verbe ou **d'adjectif**.

Rappelons qu'il peut s'employer seul, avec **l'auxiliaire**- être, ou avec **l'auxiliaire** avoir.

**N.B :** pour les règles d'accord du participe passé, se reporter dans ce même chapitre au § 10, Accord du participe passé, p. 127.

● L'emploi du participe passé comme **verbe**

Il peut être utilisé seul ou avec **l'auxiliaire être**.

**Employé seul, on le trouve :**

• **en apposition :**

**Levés-de bon matin**, il sortirent se promener.

**Surpris** de sa réaction, il resta sans voix.

• **utilisé comme participe présent :**

**Invitée** par son ami, elle se rend au rendez-vous, (invitée=étant invitée)

• **utilisé comme participe passé :**

Invitée par son ami, elle s'était rendue au rendez- vous et avait passé une très bonne soirée.

(invitée = ayant été invitée)

• **suivi d'un complément d'agent :**

**Rongé** par le doute, il retourna sur les lieux de l'accident.

• **utilisé avec une valeur circonstancielle :**

**Aidé** par son *ami*, il pourrait réussir, (condition)

Les sangliers, **alertés** par le bruit des pas des chasseurs, s'enfuient, (cause).

**Employé avec l'auxiliaire être, il est utilisé pour :**

• **former les temps composés de certains verbes (comme aller, venir, partir, tomber, etc.) :**

Tu **es venu me** voir.

Ils **sont arrivés** à temps.

• **former les temps composés des verbes pronominaux :**

Elle **s'est levée** de bonne heure.

Ils se **sont moqués** de lui.

• **conjuguer les verbes à la voix passive :**

Elle **est invitée** par sa sœur.

Ils **sont reçus** par leur directeur.

**Employé avec l'auxiliaire avoir, le participe passé est utilisé pour :**

• **former les temps composés des verbes à la voix active :**

Elles **ont sauté** de joie en apprenant la nouvelle.

Elle les **a choisis** pour leur optimisme et leur bonne humeur.

• **L'emploi du participe passé comme adjectif qualificatif :**

Employé comme adjectif, le participe passé est variable et s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

**Il peut être utilisé :**

• **en apposition :**

**Rassurés**, ils reprirent leur activité.

**Fatiguées**, elles s'endormirent rapidement.

• **comme épithète :**

Un appartement moderne et **décoré** avec goût.

• **comme attribut :**

Elle paraît reposée et contente.

---

## CHAPITRE III

---

### LE NOM

#### 1. Définition du nom et du groupe nominal

##### 1.1. Le nom

Le **nom** est un mot utilisé pour désigner ou nommer une **personne**, un **animal** ou une chose.

• Une personne : Catherine, Jacques, homme

- Un animal : chat, chien, poisson
- Une chose : table, chaise.

### 1.2.Le groupe nominal

Le **groupe nominal** peut désigner :

— Un nom seul :

Jacques court dans le jardin.

— Un déterminant et un nom :

**Le garçon** court dans le jardin.

Le groupe : **Le garçon** est un groupe nominal ; à l'intérieur de ce groupe, l'article le est un déterminant.

Dans ce dernier exemple, l'article le est un **déterminant** : on appelle déterminants les articles et les adjectifs non qualificatifs qui sont les constituants obligatoires du groupe nominal. On ne peut pas les supprimer, car la phrase serait alors grammaticalement incorrecte.

Le groupe nominal peut également comporter des **constituants non obligatoires**, tels que les adjectifs qualificatifs, les compléments de nom ou des propositions subordonnées relatives :

**Un jeune garçon** courait dans le jardin.

Dans cette exemple, le groupe **UN jeune garçon** est le groupe nominal. L'article **un** est un déterminant et l'adjectif qualificatif **jeune** est un constituant non obligatoire.

**Remarquons** que si l'on supprime le constituant non obligatoire jeune, la phrase reste grammaticalement correcte.

•**Le fils de mon oncle** est venu nous rendre visite.

**Le fils de mon oncle** est le groupe nominal ; l'article **le** est le déterminant et le complément du nom de **mon oncle**, est un *constituant non obligatoire*.

•**Le garçon qui est venu me voir** est mon ami.

**Le garçon qui est venu me voir** est le groupe nominal ; l'article **le** est le *déterminant* et la proposition subordonnée relative **qui est venu me voir** est un *constituant non obligatoire*.

**Remarque** : le groupe nominal, dans les exemples énoncés ci-dessus, possède un nom essentiel, appelé **noyau**, sans lequel la phrase n'a plus de sens.

**Un jeune garçon** courait dans le jardin.

(noyau : garçon)

**Le fils de mon oncle** est venu nous rendre visite, (noyau : fils)

**Le garçon qui est venu me voir** est mon ami.

(noyau : garçon)

## 2. Catégories de noms

### 2.1. Noms communs et noms propres

● On appelle **nom commun** un nom qui est commun à toutes les personnes, tous les animaux et toutes les choses appartenant à une même espèce.

— **Par exemple** le mot **ville** peut désigner toutes les villes, comme **Paris, Lille, Lyon, Marseille**, etc.

— Le mot **femme** peut désigner toutes les femmes, le mot **homme** tous les hommes, etc.

● On appelle **nom propre** un nom qui est particulier à une seule personne, un seul animal ou une seule chose.

Les noms propres s'écrivent toujours avec une majuscule.

**Parmi les noms propres, on trouve :**

— **les prénoms** : Paul, Lucie, Jacques, etc.

— **les noms** de famille : Dupont, Durand, etc.

— **les noms** de ville : Nice, Bordeaux, Toulouse.

**Remarque** : les noms d'habitants, même s'ils ne constituent pas de véritables noms propres (ils sont formés à partir des noms propres), prennent aussi une majuscule :

**Les Français** aiment les voitures italiennes.

— **les noms de fleuves et de montagnes** : la Seine, la Loire, les Pyrénées, les Alpes.

— **les noms de monuments, de constructions, de places, etc** : la cathédrale de **Notre-Dame**, le **Pont-Neuf**, la place **Stanislas**.

**Remarques :**

● Certains noms communs sont devenus des noms propres : l'époque de la **Renaissance**, l'époque du **Moyen-Âge**, Monsieur le **Député**, Monsieur le **Ministre**, Monsieur le **Président**.

● Certains noms propres sont devenus des noms communs :

Un **bordeaux** (vin de la région de Bordeaux).

Un **munster** (fromage de la région de Munster).

Un **champagne** (vin de la région de Champagne), etc.

### 2.2. Noms concrets et noms abstraits

On appelle **nom concret** un nom qui désigne une personne, un animal ou une chose. Ces noms sont concrets parce qu'ils sont réels : nous pouvons les

voir et les toucher, ils sont donc perceptibles par nos sens.

Homme — oiseau — bureau — pluie, etc.

On appelle **nom abstrait** une idée, un sentiment, une qualité générale qui peut exister de façon autonome en dehors d'une personne, d'un animal ou d'une chose :

- L'enthousiasme, la patience, la passion, l'intelligence, etc.
- La minceur, l'épaisseur, la légèreté, la lourdeur, etc.
- L'enfance, la jeunesse, la vieillesse, etc.

### 2.3.Noms collectifs

Le nom collectif est un nom qui désigne, bien qu'il soit au singulier, une réunion, un ensemble d'êtres ou de choses :

Débarrasse-moi de toute cette **ferraille** !

La **foule** applaudit le chanteur avec enthousiasme.

Une **nuée** d'insectes s'est abattue sur la récolte.

### 2.4.Noms composés

Les noms composés sont des noms formés de deux ou plusieurs mots qui désignent un seul nom, un seul être ou une seule chose :

Un pince-sans-rire

Un ver-à-soie

Un chef-d'œuvre

Un gratte-ciel.

Les mots qui forment le nom composé sont souvent unis par un trait d'union :

Des haut-parleurs.

Ils sont parfois transformés en un mot unique :

Un portemanteau.

### 2.5.Mots employés comme noms

D'autres catégories de mots peuvent être employés comme nom. Il peut s'agir par exemple :

#### ●*d'un adjectif :*

Le **noir** est ma couleur préférée.

Le **Rouge** et le **Noir** est le titre d'un roman célèbre de Stendhal. ✓ d'un verbe :

Laissez-moi vous offrir le boire et le manger.

#### ●*d'un adverbe :*

Le mieux est de rentrer tout de suite chez vous pour éviter l'orage.

● **d'un pronom :**

Qui est venu me voir aujourd'hui ?

### **3. Genre des noms**

Il y a en français deux genres dans les noms : le **masculin** et le **féminin**.

#### **3.1. Genre des noms communs**

Il existe deux sortes, ou deux genres, -de personnes, d'animaux ou de choses.

● Les noms d'hommes ou d'animaux mâles sont **masculins** :

L'homme — Le père - Le chien.

● Les noms de femmes ou d'animaux femelles sont **féminins** :

La femme — La mère — La chienne,

**Remarque** : les noms qui désignent les espèces d'animaux peuvent être masculins ou féminins :

la perruche — le canari — l'ours.

● Les noms de choses sont **masculins** ou **féminins** :

la terre — le soleil — la lune, la campagne - le bois - l'herbe.

#### **3.2. Genre des noms propres**

● Les noms *propres* de famille ou de dynastie sont toujours de genre masculin :

Les Dupont — Les Duval.

Les Bourbons — Les Capétiens — Les Mérovingiens.

● Les noms *géographiques* sont, suivant les cas, de genre masculin ou féminin. Prenons quelques exemples :

— les noms désignant des villes ou des régions sont souvent au féminin lorsqu'ils sont terminés par un **-e** muet ; sinon, ils sont de genre masculin :

La Bretagne , La Bourgogne.

Marseille , Lille.

Le Bordelais , Le Cantal.

Lyon , Paris, (de genre masculin)

— Les noms de fleuves sont de genre masculin ou féminin :

La Seine , La Garonne , Le Rhône.

— Les noms de montagnes sont de genre masculin ou féminin :

Les Alpes , Les Pyrénées.

Le Jura , Le Massif Central. etc.

#### **3.3. Formation du féminin dans les noms**

**Règle générale** : on forme le féminin d'un nom en ajoutant un **-e** muet au

masculin :

cousin ; cousine — ami ; amie.

marchand ; marchande — candidat ; candidate.

ours ; ourse — lapin ; lapine.

Cependant, les cas particuliers qui font exception à la règle sont nombreux :

□ Plusieurs noms terminés par -n ou -tau masculin doublent cette consonne au féminin avant d'ajouter un -e :

gardien ; gardienne — lycéen ; lycéenne, chat ; chatte — chien ; chienne.

□ Plusieurs noms terminés par -erau masculin forment leur féminin en -ère (avec un accent grave) : écolier ; écolière — passager ; passagère, cuisinier ; cuisinière — couturier ; couturière.

□ Les noms terminés par -eura masculin forment leur féminin en :

-euse, comme :

chanteur ; chanteuse — nageur ; nageuse, voyageur ; voyageuse — patineur ; patineuse.

-esse, comme :

docteur ; doctoresse, enchanteur ; enchanteresse.

⚠ **Attention** : certains noms terminés par -e au masculin ont aussi leur féminin en -esse :

hôte ; hôtesse — traître ; traîtresse, âne ; ânesse — poète ; poétesse.

— -ice, comme :

éducateur ; éducatrice — acteur ; actrice, électeur ; électrice — protecteur ; protectrice.

Les noms terminés par -fou -p au masculin forment leur féminin en -ve, comme dans :

veuf ; veuve. — loup ; louve.

□ Les noms terminés par -x au masculin forment leur féminin en -se :

ambitieux ; ambitieuse

époux ; épouse

religieux ; religieuse.

□ Certains noms ont des formes complètement différentes pour le masculin et le féminin. Citons quelques exemples courants :

masculin féminin

<b>Masculin</b>	<b>Féminin</b>
cerf	biche

cheval	jument
coq	poule
fil	fille
garçon	fille
gendre	bru
héros	héroïne
homme	femme
jars	oie
mâle	femelle
monsieur	madame
mouton	brebis
neveu	nièce
oncle	tante
père	mère
sanglier	laie
taureau	vache .

### **Remarques**

- La même forme peut à la fois servir pour le masculin et le féminin :  
un ou une artiste — un ou une propriétaire,  
un ou une peintre — un ou une écrivain.  
Un ou une élève — un ou une concierge.
- Dans certains cas , le genre sert à différencier un même nom qui peut avoir des significations différentes :  
un voile (étoffe) — une voile (de bateau)  
le garde (personne) — la garde (action de garder)  
un moule (modèle) — une moule (coquillage)  
un mémoire (document universitaire) — la mémoire (faculté mentale), etc.

### **LE SAVIEZ-VOUS ?**

Les lettres, elles aussi, possèdent un genre :

✓Lettres de genre masculin :

a, b, c, d, e, g, i,j, k, o,p, q, t, u, v, w,y, z.

✓Lettres de genre féminin : f,h,l,m,n,r,s,x.

## **4.Nombre des noms**

### **4.1.Pluriel des noms**

### **Règle générale :**

S Il existe deux nombres :

—le **singulier** sert à désigner un seul être ou une seule chose ;  
un livre — un ordinateur.

—le **pluriel** désigne plusieurs êtres ou plusieurs choses :  
des livres — des ordinateurs.

●Le **pluriel** des noms est en général indiqué en ajoutant un **-s** au nom au singulier :

une veste ; des vestes

une table, des tables.

### **Exceptions :**

✓La forme des noms terminés au singulier par **-s**, **-x** ou **-z** ne change pas au pluriel :

un tapis ; des tapis — un tamis ; des tamis, une souris ; des souris — un fils ;  
des fils, un prix ; des prix — une voix ; des voix, une toux ; des toux — un nez ;  
des nez .

✓Les noms terminés par **-au**, **-eau** ou **-eu** prennent en général une **-x** au pluriel :

un bateau ; des bateaux — un joyau ; des bijoux, un vœu ; des vœux — un  
cheveu ; des cheveux.

**Attention** : les noms bleu, landau, pneu prennent aussi une **-s** au pluriel :  
un bleu ; des bleus — un landau ; des landaus—un pneu ; des pneus.

✓Les noms terminés en **-ou** prennent le plus souvent une **-s** au pluriel :

un clou ; des clous — un fou ; des fous, un verrou ; des verrous — un trou ;  
des trous.

**Attention**-: sept noms terminés par **-ou** prennent une **-x** au pluriel :

un bijou ; des bijoux — un caillou ; des cailloux, un chou ; des choux — un  
genou ; des genoux, un hibou ; des hiboux — un joujou ; des joujoux, un pou  
; des poux.

✓Les noms terminés en **-ail** forment en général leur pluriel en ajoutant une **-s** :

un détail ; des détails — un éventail ; des éventails, un chandail ; des  
chandails.

**Attention** : **sept** noms terminés par **-ail** forment leur pluriel en **-aux** :

un bail ; des baux — un corail ; des coraux, un émail ; des émaux — un

soupirail ; des soupiraux, un travail ; des travaux — un vantail ; des vantaux, un vitrail ; des vitraux.

**Exception :**

du bétail ; des bestiaux (pluriel irrégulier).

✓ Les noms terminés par -al forment en général leur pluriel en -aux :  
un journal ; des journaux — un mal ; des maux, un cheval ; des chevaux. —  
un animal ; des animaux.

**Attention :** plusieurs noms font exception en prennent une -s au pluriel :

un bal ; des bals — un carnaval ; des carnivals.

un chacal ; des chacals — un festival ; des festivals.

un récital ; des récitals — un régal ; des régals.

**Remarque :** certains noms ne s'emploient qu'au pluriel ; prenons quelques exemples :

Il est aux **aboïs** depuis qu'ü a des problèmes d'argent. Elle marchait parmi les **décombres**.

La police des **mœurs** enquête.

Il scrutait les **ténèbres** avec inquiétude.

Vous devez me verser des **arrhes** tout de suite si vous voulez acheter ce produit...etc.

#### 4.2.Pluriel des noms composés

**Rappel :** Les noms composés sont des noms .formés de deux ou plusieurs mots qui désignent un seul nom, un seul être ou une seule chose (voir § 2.4 de ce chapitre).

✓ Lorsque le nom composé est écrit en un seul mot, il s'accorde le plus souvent au pluriel sur le modèle des noms simples :

un portemanteau ; des portemanteaux un portefeuille ;des portefeuilles

un contresens ;des contresens

**Attention :** il existe des exceptions, du type :

un monsieur ;des messieurs.

Madame ;Mesdames

un bonhomme des bonshommes, etc.

✓ Lorsque le mot composé est formé soit de deux noms, soit d'un **nom** et d'un **adjectif**, il fait porter à tous deux la marque du pluriel.

un chou-fleur, des chou-fleur

un coffre-fort, des coffres forts

un rouge-gorge, des rouges-gorges,  
un beau-frère, des beaux-frères,  
un oiseau-mouche, des oiseaux mouches  
une sage-femme, des sages-femmes.

**Attention** à ces **exceptions** :

un grand-père, des grands-pères

**mais**

une grand-mère, des grand-mères

un grand-oncle, des grands-oncles

**mais**

une grand-tante, des grand-mères

une grand-place, des grand-places

une grand-rue, une grand-rues

Une grand-messe, des grand-messes

des grand-tantes, , des grand-rues, des grand-messes, etc.

✓ Lorsque les deux noms d'un mot composé sont unis par une préposition, seul le premier porte la marque du pluriel :

un arc-**en**-ciel ; des arcs-**en**-ciel,

un chef-**d'**œuvre ; des chefs-**d'**œuvre,

un pot-**de**-vin ; des pots-**de**-vin.

**Remarque** : dans certains mots, la préposition peut être sous-entendue :

un timbre-poste ; des timbres-poste (car il s'agit de timbres **pour** la poste),

un terre-plein ; des terre-pleins.

(car il s'agit d'endroits pleins **de** terre).

**Attention** à ces exceptions :

un pied-à-terre, des pied-à-terre

un pot-au-feu, des pot-au-feu

un pur sang, des pur sang, (chevaux) des tête-à-tête, un tête-à-tête

✓ Dans le nom composé formé d'un verbe et d'un nom, verbe reste invariable et le nom est variable au pluriel : un tire-bouchon ; des tire-bouchons,

un porte-crayon ; des porte-crayons,

un prête-nom ; des prête-noms,

un couvre-lit ; des couvre-lits.

un couvre-pied ; des couvre-pieds, un casse-noisette ; des casse-noisettes. g

### **Remarques**

✓ Lorsque les noms composés ont déjà une terminaison en -s au singulier, ils ne changent pas au pluriel :

un brise-lames ; des brise-lames

un chasse-mouches, des chasse-mouches

un compte-gouttes, des compte-gouttes

un cure-dents, des cure-dents

un porte-clefs, des porte-clefs

un presse-papiers, des presse-papiers un vide-poches, des vide-poches, etc.

✓ Dans les mots composés formés à l'aide du verbe **garder**, garde se met au pluriel lorsqu'il désigne une personne et reste invariable lorsqu'il désigne une chose :

un garde-malade, des gardes-malade (personne)

un garde-chasse ; des gardes-chasse, (personne)

un garde-manger, des garde-manger

une garde-robe, des garde-robes, etc.

**Attention** : il existe de nombreuses exceptions à cette règle, beaucoup de mots restant invariables au pluriel. Nous citons ci-après quelques **exemples** courants :

Un abat-jour ; des abat-jour,

Un brise-glace ; des brise-glace,

Un brûle-parfum ; des brûle-parfum.

Un casse-tête ; des casse-tête

Un chasse-neige, des chasse-neige un Un coupe-gorge, des coupe-gorge

Un gagne-pain, des gagne-pain

Un grille-pain, des grille-pain

Un perce-neige, des perce-neige

Un porte-monnaie, des porte-monnaie Un serre-tête, des serre-tête

Un trouble-fête, des trouble-fête.

✓ Dans le nom composé formé d'un mot invariable et d'un nom, le mot invariable reste invariable et le nom est variable au pluriel :

un contre-coup, des contre-coups

un sous-sol, des sous-sols.

un vice-président, des vice-présidents.

✓ Les noms composés qui ne comportent ni un nom, ni un adjectif, sont

invariables :

un laissez-passer ; des laissez-passer, un passe-partout ; des passe-partout,  
un pince-sans-rire ; des pince-sans-rire, un va-et-vient ; des va-et-vient.

#### 4.3.Pluriel des noms propres

✓ Les noms propres désignant les noms de familles sont toujours au singulier :

Les **Duroc** sont venus avec nous faire du ski.

✓ Les noms propres, lorsqu'ils sont employés comme des noms communs, prennent la marque du pluriel :

Les **Français** — Les **Italiens** - Les **Allemands**, etc.

Dans ce merveilleux musée, vous admirerez plusieurs **Cézannes** et plusieurs **Rembrandts**.

Les **Socrates** se font rares de nos jours !

(c'est-à-dire des philosophes ayant la valeur de Socrate)

**Attention** : lorsque le nom propre désigne une seule personne, il est au singulier, même s'il est précédé d'un article pluriel :

•• Les Molière et les Corneille ont illustré le *xvii*<sup>e</sup> siècle.

✓ Les noms propres de pays prennent la marque du pluriel :

Les **Antilles** — Les **Canaries** — Les **Philippines**.

#### 4.4.Pluriel des noms latins ou étrangers

✓ Certains noms latins ou étrangers prennent, avec l'usage, la marque du pluriel :

un agenda ; des agendas

un alinéa ; des alinéas

un bifteck ; des biftecks

un concerto ; des concertos

un ténor ; des ténors

un pipe-line ; des pipe-lines

un référendum ; des référendums

un médium ; des médiums

✓ D'autres, en revanche, sont susceptibles de:

—garder la marque du pluriel étranger :

un desideratum ; des desiderata,

un gentleman ; des gentlemen,

un soprano ; des soprani

— **de rester invariable :**

un extra ; des extra

un post-scriptum ; des post-scriptum, un vade-mecum ; des vade-mecum.

— **d'accepter la marque du pluriel étranger et la marque du pluriel français :**

un match ; des matchs ; des matches.

un maximum ; des maximums ; des maxima.

un solo ; des solos ; des soli

★ **Attention** : le mot *media*, au sens de moyen de communication de masse (radio, télévision, etc...) s'emploie au singulier et prend un s au pluriel.

## 5. Fonctions du nom

Dans une phrase, le nom peut remplir plusieurs fonctions :

✓ **Sujet** : le nom est sujet du verbe.

Il est informaticien dans une société de services.

Le sujet *il* est dans l'état exprimé par le verbe *est*.

**Catherine** aime écouter de la musique.

Le sujet *Catherine* fait l'action exprimée par le verbe *écouter* (voix active).

**Paul, Marie et Jacques** travaillent ensemble depuis trois ans.

Les trois sujets *Paul, Marie et Jacques* font l'action exprimée par le verbe *travailler* (**voix active**).

Les voyageurs *Jurent* assaillis de questions.

Le sujet **voyageurs** subit l'action exprimée par le verbe *assaillir* (**voix passive**).

### Remarques :

• Dans les phrases employant le pronom neutre *il*, ce dernier n'est que le sujet apparent du verbe ; le sujet réel est placé après le verbe :

Il est tombé beaucoup de **neige** aujourd'hui.

Il est le sujet apparent ; *neige* est le sujet réel.

• Le sujet est parfois placé après le verbe ou se trouve loin du verbe :

Dans ses yeux brillait **l'espoir** de réussir.

Dans cet exemple, le sujet *espoir* est placé après le verbe *brillier*.

**André**, en prenant la décision de faire un long voyage, a démissionné de son emploi d'ingénieur.

*André* est le sujet du verbe *démissionner*.

✓ **en apposition** :

Son médecin, chirurgien de renom, la rassura sur la santé de son fils.

✓ **complément d'objet :**

Elle aperçut son **ami** et lui fit un signe de la main.

(ami est complément d'objet direct)

Quel CD avez-vous choisi d'acheter ?

(CD est complément d'objet direct)

Il demanda à son **frère** de l'accompagner au cinéma. (frère est complément d'objet indirect)

✓ **attribut du sujet :**

Mon oncle est devenu **sportif** professionnel depuis peu.

(sportif est attribut du sujet oncle)

Annie et Jacqueline sont **amies** depuis leur enfance, (amies est attribut des sujets Annie et Jacqueline)

✓ **complément circonstanciel :**

Elle trébucha en marchant dans une **flaque** de boue.

En sortant de son **bureau** le soir, il allait se promener dans le parc avant de rentrer chez lui.

✓ **complément d'agent :**

Julien a été récompensé par son **père** pour avoir réussi son examen.

Il a été mordu par le **chien** du voisin !

✓ **complément d'attribution :**

Marc écrivit à ses **parents** pour leur annoncer la décision qu'il avait prise.

## 6. Règles d'accord

**Règle générale** d'accord : Lorsque deux noms se suivent et désignent le même être ou la même chose, le second s'accorde en genre et en nombre avec le premier :

- Les sœurs jumelles.
- Les apprentis menuisiers.

✓ Si le nom se rapporte à plusieurs autres noms, il s'accorde en genre et en nombre avec des noms :

— **en nombre** (il est donc au pluriel) ;

**Paul** et **Jacques** sont cousins.

— **en genre**, si les noms sont de même genre ; si les noms sont de genre différents, il se met au masculin.

- Jacqueline et Cécile sont **cousines**.

Jacqueline et Cécile sont des noms propres de genre féminin, cousines est de genre féminin.

- Julien. Paul et Cécile sont **cousins**.

Julien et Paul sont des noms propres de genre masculin, Cécile est de genre féminin, cousins est donc de genre masculin. De même:

**Caroline** et **Pierre**, sont **amis**.

✓ Si le nom est employé pour compléter un autre nom, il se met au singulier ou au pluriel en fonction du sens de la phrase :

- Une botte de **chocolats**.
- Un panier de **poires**.

Les noms chocolats et poires sont au pluriel car ils désignent plusieurs éléments qu'on peut compter.

- De la confiture **d'abricot**.
- De la confiture **d'abricots**.

Dans ces exemples, le complément du nom abricot peut se mettre au singulier ou au pluriel :

— si on considère que le mot abricot désigne la matière : de la confiture faite avec de l'abricot, il est au singulier car il désigne alors un tout ;

— **au contraire**, si le mot abricots désigne plusieurs fruits qu'on peut compter : de la confiture faite avec des abricots, il se met alors au pluriel.

▪ Cependant, en fonction du nombre indiqué par le sens, on écrira plutôt :  
De l'huile **d'olive**.

Un sachet de **bonbons**.

Un tas **d'herbe** ou un tas **d'herbes sèches**.

## 7. Compléments du nom

Le nom peut être complété par des mots ou une proposition qui le complète : ils sont appelés **compléments du nom**.

- Une **table** en **bois** de chêne, bois est complément du nom table.
- Un **bouquet** de **roses** rouges, roses est complément du nom bouquet.

Les mots **bois** et **roses** complètent le sens des noms table et bouquet, et permettent d'identifier de quelle table et de quel bouquet il s'agit.

Les compléments du nom qui sont utilisés pour le compléter peuvent être :

✓ **un autre nom** :

- Une **chemise** à **fleurs**.

- Un **écrivain** de **renom**.

Les compléments **fleurs** et **renom** précisent la **qualité** des noms chemise et écrivain.

- Un **canapé** en **cuir**.
- Une **robe** en **soie**.

Les noms **cuir** et **soie** indiquent la **matière** du canapé et de la chemise.

Le nom complément du nom peut donner d'autres **types d'indications** :

- des **cris** de **joie**, (cause)
- un **verre** de **vin**. (contenu)
- Les **lunettes** de **Sylvie**, (possession)

✓ **un pronom** :

- **L'amidont** je t'ai parlé est arrivé aujourd'hui,

✓ **un adjectif** :

- Un **vase fragile**.

✓ **un adverbe** :

- La **fenêtre** de **devant**,

✓ **un infinitif** :

- Un **fer** à **repasser**,

✓ **une proposition** :

- Le **café** où **il avait l'habitude de venir prendre un verre** le soir était fermé.

---

## CHAPITRE 4

---

## 1. Définition de l'adjectif qualificatif

L'adjectif qualificatif est un mot que l'on ajoute au nom afin d'en préciser le sens. Il sert à exprimer une qualité attribuée au nom qui permet de le qualifier ou de le déterminer plus précisément :

- Il m'a offert une **jolie** écharpe **bleue**.

Dans cet exemple, les mots **jolie** et **bleue** sont des adjectifs ; ils indiquent les qualités de l'écharpe.

L'adjectif qualificatif est un mot variable qui indique une qualité ou une caractéristique :

- Une journée **ensoleillée**.
- Un **jeune** homme.
- Un pull-over **rouge**.

Dans la phrase :

- Le **gros** chat noir aux yeux **jaunes**.

Les mots : **gros**, **noir** et **jaune**, sont ajoutés au nom pour décrire le chat.

## 2. Genre de l'adjectif qualificatif

L'adjectif qualificatif possède deux genres :

### ✓ le masculin :

- Un pantalon **gris**.
- Un meuble **bas**.

### ✓ le féminin :

- Une chemise **grise**.
- Une table **basse**.

## Formation du féminin des adjectifs

**Règle générale** : pour mettre au féminin la plupart des adjectifs, on ajoute un **-e** au masculin. Cependant, cette règle comporte plusieurs exceptions, listées ci-après :

### ✓ Les adjectifs terminés par un -e muet au masculin

Les adjectifs terminés par un **-e** muet au masculin gardent la même forme au féminin :

- Un sac **vide**—Une botte **vide**.
- Un **agréable** séjour Une **agréable** soirée.
- Un jugement **juste**—Une **juste mesure**.
- Un cadeau **utile**—Une remarque **utile**.
- Un vêtement **propre**—Une chemise **propre**.

### ✓ Les adjectifs terminés en -er

Les adjectifs terminés en **-er** ont leur féminin en **-ère** :

- Un être **cher**— Une maison **chère**.
- Un sac **léger**— Une valise **légère**.
- Un fruit **amer**— Une orange **amère**.

✓ Les adjectifs terminés par **-eur**

Les adjectifs terminés par **-eur** possèdent quatre formes possibles au féminin :

— Ils ajoutent simplement un **-e** au féminin, en respectant ainsi la *règle générale d'accord* :

- Un garçon **majeur**— Une fille **majeure**.
- Le grade **supérieur**— Une raison **supérieure**.

— Ils forment leur féminin en **-euse** :

- Un enfant **rieur**— Une fillette **rieuse**.
- Un homme **menteur**— Une femme **menteuse**.

— Ils forment leur féminin en **-trice** :

- Un geste **destructeur**— Une attitude **destructrice**.
- Un artiste **créateur**— Une œuvre **créatrice**.

— Il forment leur féminin en **-eresse** :

- Un serment **vengeur**— Une action **vengeresse**.

✓ Les adjectifs terminés par **-et**

— Les adjectifs terminés par **-et** doublent en général le **-t** au féminin et forment leur féminin en **-tte** :

- Un chien grassouillet. — Une femme grassouillet**te**.
- Un enfant flu**et**. — Une fillette flu**ette**.

— Cependant, certains adjectifs en **-et** ont leur féminin en **-ète**.

- Un homme **inquiet**. — Une personne **inquiète**.
- Un exemple **concret**. — Une remarque **concrète**.
- Du pain **complet**. — Une journée **complète**.

✓ Les adjectifs terminés en **-ot**

— Les adjectifs terminés en **-ot** forment en général leur féminin en **-ote** :

- Un chien **idiot**. — Une chienne **idiote**.

Cependant, certains adjectifs terminés en **-ot** forment leur féminin en **-otte** :

- Un homme **sot**. — Une femme **sotte**.
- Un appartement **vieillot**. — Une armoire **vieillotte**.

✓ Les adjectifs terminés en **-s** ou **-x**

— Les adjectifs terminés en **-s** ou **-x** forment leur féminin en **-sse** ou **-se** :

- Un chien **gras**. — Une poule **grasse**.
- Un tissu **épais**. — Une nuit **épaisse**.
- Un homme **mauvais**. — Une huître **mauvaise**.
- Des **faux** papiers. — De **fausses** informations.
- Des cheveux **roux**. — Une chevelure **rousse**.
- Un homme **jaloux**. — Une femme **jalouse**

✓ Les adjectifs terminés par un -f

Les adjectifs terminés par un **-f**au masculin transforment le **-f**en **-v** au féminin et ajoutent un **-e** :

Un homme **veuf**. — Une femme **veuve**.

Un vêtement **neuf**. — Une robe **neuve**

Un enfant **vif**. — Une réaction **vive**.

✓ Les adjectifs aigu, suraigu, ambigu, exigu, contigu forment leur féminin avec un -è (lettre -e avec tréma) :

- Un son **aigu**. — Une douleur **aiguë**
- Un son **suraigu**. — Une sonorité **suraiguë**
- Un conseil **ambigu**. — Une personne **ambiguë**
- Un appartement **exigu**. — Une chambre **exiguë**.
- Des appartements **contigus**. — Des maisons **contiguës**.

✓ Les adjectifs terminés par -el, -eil, -ul, en, -onLes adjectifs terminés par **-el, -eil, -ul, -en, -on**doublent la consonne finale au féminin et ajoutent un **-e** :

- Un homme **cruel**. — Une remarque **cruelle**
- Un **vieil** homme. — Une **vieille** maison.
- Un match **nul** — Une somme **nulle**
- Un meuble **ancien**. — Une carte **ancienne**.
- Un **bon** fromage. — Une **bonne** confiture.

✓ Liste d'adjectifs dont la forme au féminin est irrégulière.

Nous avons listé ci-après quelques adjectifs d'usage courant qui forment leur féminin de **manière irrégulière** :

Masculin	Féminin
Beau	Belle
Bénin	Bénigne
Blanc	Blanche
Caduc	Caducque

Doux	Douce
Favori	Favorite
Fou	Folle
Franc	Franche
Frais	Fraîche
Gentil	Gentile
Grec	Grecque
Jumeau	Jumelle
Long	Longue
Malin	Maline
Mou	Molle
Public	Publique
Sec	Sèche
Turc	Turque
Vieux	Vieille
Etc...	Etc...

**Remarque** : devant un nom qui commence par une voyelle ou une -h muette, les adjectifs :

beau, nouveau, fou, mou, vieux deviennent: bel, nouvel, fol, mol, vieil.

- Un homme beau. — Un bel homme.
- Un âge nouveau. — Un nouvel âge.
- Un vieux vêtement. — Un vieil habit.

■ **Attention:**

☆ Certains adjectifs s'utilisent pour le masculin et le féminin à la fois :

Un homme bougon—Une femme bougon.

- Un enfant grognon—Une fillette grognon.

☆ Certains adjectifs ne s'emploient qu'au masculin : Un nez aquilin.

☆ Certains adjectifs ne s'emploient qu'au féminin : Une dent canine.

- Il est resté bouche bée.

### 3. Nombre de l'adjectif qualificatif

**Règle générale :**

• On peut employer deux nombres pour les adjectifs qualificatifs (au masculin ou au féminin) : le singulier et le pluriel.

• Pour former le pluriel des adjectifs qualificatifs, on ajoute le plus souvent

une -s .

- Un enfant **content**—Des enfants **contents**..
- Un chat **noir**—Des chats **noirs**.
- Une **grande** armoire—De **grandes** armoires.

Cependant, cette règle comporte plusieurs cas spéciaux, listées ci-après :

● Les adjectifs qui se terminent par -s ou -x

Les adjectifs qui se terminent par -s ou -x ont un singulier et un pluriel communs :

Un chien gros et **gras**. — Des chiens **gros** et gras.

Un enfant **joyeux**. — Des enfants **joyeux**.

Un homme **heureux**. — Des hommes **heureux**.

■ Les adjectifs qui se terminent par -al

— Les adjectifs qui se terminent par -al font en règle générale leur pluriel en -aux :

Un repas **frugal**. — Des repas **frugaux**

Un homme **jovial**. — Des hommes **joviaux**.

Un froid **glacial**. — Des froids **glaciaux**

— Cependant, certains adjectifs terminés en -al prennent une -s au pluriel :

banal — banals

bancal — bancals

fatal — fatals

final — finals

naval — navals, etc.

✓ Les adjectifs qui se terminent par -eau — Les adjectifs qui se terminent en -eau forment leur pluriel en -x :

Un **nouveau** livre. — De **nouveaux** livres.

Un **beau** garçon. — De **beaux** garçons.

Un **monde nouveau**. — Des **mondes nouveaux**.

#### 4. Degrés de qualification des adjectifs qualificatifs

L'adjectif énonce une caractéristique, qui peut exister avec des degrés de signification différents.

##### 4.1. Le positif

Dans ce cas, l'adjectif exprime simplement une qualité ou une caractéristique sans introduire de nuance de comparaison.

La voiture est **Rapide**.

Laurent est **grand**.

Le froid est **glacial**.

## 4.2. Le comparatif

Le comparatif exprime une qualité ou une caractéristique avec une idée de comparaison.

### Construction du comparatif

Il est construit selon le modèle suivant :

Premier élément de comparaison

+ plus + adjectif qualificatif + que + 2e élément de comparaison.

.....  
*Premier élément de comparaison + aussi + adjectif qualificatif + que + 2e élément de comparaison.*

.....  
*Premier élément de comparaison + moins + adjectif qualificatif + que + 2e élément de comparaison.*

.....Les éléments de comparaison sont le plus souvent des noms, des adjectifs ou des adverbes.

### ✓ Le comparatif de supériorité.

On forme le comparatif de supériorité en ajoutant la forme **plus... que** à l'adjectif.

**Ex** : La voiture est **plus** rapide **que** le vélo.

L'adjectif **rapide** s'applique à la fois aux deux noms : *voiture* et *vélo* ; Cependant, le comparatif de supériorité **plus ... que** indique que la caractéristique de rapidité s'applique davantage à la voiture qu'au vélo.

**Ex** : Cette voiture est **plus** rapide **que** confortable.

Dans cet exemple, la voiture possède deux caractéristiques, représentées par les deux adjectifs : **rapide** et **confortable**. Le comparatif de supériorité indique que la *rapidité* est plus importante que le *confort*. Les deux éléments de la comparaison sont ici des adjectifs.

**Ex** : Laurent est **plus** grand **que** Jacques.

Le 2e élément de comparaison est ici un nom : **Jacques**.

**Attention** : il existe trois adjectifs qui possèdent un comparatif de supériorité irrégulier :

- **bon** devient **meilleur** :

Les huîtres sont **meilleures** en hiver.

Il est **meilleur** joueur que toi !

- **mauvais** devient **pire** :

Le remède est **pire** que le mal !

- **petit** devient **moindre** :

C'est un **moindre** danger.

C'est un **moindre** mal.

- **Le comparatif d'égalité**

Il est indiqué par la forme **aussi,, que** :

Jacques est **aussi** grand **qu'**Hervé.

Le lièvre est **aussi rapide que** la tortue est lente.

Dans cet exemple, la comparaison est faite entre deux caractéristiques (les adjectifs : rapide et lente) qui sont attribuées à deux noms différents, le lièvre et la tortue.

- **Le comparatif d'infériorité**

Il est indiqué par la forme **moins... que** :

Le vélo est **moins** rapide **que** la voiture.

Jacques est **moins** grand **que** Laurent.

Dans ces deux exemples, les deux éléments de la comparaison sont des noms.

**Remarque** : les éléments de la comparaison sont parfois sous-entendus.

Il fait **plus** de vent (**sous-entendu** : cette semaine) **que** la semaine dernière.

Le premier élément de la comparaison est **sous-entendu**.

Ce pays où la vie est **plus** facile (sous-entendu : **que** le pays dans lequel je vis).

Le deuxième élément de la comparaison est sous-entendu.

### 4.3. Le superlatif

Il décrit une qualité exprimée à son plus haut degré.

- **Le superlatif absolu**

Le superlatif est dit absolu lorsqu'il exprime une qualité ou une

caractéristique à un très haut degré sans introduire de comparaison.

**Lorsqu'on dit :**

L'avion est **très** rapide,

on indique que l'avion possède la caractéristique de rapidité à un très haut degré et on ne le compare à aucun autre moyen de transport.

Le superlatif absolu est marqué par l'utilisation, devant un adjectif, des termes : **très, fort, extrêmement, infiniment**.

Il est **extrêmement** intelligent.

Il est **fort** tard !

### ● **Le superlatif relatif**

Le superlatif relatif, comme le superlatif absolu, exprime une qualité ou une caractéristique à un très haut degré, mais il introduit une comparaison.

-C'est l'étudiant **le plus** intelligent de sa promotion.

-Je veux acheter le modèle de voiture **le plus** récent.

Le superlatif relatif exprime dans ces deux exemples la supériorité.

-C'est l'étudiant **le moins** intelligent de sa promotion.

-C'est le logiciel de jeu **le moins** cher du magasin.

Le superlatif relatif exprime ici l'infériorité.

■ **Remarque** : l'article peut être remplacé par un adjectif possessif :

Jacques est **mon meilleur** ami.

**Nos plus** vieux vins sont parfois **nos meilleurs** vins.

## 5. Fonctions de l'adjectif qualificatif

L'adjectif qualificatif, à l'intérieur d'une phrase, peut occuper trois fonctions :

### • **Épithète**

Il est épithète lorsque la caractéristique qu'il exprime est directement appliquée au nom, sans l'intermédiaire d'un verbe ; dans ce cas, l'adjectif suit ou précède le nom ou le pronom auquel il se rapporte.

**Ex** : Un sportif **acharné**.

**Ex** : Une **jolie** fille.

**Remarques** :

• Un même nom peut avoir plusieurs adjectifs épithètes :

-Une **jeune** fille **jolie** (ou une **jolie jeune** fille).

• Un même adjectif épithète peut se rapporter à plusieurs noms :

-Des hommes et des femmes ***enthousiastes***.

• ***Attribut***

L'adjectif est attribut du sujet :

— lorsqu'il est relié au sujet par le verbe être.

**Ex** : Il est ***heureux***.

— lorsqu'il est relié au sujet par un verbe d'état (sembler, paraître, devenir, rester, etc.) :

**Ex** : Elle semble très ***inquiète*** ce soir.

— lorsqu'il est relié au sujet par un verbe d'action intransitif (naître, vivre, mourir, partir, etc.) :

**Ex** : Il vécut ***seul*** jusqu'à la fin de sa vie.

***L'adjectif est attribut du complément d'objet :***

**Ex** : Le succès l'a rendu ***confiant*** et ***heureux***.

● ***En apposition***

- Très ***reconnaissant***, il nous a remerciés de notre aide.

- Le temps, très ***ensoleillé***, permet à tout le monde de sortir.

## 6. Accord de l'adjectif qualificatif

### 6.1. Règles d'accord

**Règle générale** : L'adjectif qualificatif, qu'il soit épithète, attribut ou en apposition, s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte.

**Ex** : ***Elle*** est ***heureuse***.

L'adjectif ***heureuse*** est au féminin singulier parce qu'il qualifie le pronom *elle*, qui est au féminin singulier.

**Ex** : Les enfants sont très ***agités*** ce soir.

L'adjectif ***agités*** est au masculin pluriel parce qu'il qualifie le nom *enfants*, qui est au masculin pluriel.

✓ ***L'adjectif qui se rapporte à plusieurs noms est au pluriel :***

***Souples*** et ***silencieux***, les ***chats*** ont disparu dans la nuit.

Les adjectifs ***souples*** et ***silencieux*** sont au masculin pluriel parce qu'ils qualifient le nom ***chats***, qui est au masculin pluriel.

**Remarque** : si l'adjectif placé à la suite de plusieurs noms ne se rapporte

qu'au dernier nom énuméré, l'accord se fait uniquement avec ce nom et non plus avec les précédents.

**Ex** : Elle a fait preuve à cette occasion d'un courage et d'une sensibilité **communicative**.

✓ **Si l'adjectif se rapporte à plusieurs noms de genre différent (masculin et féminin), l'adjectif est au pluriel :**

**Ex** : La **mère** et son **enfant** sont **contents**, de sortir dans le parc.

Le nom **mère** est féminin singulier, le nom **enfant** est masculin singulier. L'adjectif qualificatif **contents**, qui se rapporte aux deux noms, est masculin pluriel.

La petite fille et son frère semblent fâchés.

**Attention:**

- Dans une phrase, il convient de bien identifier le nom auquel se rapporte l'adjectif :

**Ex** : Une **veste** de cuir **tachée**.

L'adjectif qualificatif **tachée** se rapporte au nom féminin **veste**.

**Ex** : Un **plat** de viande **succulent**.

L'adjectif qualificatif **succulent** se rapporte au nom masculin **plat**.

## 6.2. Le cas des adjectifs composés

— Lorsque deux adjectifs se suivent et forment un adjectif composé, les deux adjectifs s'accordent tous deux avec le nom (ou le pronom) auquel ils se rapportent.

**Ex** : Il faut que tu raccompagnes tes amis chez **eux** : ils sont **ivres morts** !

**Ex** : La saveur **aigre-douce** de ce clafoutis aux cerises est bien agréable.

— Dans un adjectif composé, lorsque le premier terme est un adverbe (ou un adjectif employé comme adverbe), un mot invariable ou une abréviation modifiant le deuxième terme (qui est un adjectif), le premier terme est invariable et l'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom (ou pronom) :

**Ex** : Regarde ces deux bébés **nouveau-nés** !

**Ex** : Je n'achète que des haricots **extra-fins**.

**Ex** : Les fluctuations boursières sont des signes **avant-coureurs** de perturbations économiques.

**Ex** : Faites attention aux rayons **infra-rouges** !

— Les adjectifs composés désignant des couleurs restent invariables :

**Ex** : Je n'aime que les chemises jaune pâle.

Mes fleurs préférées sont **bleu clair**.

### ✓ Le cas des adjectifs nu et demi

— Placés devant le nom, ils sont invariables :

Il avait pris l'habitude de marcher **nu**-pieds dans sa chambre.

- Tu as plus d'une **demi**-heure de retard !

- Je voudrais une **demi**-baguette, s'il vous plaît !

- Mon amie a été **demi**-ruinée par la chute de ses actions en bourse.

Dans cet exemple, demi est employé comme adverbe placé devant un adjectif ou un participe ; dans ce cas, il reste aussi invariable.

— Placés après le nom, ces deux adjectifs s'accordent avec ce dernier, en genre pour demi et en genre et en nombre pour nu :

- La petite fille courait pieds **nus** sur la plage.

- Il est neuf heures et **demie**

(sous-entendu : neuf heures et une demie, l'accord se fait avec heure).

En revanche, dans la phrase :

Cette horloge ne sonne plus les **demies** !

demies est ici employé comme nom et il devient donc variable.

## CHAPITRE 5

### LE DÉTERMINANT

#### 1. Définition et espèces de déterminants

##### 1.1. Définition et caractéristiques

##### Définition du déterminant:

■ On appelle « **déterminant** » les articles et les adjectifs non qualificatifs (appelés adjectifs déterminatifs)

qui sont les constituants obligatoires du groupe nominal.

■ Les déterminants présentent des caractéristiques communes :

a) **Leur emploi** est, en règle générale, obligatoire à l'intérieur du groupe nominal pour que la phrase garde son sens et soit grammaticalement correcte.

**Ex** : *Le canari chante dans sa cage.*

La suppression des déterminants **le** et **sa** rendrait la phrase incorrecte.

- Toutefois, **l'omission du déterminant** est possible dans certains cas énumérés ci-après;

- devant un **nom** propre de personne ou de **ville** :

**Ex** : Paul joue au tennis et Rosalie regarde un film à la télévision.

**Ex** : Paris est **la** capitale de **la** France.

**Ex** : Lyon est **une** grande ville.

- devant les noms de jours et de mois :

**Ex** : Décembre est **un** mois triste et pluvieux, je préfère prendre mes vacances en mai.

- devant un nom ou un groupe nominal mis en apposition, attribut du sujet ou employé comme adjectif :

**Ex** : Cette femme, **cantatrice célèbre**, a chanté dans un opéra de Verdi à Paris la semaine dernière.

**Ex** : Mon frère est **directeur d'usine**.

**Ex** : Le sapin, **roi** des forêts.

**Ex** : Le lion, **terreur** de la savane.

- Dans des **énumérations** :

**Ex** : Meubles, vêtements, livres, tout avait brûlé dans l'incendie.

- devant des noms mis en apostrophe ou devant un nom employé comme interjection :

**Ex** : Français, **écoutez-moi**.

**Ex** : Silence ! Courage ! Patience !

- sur des annonces, pancartes ou titres :

**Ex** : Appartement à louer. — Peinture fraîche — Tremblement de terre en Indonésie.

- dans un grand nombre de proverbes, de phrases et d'expressions figés :

**Ex** : Ventre affamé n'a point d'oreilles.

**Ex** : Noblesse oblige !

**Ex** : Avoir faim, avoir soif, avoir (prendre) peur, par hasard, prendre soin, etc.

### ■ ***La répétition du déterminant*** :

— A l'intérieur de la phrase, le déterminant est en règle générale répété devant chaque nom :

**Ex** : **Le** chat et **le** chien se battent souvent.

— Toutefois, le déterminant n'est pas répété dans des expressions toutes faites utilisant des noms unis par l'usage :

**Ex** : Les ponts et chaussées — Les eaux et forêts.

Les frères et sœurs. — Les tenants et aboutissants.

De même, il n'est pas répété lorsque deux noms unis par une conjonction de coordination désignent une seule et même chose ou personne :

**Ex** : **Mon** ami et associé. .

— Il faut répéter le déterminant lorsqu'il est employé avec plusieurs adjectifs épithètes de noms distincts qui ont un sens différent, voire opposé :

**Ex** : Veux-tu **le** grand ou **le** petit bureau ?

Cependant, lorsque les adjectifs sont épithètes d'un même nom, le déterminant ne figure qu'une fois :

**Ex** : **Le** grand et bel appartement.

**Ex** : **Ma** fidèle et serviable amie.

### ***b) La place des déterminants***

**Le déterminant** est toujours placé devant le nom auquel il se rapporte ; il peut être séparé de ce nom par plusieurs autres mots (un adjectif qualificatif épithète, un adjectif numéral ou indéfini par exemple) qui sont en général placés devant lui.

**Ex** : Le jeune **garçon** voulait devenir explorateur.

**Ex** : **Nos** trois **amis** sont partis ensemble.

**Ex** : Écoute **ces** quelques **conseils**. i

**Attention** à l'emploi particulier de **tout** avec un autre déterminant : dans ce cas, l'article ou l'adjectif possessif ou démonstratif s'intercale entre l'adjectif indéfini **tout** et le nom qu'il détermine :

**Ex** : **Toutes les** feuilles sont tombées de l'arbre.

**Ex** : **Tous mes** amis sont partis.

**Ex** : **Tous ces** discours m'ennuient.

### ***c) Règle d'accord des déterminants***

Les déterminants s'accordent en genre et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent :

**Le** film ; **les** films, — **ma** chemise ; **mes** chemises.

## 1.2. Espèces de déterminants

Le terme de **déterminant** regroupe :

**L'article** ;

• **L'article défini** : *l'*ordinateur et **la** disquette,

• **L'article indéfini** ; **une** feuille de papier.

• **L'article partitif** : Donne-moi **du** pain, s'il te plaît. **NB** : Les différentes catégories d'articles sont détaillées dans le § 2 de ce chapitre.

**Les adjectifs déterminatifs**,

qui déterminent eux aussi le nom, sont des déterminants.

Ex : **Mon** chat s'est **enfui** ce matin.

Ex : **Cet** enfant est très doué.

Les mots **mon** et **cet** indiquent de quel chat et de quel enfant on parle : ce sont des **adjectifs déterminatifs**.

Il existe plusieurs catégories d'adjectifs déterminatifs :

— **L'adjectif possessif** :

**Son** ordinateur est sur **son** bureau.

(**son** est un adjectif possessif)

— **L'adjectif démonstratif** :

**Cette** maison est celle de **mon** oncle.

(**cette** est un adjectif démonstratif)

— **L'adjectif interrogatif** :

**Quelle** est la vitesse de **cette** voiture ?

(**quelle** est un adjectif interrogatif)

— **L'adjectif indéfini** :

**Certains** habitants disent que cette maison est hantée. ( **certains** est un adjectif indéfini)

— **L'adjectif numéral** :

Ce modèle de voiture est proposé avec **deux** portes ou **quatre** portes.

(**deux** et **quatre** sont des adjectifs numéraux)

**N-B** : Les différentes catégories d'adjectifs déterminatifs, avec leurs formes,

leurs règles d'accord et leurs emplois particulière sont détaillées dans les paragraphes 3 à 8 de ce chapitre.

## 2. L'article

### 2.1. Définition de l'article

**L'article** est un déterminant variable que l'on place devant un nom pour indiquer si ce nom est pris dans un sens **déterminé, indéterminé** ou **partitif**.

### 2.2. Catégories et emplois de l'article

#### a) L'article défini

##### ✓ Emploi

L'article défini est placé devant le nom d'une chose ou d'un être déterminé de manière précise. Il peut s'agir :

- d'un être ou d'une chose désignés en général (catégorie, espèce, matière) :

**La** confiance s'oppose à **la** méfiance.

**Le** chien est **un** animal fidèle.

Elle aime travailler **le** bois.

- d'un être ou d'une chose préalablement déjà connus ou définis par la personne qui parle :

**Le** four micro-ondes est tombé en panne.

Regardons quels sont les nouveauxfilms de la semaine.

##### ✓ Formes

- Les formes de l'article défini sont les suivantes :

	Singulier	Pluriel
Masculin	Le	Les
Féminin	La	Les

- **L'article défini élide** : quand **le** et **la** sont suivis d'un mot commençant par une voyelle ou une **-h** muette, **-e** et **-a** s'élient (c'est-à-dire qu'ils sont supprimés) et sont remplacés par une apostrophe.

Par exemple, on dira :

**L'**abeille (et non : la abeille), **l'**homme (et non : le homme).

- **L'article défini contracté** : dans ce cas, l'article **le** ou **les** est contracté

(c'est-à-dire combiné, fondu) avec les prépositions **à** et **de** :

**au** remplace **à le**

**aux** remplace **à les**

**du** remplace **de le**

**des** remplace **de les**

Allons **au** village acheter la bonne brioche **du** boulanger pour **le** goûter **des** enfants.

## b) L'article indéfini

### ✓ Emploi

L'article indéfini se place devant un nom déterminé de manière vague, imprécise ou incomplète :

**Un** homme irascible. — **Une** femme grande.

Au pluriel, il indique une quantité indéterminée :

**Des** enfants s'avançaient en chantant.

### ✓ Formes

- Les formes de l'article indéfini sont les suivantes :

	Singulier	Pluriel
Masculin	Un	Des
Féminin	Une	Des

**Attention** à ne pas confondre **des**, article défini contracté (= de les) avec **des**, article indéfini (pluriel de **un, une**) :

Les jouets **des** enfants.

(**des** = article défini contracté)

Des enfants jouaient, (des = article indéfini)

## c) L'article partitif

### ✓ Emploi

L'article **partitif** est placé devant le nom pour désigner une partie d'un tout, une certaine quantité indéterminée (concrète ou abstraite).

Manger **du** pain. — Avoir **de la** patience.

### ✓ Formes

- Les formes de l'article partitif sont les suivantes :

	<i>Singulier</i>	<i>Pluriel</i>
<p><b><u>Masculin</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•devant une consonne</li> <li>•devant une voyelle</li> </ul>	<p>Du De l'</p>	<p>Des Des</p>
<p><b><u>Féminin</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•devant une consonne</li> <li>•devant une voyelle</li> </ul>	<p>De la De l'</p>	<p>Des des</p>

Il aime boire **du** jus d'orange avec **de l'** eau.

Elle rajoute **de la** sauce et **des** piments sur sa viande.

**Remarque** : au pluriel, la valeur partitive de **des** n'est pas tout à fait reconnue car l'on admet aussi qu'il peut s'agir de l'article indéfini pluriel **des** :

**Ex** : **Des** pommes et **des** poires.

### 3. L'adjectif possessif

#### 3.1. Définition de l'adjectif possessif

L'adjectif possessif indique à qui appartient une personne ou une chose :

**Ex** : **Son** chien est très gentil.

C'est **mon** crayon, pas le tien !

**Son, mon** indiquent de quel chien et de quel crayon il s'agit : ce sont des adjectifs déterminatifs ; ils indiquent aussi qui est le possesseur de chien et de crayon : ce sont des adjectifs possessifs.

#### 3.2. Formes des adjectifs possessifs

**Un seul possesseur :**

<b>Masculin</b>	<b>féminin</b>	<b>pluriel</b>
Mon	ma	mes
Ton	ta	tes

Son            sa            ses

**Un ou plusieurs possesseur :**

Notre            notre            nos

Votre            votre            vos

**Plusieurs possesseurs :**

Leur            leur            leurs

**Mon, ma, mes** indiquent que le possesseur est de la 1<sup>er</sup> personne du singulier.

**Ton, ta, tes** indiquent que le possesseur est de la 2<sup>e</sup> personne du singulier.

**Son, sa, ses** indiquent que le possesseur est de la 3<sup>e</sup> personne du singulier.

**notre, nos** indiquent que le possesseur est de la 1<sup>er</sup> personne du pluriel.

**votre, vos** indiquent que le possesseur est de la 2<sup>e</sup> personne du pluriel.

**leur, leurs** indiquent que le possesseur est de la 3<sup>e</sup> personne du pluriel.

**Dans la phrase :**

Ta chaîne hi-fi est neuve,

l'adjectif possessif **ta** indique :

- qu'il y a un possesseur ;
- que ce possesseur est à la 2<sup>e</sup> personne du singulier ;
- que l'objet possédé est féminin singulier.

**3.3. Accord et emploi de l'adjectif possessif**

**Règle générale d'accord de l'adjectif possessif**

- L'adjectif possessif prend la forme correspondante au nombre (singulier ou pluriel) et à la personne (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> personne) du possesseur.
- L'adjectif possessif s'accorde en genre (masculin ou féminin) et en nombre avec l'objet possédé.

**Ex :** Merci de nous prêter **ta** voiture pour **notre** week-end à la campagne.

—L'adjectif possessif **ta** est la forme correspondant à la 2<sup>e</sup> personne du singulier, qui est celle du possesseur de la voiture ; il est au féminin singulier car l'objet possédé voiture est au féminin singulier.

—L'adjectif possessif **notre** est la forme correspondant à la 1<sup>er</sup> personne du pluriel (**nous**) ; il est au masculin car le nom week-end est masculin.

Cette règle comporte toutefois quelques exceptions, listées ci-après:

- On emploie **mon, ton, son**, au lieu de **ma, ta, sa**, devant un mot qui

commence par une voyelle ou par une h muette :

**Ex** : À **son** arrivée, tout le monde sortit pour le saluer.

Le mot féminin arrivée commence par une voyelle ; on utilise l'adjectif possessif **son** au lieu de **sa**.

**Ex** : Encore choqué par **mon** aventure, je racontai **mon** histoire à **ses** amis.

Le mot féminin aventure commence par une voyelle ; le mot féminin *histoire* commence par une -h muette. Dans ces deux cas, on utilise l'adjectif possessif **mon** au lieu de **ma**.

✓ Lorsque le sens de la phrase indique clairement qui est le possesseur de quelque chose, l'article remplace l'adjectif possessif :

**Ex** : J'ai mal à **la tête**.

**Ex** : Elle a **les cheveux** qui tombent beaucoup en ce moment !

**Remarque** : l'adjectif possessif peut être maintenu si l'on veut insister sur la possession :

**Ex** : Je l'ai vu de **mes** yeux arracher U sac de la vieille dame !

✓ Lorsque le possesseur est indiqué par le pronom réfléchi **se** (emploi d'un verbe pronominal), l'article remplace l'adjectif possessif :

**Ex** : Je **me** suis foulé **la cheville** en jouant au tennis.

**Ex** : Elle **se** lave **les cheveux** très souvent.

## 4. L'adjectif démonstratif

### 4.1. Définition de l'adjectif démonstratif

L'adjectif démonstratif est utilisé pour déterminer les êtres ou les choses désignés par le nom en l'indiquant clairement.

**Ex** : **Cette** chemise en soie te va très bien.

**Ex** : **Ces** roses rouges sont superbes !

Dans ces exemples, les adjectifs démonstratifs **cette** et **ces** permettent d'identifier de quelle chemise et de quelles roses il est question.

### 4.2. Formes de l'adjectif démonstratif

#### Singulier

✓ **au masculin** :

- **ce** (devant une consonne)

**ce** feu de bois — **ce** couteau — **ce** bureau.

• **cet** (devant une voyelle ou une -h muette)  
**cet** ordinateur — **cet** homme — **cet** enfant, y au féminin :

• **cette** devant un nom féminin  
**cette** table — **cette** femme — **cette** fleur.

### Pluriel

✓ *au masculin et féminin* :

• **ces**  
**ces** bureaux — **ces** ordinateurs, **ces** femmes — ces fleurs.

**Règle générale d'accord** : les adjectifs démonstratifs s'accordent en genre et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent.

cet homme — cette femme — ces enfants.

✓ L'adjectif démonstratif est toujours placé devant le nom. Suivant les cas, il peut :

— désigner simplement quelqu'un ou quelque chose :

**Ce** jour-là, un lundi de Pâques, j'étais allé acheter un gros œuf en chocolat pour mes enfants.

— être utilisé pour mettre en valeur le nom :

Mon **ami**, **cet** étourdi, a oublié ses lunettes chez moi hier soir.

✓ Les particules **-ci** et **-là** (jointes au nom par un trait d'union) servent à nommer les êtres ou les objets en fonction de leur distance, dans le temps ou dans l'espace :

Je ne veux pas **cette** pomme-**ci**, mais **cette** pomme-**là**.

Cette pomme-**ci** désigne la pomme qui est la plus proche (près de moi) ; cette pomme-**là** désigne la pomme qui est plus éloignée (loin de moi).

En **ce** temps-**là**, les voitures n'existaient pas et il fallait voyager à pied ou à cheval.

(il s'agit d'une époque éloignée dans le temps)

Il n'est pas beaucoup sorti de chez lui **ces** jours-**ci**.

(ces **jours-ci** : ces derniers jours, qui viennent de s'écouler)

## 5. L'adjectif numéral

### 5.1. Définition de l'adjectif numéral

Les adjectifs numéraux permettent d'indiquer le nombre, l'ordre ou le rang de personnes ou de choses.

**Ex** : il y a **trois** stylos sur la table.

**Ex** : C est le **quatrième** chocolat que tu manges ce soir !

Ils sont partagés en adjectifs **numéraux cardinaux** et en adjectifs **numéraux ordinaux**.

### 5.2. L'adjectif numéral cardinal

#### a) Définition de l'adjectif numéral cardinal

L'adjectif numéral cardinal indique les nombres :

Un autobus de **trente** places.

Une voiture avec **quatre** roues motrices.

#### b) Formes des adjectifs numéraux cardinaux

✓ Les adjectifs numéraux peuvent être formés d'un seul chiffre. Ce sont :

— les nombres de **un** à **seize** ;

un, deux, trois, quatre, huit, quinze, seize.

— les nombres servant à exprimer les **dizaines** (sauf soixante-dix, quatre-vingts et quatre-vingt-dix) :

dix, vingt, trente, quarante, cinquante, soixante.

— cent et mille.

✓ Les adjectifs numéraux peuvent être composés de deux chiffres :

dix-sept, vingt-quatre, trente-huit, etc.

— Dans les adjectifs composés de deux chiffres inférieurs à **cent**, les dizaines sont reliés aux unités par un trait d'union.

dix-neuf quarante-trois, soixante-huit, etc.

#### **Attention** :

• devant l'unité **un**, le trait d'union est remplacé par la conjonction de coordination **et** :

vingt et un, quarante et un, soixante et un, etc.

• On dira aussi : **soixante et onze**.

— Dans les adjectifs supérieurs à cent composés de plusieurs chiffres, les adjectifs ne sont pas reliés entre eux par une conjonction ou par un trait

d'union.  
cent vingt, trois cents, etc.

### c) *Accord des adjectifs numéraux cardinaux*

**Règle générale** : les adjectifs numéraux cardinaux sont invariables.

**Ex** : J'ai roulé en voiture à une vitesse moyenne de **cent quarante** kilomètres heure.

**Ex** : Il a gagné au jeu une somme de **deux mille** francs.

Cependant, cette règle comporte plusieurs exceptions énumérées ci-après :

✓ L'adjectif numéral **mille** est toujours invariable : Peux-tu me prêter **deux mille** francs ?

**Attention** : les mots **millier, million, milliard**, etc. sont variables car ils sont employés comme noms :

Des **milliers** de personnes affluaient sur la place. **Remarque** : mille, employé comme mesure nautique, devient un nom commun variable :

**Ex** : Son bateau a déjà parcouru **neuf milles**.

✓ Les adjectifs **vingt** et **cent** peuvent, soit se mettre au pluriel (ils prennent alors une -s), soit rester invariables.

**vingt** et **cent** varient en nombre lorsqu'ils sont précédés d'un nombre qui les multiplie, et qu'ils ne sont pas suivis d'un autre nombre. Ils signifient alors plusieurs fois **vingt** ou plusieurs fois **cent** :

J'ai perdu un billet de cinq cents francs.

Tu me dois **quatre-vingts** francs.

— Cependant, lorsque vingt et cent sont suivis d'un autre adjectif numéral, ils restent invariables :

**Ex** : Cette année, il y a **quatre-vingt-cinq** étudiants dans ma promotion.

**Ex** : Il possède une collection de **quatre cent cinquante** cartes postales.

**Attention** : **vingt** et **cent**, employés dans le sens de vingtième et centième sont aussi invariables :

**Ex** : Chapitre **quatre-vingt**.

**Ex** : Page **six cent**.

✓ L'adjectif numéral **un** a un genre variable :

**Ex** : Le Conte des **mille** et **une** nuits.

**Ex** : J'ai mangé seulement **un** fruit.

**Ex** : J'ai mangé **une** pomme.

### 5.3. L'adjectif numéral ordinal

#### a) Définition de l'adjectif numéral ordinal

L'adjectif numéral ordinal indique l'ordre, le rang :

**ex** : Jean est assis dans le **deuxième** fauteuil de la **quatrième** rangée.

**Ex** : Pour venir chez moi, prends la **troisième** rue à droite.

#### b) Forme de l'adjectif numéral ordinal

L'adjectif numéral ordinal est formé à partir de l'adjectif numéral cardinal, en lui ajoutant le suffixe **-ième** :

cent vingt-troisième — deux cent quatre-vingtième. **Remarque** :

- L'adjectif numéral ordinal correspondant à l'adjectif numéral cardinal **un** est : **premier**.
- L'adjectif numéral ordinal correspondant à l'adjectif numéral cardinal **deux** est : **deuxième** ou second.

#### c) Accord et emploi de l'adjectif numéral ordinal

Les adjectifs numéraux ordinaux sont variables :

**Ex** : Les **derniers** voyageurs arrivés eurent des difficultés à se loger.

L'adjectif numéral ordinal est en général utilisé pour marquer l'ordre et le rang. Cependant, dans certains cas, il est remplacé par l'adjectif numéral cardinal (invariable) :

✓ pour indiquer l'organisation d'un livre :

**Ex** : Chapitre **trois**, page **trois cent vingt et un**.

✓ pour donner un numéro de rue ;

✓ pour indiquer le rang d'un prince ou d'un roi dans une dynastie :

**Ex** : Louis **quatorze** — Henri **quatre**.

**Attention** : seul l'adjectif ordinal **premier** n'est pas remplacé par l'adjectif cardinal **un** :

**Ex** : François **premier**.

**Remarque** : les **adjectifs multiplicatifs**, qui indiquent combien de fois est multiplié un nombre d'êtres ou de choses, sont rattachés aux adjectifs numéraux ordinaux :

simple, double, triple, quadruple, quintuple ... centuple, etc.

## 6. L'adjectif indéfini

### 6.1. Définition de l'adjectif indéfini

L'adjectif indéfini désigne de façon vague et générale le nom qu'il détermine :

**Ex :** *Certains* étudiants disent que l'examen était très facile.

**Ex :** *Les mêmes* personnes louent aujourd'hui ce qu'elles critiquaient hier.

Dans ces deux phrases, les étudiants et les personnes ne sont pas désignés de façon bien définie : *certains* et *mêmes* sont des adjectifs indéfinis.

**Remarque :** les adjectifs indéfinis, même s'ils ne déterminent pas le nom de façon précise, font aussi partie des adjectifs déterminatifs.

### 6.2. Formes de l'adjectif indéfini

Formes des adjectifs indéfinis les plus courants :

	Singulier	Pluriel
<b>Masculin</b>	Aucun Certain Autre Chaque Même	- Certains Autres - Mêmes
<b>Féminin</b>	Aucune Certaine Autre Chaque Même	- Certaine Autres - Mêmes

Formes des adjectifs indéfinis les plus courants (suite) :

	Singulier	Pluriel
Masculin	Nul - Quel...que	- Plusieurs Quels...que

	Quelconque Quelque Tel Tout	Quelconques Quelques Tels Touts
Féminin	Nulle - Quelle...que Quelconque Quelque Telle Toute	- Plusieurs Quelles...que Quelconques Quelques Telles Toutes

### 6.3. Accord et emploi de l'adjectif indéfini

Les adjectifs indéfinis s'emploient en général sans article :

**Ex :** **Toutes** les feuilles de l'arbre sont tombées.

**Ex :** **Nul** doute qu'il soit déjà rentré chez lui.

**Ex :** Je n'ai vu **aucun** enfant jouer dans la rue ce matin.

Cependant, les adjectifs indéfinis autre, certain, même, quelconque, quelque, tel, tout peuvent s'employer avec l'article :

**Ex :** Un **autre** candidat saura probablement répondre à cette question.

**Ex :** Un **certain** Duval prétend vous connaître.

**Ex :** Les **quelques** invités qui restaient prirent un dernier verre.

**Ex :** une **telle** nouvelle est vraiment inattendue.

#### Particularités dans l'emploi de l'adjectif indéfini

- Certain peut être adjectif indéfini ou adjectif qualificatif :

**Ex :** **Certains** soirs, elle se sent très fatiguée.(adjectif indéfini)

**Ex :** Elle est **certaine** de l'avoir vu aujourd'hui.(adjectif qualificatif)

- Chaque est toujours suivi d'un nom :

**Ex :** Il lui téléphone **chaque** jour pour prendre de ses nouvelles.

- Même peut être adjectif ou adverbe :

Lorsque même est adjectif (il signifie : pareil), il s'accorde avec le nom auquel il se rapporte :

**Ex :** Ce sont les **mêmes** objectifs qui l'ont poussé à agir.

**Ex :** Eux-**mêmes** sont de votre avis.

**Ex :** Ces **mêmes** livres ont servi à mes enfants.

Lorsque même a le sens de : quand même, aussi, il est adverbe et donc invariable ; il peut modifier un adjectif ou un verbe :

**Ex** : Ses chiens, même les plus résistants, sont morts.

**Ex** : Téléphonez-nous, **même** après minuit.

- quelque peut être adjectif ou adverbe.

Quelque, dans le sens de : une certaine quantité de, plusieurs, est un adjectif variable, qui s'accorde avec le nom auquel il se rapporte :

- Je cueille **quelques** fraises.

- Il y a **quelques** semaines, je suis allé faire du ski.

**Attention** : à ne pas confondre **quelque**, adjectif indéfini variable, avec **quel que**, adjectif relatif variable et toujours attribut du sujet :

**Ex** : **Quelles que** soient ces personnes, elles vous diront la même chose que moi.

**Ex** : Quel que soit votre avis, il n'en fera qu'à sa tête.

Dans le sens de : environ ou si, quelque peut modifier un adjectif ou un participe. Il devient alors adverbe invariable :

**Ex** : Il y a **quelque** trente ans, mon oncle est venu s'installer en France.

**Ex** : Quelque justifiés que soient les arguments qu'elles aient donnés, je ne suis toujours pas de leur avis.

- Tout, toute peut être adjectif indéfini, adjectif qualificatif, nom, adverbe :

**Ex** : **Toute** nouvelle, bonne ou mauvaise, est préférable à l'incertitude. (adjectif indéfini variable)

**Ex** : Tout village d'une certaine taille a son boulanger. (adjectif indéfini variable)

**Ex** : Toute l'assemblée applaudit le virtuose.

Toute est adjectif qualificatif variable, car il s'agit ici de l'assemblée toute entière.

**Ex** : **Tout** était silencieux.

(tout employé comme nom)

**Ex** : Il rassembla ses affaires, emballa le **tout** et disparut, (tout employé comme nom)

- Lorsque tout modifie un adjectif (ou une locution équivalent à un adjectif ou un adverbe) et indique l'intensité, il est adverbe invariable :

**Ex** : La petite fille est **tout** en larmes car il s'est blessé au genou en tombant.

**Ex** : Je suis **tout** ouïe !

**Ex** : La foule **tout** entière se dirigea vers la sortie du cinéma.

Dans ces trois exemples, tout(e) signifie ici tout à fait, entièrement ; il est adverbe et donc invariable.

En revanche, tout, bien qu'il garde une fonction d'adverbe, devient variable en genre et en nombre lorsqu'il est placé devant un mot féminin qui commence par une consonne ou l'h aspirée :

**Ex** : Elles sont **toutes** contentes de l'avoir retrouvé.

**Ex** : Elle est toute honteuse.

## 7. L'adjectif relatif

L'adjectif relatif relie la proposition qu'il introduit avec un nom déjà exprimé.

Il est peu usité aujourd'hui dans la langue courante. On le trouve encore dans la langue administrative et juridique.

### Formes des adjectifs relatifs

*Lequel, duquel, auquel = masculin singulier*

*laquelle, de laquelle, à laquelle = féminin singulier;*

*Lesquels, desquels, auxquels = masculin pluriel;*

*Lesquelles, desquelles, auxquelles = féminin pluriel.*

Il avait enfin trouvé une maison, **laquelle** maison était très bien entretenue.

Les acheteurs intéressés par l'entreprise s'étaient manifestés rapidement, **lesquels** acheteurs avaient indiqué leur prix.

## 8. L'adjectif interrogatif ou exclamatif

L'adjectif interrogatif est placé avant le nom qu'il détermine pour interroger l'être ou de la chose représenté par ce nom.

**Ex** : **Quelle** heure est-il ?

**Ex** : **Quelle** voiture ? **Quel** conducteur ?

### Formes des adjectifs interrogatifs

*Quel = masculin singulier;*

*Quels = masculin pluriel;*

*Quelle = féminin singulier;*

*Quelles = féminin pluriel.*

Ces mêmes adjectifs peuvent aussi être utilisés comme des **adjectifs exclamatifs** : ils servent alors à marquer l'exclamation (étonnement, colère, admiration, etc.) :

**Quel** courage !

**Quel** bonheur de te revoir enfin !

L'adjectif interrogatif et exclamatif s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte :

**Quel** appétit !

**Quelle** chance vous avez !

**Quelles** voitures préfères-tu

## CHAPITRE 6

### L'ADVERBE

#### 1. Définition et caractéristiques

##### 1.1. Définition de l'adverbe

L'adverbe est un mot invariable qui est utilisé pour modifier le sens d'un autre mot.

Ces mots peuvent être des noms, des adjectifs, des verbes ou même d'autres adverbes.

Il a **trop** de travail !

L'adverbe trop modifie le nom travail.

Elle est **rarement** malade.

L'adverbe rarement modifie l'adjectif malade.

Elle est **bien** habillée.

L'adverbe bien modifie le participe habillée.

**Aujourd'hui, j'irai** à mon bureau en voiture. L'adverbe de temps aujourd'hui est joint au verbe aller.

Il mange **peu** le soir.

L'adverbe peu modifie le sens du verbe manger.

Ils ont été **très** largement indemnisés.

L'adverbe très modifie l'adverbe largement.

##### 1.2. Locutions adverbiales

Une locution adverbiale est composée de plusieurs mots, en général une préposition et un nom ou un adjectif, équivalant à un adverbe :

Les invités arrivaient **peu à peu**.

Elle doit probablement se promener **quelque part** dans la campagne environnante.

Elle venait lui rendre visite de **temps en temps**.

## 2. Catégories d'adverbes

### 2.1. Adverbes d'affirmation

Exemples d'adverbes d'affirmation courants :

Assurément	Sans
Aussi	doute
Certainement	Soit
Certes	Surtout
Mêmes	Volontiers
Oui	Vraiment, etc

**Ex** : Ce film est **vraiment** passionnant.

**Ex** : As-tu entendu ce que je t'ai dit ? — **Oui**.

**Ex** : Prendrez-vous un autre café ? — **Volontiers**.

**Ex** : Nous pourrons **certainement** trouver une solution à ce problème complexe.

### 2.2. Adverbes de négation

*Exemples d'adverbes de négation courants*

ne	non
ne ...aucun	nullement
ne	pas
...jamais	pas du
ne ...pas	tout
ne	point, etc.
...personne	
ne ...plus	
ne ... rien	
ne ...point	

**Ex** : Je **n'ai** vu **personne** entrer ou sortir de la maison.

**Ex** : Elle **n'a nullement** l'intention de s'en aller.

**Ex** : Il **ne** disait **rien** et attendait sa réponse.

- **Emploi de non**

— L'emploi de la négation non peut résumer, dans une réponse, une pensée ou une proposition :

**Ex** : Mon frère croit qu'elle viendra avec nous, moi **non**.

**Ex** : Pensez-vous que le livre sera un jour remplacé par l'édition électronique ? — **Non**.

— non, utilisé comme préfixe négatif, renforce l'idée de négation :

**Ex** : Le juge du tribunal a prononcé un **non**-lieu.

(emploi avec un nom)

**Ex** : Ce que tu dis est un **non**-sens !

(emploi avec un nom)

**Ex** : Un stage **non** rémunéré.

(emploi avec un participe)

**Ex** : **Non** loin de là se trouvait un club de tennis.

(emploi avec un adverbe).

**Ex** : **Non** content de son succès, il voulait aller plus loin. (emploi avec un adjectif)

— non peut opposer des mots ou des propositions :

**Ex** : Je souhaite que tu m'aides, **non** que tu cherches à me décourager.

**Ex** : C'est l'intérêt et la curiosité, **non** l'obtention d'un diplôme, qui le poussent à poursuivre ses études.

#### • **Emploi de ne**

— **ne** est employé seul:

• Dans certaines locutions courantes verbales ou adverbiales :

**Ex** : Qu'à cela **ne** tienne, j'irai quand même !

**Ex** : **Ne** vous déplaît, je ne suis pas de votre avis.

**Ex** : Je **n'**en ai cure.

• Avec les verbes cesser, oser, pouvoir, savoir suivis d'un infinitif :

**Ex** : Je **n'**ai pas osé lui dire ce que je pensais réellement.

**Ex** : Je **ne** peux croire à son innocence.

**Ex** : Elle **ne** cessait de rire tout en les regardant.

**Ex** : Je **ne** saurais répondre.

• Avec la répétition de **ni** :

**Ex** : **Ni** elle **ni** lui **ne** pourront venir ce soir.

**Ex** : **Ni** son âge **ni** son niveau **ne** lui permettent de concourir.

• Dans des propositions interrogatives ou négatives introduites par **que** (dans le sens de : pourquoi ?) ou **qui** (dans le sens de : **quelle** personne ?) :

**Ex :** *Que ne* le disiez-vous ?

**Ex :** *Qui n'est pas d'accord ?*— Ne explétif :

Ne s'emploie fréquemment d'une manière explétive, c'est-à-dire sans valeur grammaticale. Sa valeur négative se trouve alors fortement atténuée, ou même annulée. Le **ne** explétif est souvent facultatif.

- On le trouve après des verbes exprimant la crainte, comme craindre, avoir peur, prendre garde, redouter, s'en falloir, pris dans un sens affirmatif :

**Ex :** Je craignais qu'elle **ne** m'entendît rentrer.

**Ex :** Il s'en est fallu de peu qu'ils **ne** meurent tous dans l'accident.

- On le trouve aussi après de peur que, de crainte que :

**Ex :** Il nous attendait au coin de la rue de peur que nous ne trouvions sa maison.

**Ex :** De crainte qu'il **n'**oublie, je lui ai rappelé l'heure de notre rendez-vous.

### **Attention :**

- Après les verbes exprimant le **doute** ou la **négation** pris dans un sens affirmatif, le complément ou la proposition subordonnée qui suivent ne prennent pas **ne** :

**Ex :** Nous nions qu'il nous ait rencontré au cinéma.

**Ex :** Je doute qu'il me croie.

- Toutefois, lorsque ces verbes sont pris dans un sens interrogatif ou négatif, on emploie **ne** :

**Ex :** Je **ne** doute pas qu'il **ne** me croie.

## **2.3. Adverbes de manière**

### **Exemples d'adverbes de manière courants**

bien      mal

mieux    pis

plutôt    ainsi

même     exprès

gratis    volontiers, etc.

**Ex :** Je suis sûre qu'il Va fait **exprès** !

**Ex :** Il va plutôt **mieux** en ce moment.

Les adverbes de manière peuvent aussi se présenter sous l'aspect :

### **✓ d'une locution adverbiale :**

de bon gré — bon gré mal gré — à contrecœur — en vain — au hasard — à

tâtons — à dessein — à loisir — à reculons — tour à tour — au fur et à mesure — à cœur joie, etc.

**Ex** : Il faisait très sombre et elle avança **à tâtons** jusqu'à la porte.

**Ex** : Il les accompagna **à contrecœur** dans leur aventure.

**Ex** : Elle s'en donnait **à cœur joie**.

✓ **d'un adjectif qualificatif pris adverbialement** :

**Ex** : Il parlait **haut** et **fort**.

**Ex** : Tu as intérêt à filer **doux** maintenant !

**Ex** : Hervé chante **juste**.

**Remarques** :

- l'adjectif employé comme adverbe est toujours invariable. Dans les exemple suivants :

**Ex A** : J'ai perdu parce qu'ils étaient bien plus **forts que** moi !

**Ex B** : Les flocons de neige tombaient **fort** maintenant et ils avaient du mal à s'en protéger.

Exemple A : **forts** est employé comme adjectif ; il est donc variable.

Exemple B : **fort** est employé comme adverbe ; il est invariable.

- **Exception** : **debout**, **ensemble** et **pêle-mêle**, même lorsqu'ils sont employés comme adjectifs, restent invariables :

**Ex** : Ils sont tous **debout** en signe de respect pour l'accueillir. (adjectif invariable)

**Ex** : Mettez-vous **debout** ! (adverbe invariable)

✓ **d'un adjectif au féminin auquel on a ajouté le suffixe -ment** :

adjectif féminin : **courageuse**.

adverbe : **courageusement**.

**Ex** : Il fait face **courageusement** à cette situation pénible.

adjectif féminin : **gaie**

adverbe : **gaiement**.

**Ex** : Ils devisaient **gaiement** tout en cheminant.

adjectif : **discrète**

adverbe : **discrètement**.

**Ex** : Il agit toujours **discrètement** car il n'aime pas vraiment la publicité.

(Remarquez aussi l'orthographe de l'adverbe : **vraiment** qui ne prend jamais d'-e.)

**Règle de formation de l'adverbe dérivé d'un adjectif** :

— La plupart des adverbes sont formés à partir de l'adjectif de la façon suivante : adjectif féminin + suffixe **-ment** :

bonne ; bonn**ement**

secrète ; secrèt**ement**, rapide ; rapid**ement**

cruelle ; cruel**lement**.

**Attention** : certains adjectifs terminés par un **-e** muet au féminin forment leur adverbe en **-ément** (l'**-e** muet devient **-e**) :

commun ; commun**ément**

— confits ; confus**ément**,

— obscur ; obscur**ément**

— précis ; précis**ément**,

— profond ; profond**ément**

— aveugle ; aveugl**ément**,

— commode ; commod**ément**

— énorme ; énorm**ément**,

— conforme ; conform**ément**, etc.

● Les adjectifs terminés en **-ent** et **-ont** forment leur adverbes de la façon suivante :

• Les adjectifs en **-ent** forment l'adverbe en **-emment**.

• Les adjectifs en **-ant** forment l'adverbe en **-amment**.

**Exemples** :

— prudent ; prud**emment**

— patient ; pati**emment**,

— vaillant ; vaill**amment**

— puissant ; puiss**amment**.

— Les adjectifs qui ont une terminaison en **-u** forment l'adverbe en **-riment** ou en **ûment** :

absolu ; absol**ument**

résolu ; résol**ument**,

assidu ; assid**ûment**

goulu ; goul**ûment**.

— Les adjectifs qui ont une terminaison en **-i** forment l'adverbe en **-iment** en supprimant la terminaison **-e** du féminin :

joli ; jol**iment**

poli ; pol**iment**.

**Remarque** : **gentil** donne l'adverbe **gentiment**.

## 2.4. Adverbes de temps

Exemples d'adverbes de temps Courants

alors	ensuite
après	hier
aujourd'hui	jamais
auparavant	longtemps
aussitôt	maintenant
autrefois	parfois
avant	puis
bientôt	quelquefois
déjà	soudain
demain	souvent
depuis	tard
désormais	tôt
encore	toujours,
enfin	etc.

**Aussitôt** dit, **aussitôt** fait !

Il se rendit **soudain** compte de son erreur ; il décida d'être plus attentif **désormais**.

Les adverbes de temps peuvent aussi se présenter sous l'aspect d'une locution adverbiale :

à présent	aujourd'hui
avant-hier	d'abord
de nouveau	de temps
sur-le- champ	en temps
tout à	tout à coup
l'heure	tout de suite, etc.

Venez sur-le-**champ** !

Pense h venir me voir de **temps en temps**.

Il regrettait **à présent** de n'être pas allé les voir plus souvent.

**Remarques** sur l'emploi de certains adverbes de temps :

- quand est un adverbe de temps **interrogatif** :

**Quand** reviendras-tu ?

Dis-moi **quand** tu reviendras.

- **tout à coup** et **tout d'un coup** :

A. La foudre tomba **tout à coup** sur la maison.

B. Il obtint **tout d'un coup** la célébrité et l'argent.

A. **tout à coup** = soudain.

B. **tout d'un coup** = en même temps.

- **tout de suite** et **de suite** :

A. Réponds-moi **tout de suite** !

B. Il était trop fatigué pour avaler deux gorgées **de suite**.

A. **tout de suite** (= immédiatement) est un adverbe de temps.

B. **de suite** (= d'affilée) est un adverbe de manière.

- **ici** (adverbe de lieu) est parfois employé comme adverbe de temps :

**D'ici à demain**, tu auras juste le temps de préparer tes valises.

(**d'ici à demain** est un adverbe de temps)

Nous prendrons une décision demain ; **d'ici là**, nous aurons eu le temps de réfléchir.

(**d'ici là** est un adverbe de temps)

Regarde ! On peut voir la mer **d'ici**.

(**d'ici** est un adverbe de lieu)

## 2.5. Adverbes de lieu

Exemples d'adverbes de lieu courants

ailleurs	dessus
arrière	devant
autour	ici
avant	là
çà	loin
dedans	Où
dehors	partout
derrière	près
dessous	proche, etc.

Va-t-en **loin** d'ici !

Avec la panne de chauffage, il fait aussi froid **dedans** que **dehors**.

Elle regardait partout autour d'elle.

■ **Remarque** : les adverbes de lieu sont souvent précédés d'une préposition :

Passez par **ici** et non par **là**.

Je le vois arriver **de loin**.

**XAttention** : certains adverbes sont parfois employés comme noms ; ils sont alors précédés d'un article :

Le dedans et le dehors.

L'avant et l'arrière.

Les adverbes de lieu peuvent aussi se présenter sous l'aspect d'une locution adverbiale :

au-dedans	au-dehors
au-dessus	au-dessous
en avant	en arrière
quelque part	nulle part
à gauche	là-haut
à droite	là-bas, etc.

Il regarda **à gauche, à droite**, puis il rentra dans la maison rapidement.

Regarde dans l'arbre tout **là-haut** ; tu apercevras un nid avec des oisillons.

L'adverbe de lieu indique :

- l'endroit où l'on est :

C'est **ici** que j'habite.

- l'endroit où l'on va :

C'est **là-bas** que j'irai.

- l'endroit d'où l'on vient :

Je viens **d'ici**.

- l'endroit que l'on traverse :

Je suis passé par **ici** pour venir.

■ **Remarques** sur l'emploi de certains adverbes de lieu :

- L'emploi de **dessus, dessous, dedans, dehors** :

-Regarde **dessous**.

-Ton stylo est probablement tombé **sous** la table.

-Le vide **au-dessous de** moi m'attirait.

-Il fait froid **dehors**.

**-En dehors de** toi, je ne vois pas sur qui je peux compter.

-Il est **hors** de la maison.

**dessus, dessous, dedans, dehors**, lorsqu'ils sont suivis d'un complément, sont remplacés par **sur, sous, dans, hors**, sauf lorsqu'ils sont précédés d'une préposition.

- L'emploi de l'adverbe de lieu **en** :
  - A. Prends cette lettre et lis-**en** le contenu.
  - B. J'habite **en** France depuis mon enfance.
  - C. J'**en** viens à l'instant.

Dans les exemples B et C, **en** est adverbe de lieu ; en revanche, dans l'exemple A, il est pronom personnel.

- L'emploi de l'adverbe de lieu **y** :
  - A. J'**y** suis, j'y reste !
  - B. Nul n'est parfait, pense**-y**.
  - C. J'**y** vais de ce pas.

Dans les exemples A et C, **y** est adverbe de lieu ; attention, dans l'exemple B, il est pronom personnel.

- L'emploi de l'adverbe de lieu **où** :
  - A. **Où** voudrais-tu aller en vacances cet été ?
  - B. Indique-lui l'endroit **où** tu as garé la voiture.
  - C. Je ne sais pas **où** elle se trouve en ce moment.

**Où** est bien adverbe de lieu dans les exemples A et C, mais il est pronom relatif dans l'exemple B.

**Remarquez** que **où** adverbe de lieu a un accent grave sur la lettre -u alors que **ou**, conjonction, n'en a pas.

- L'emploi de **ici** et **là** :

Viens **ici**.

Ne partez pas par **là**.

**Ici** indique en général le lieu où l'on est et **là** le lieu où l'on va.

- **là** et **la** :

**Ici** et **là**, de petites fleurs blanches parsemaient la pelouse.

Regarde-**la** ; elle se repose **là**-bas.

**Là** adverbe de lieu est indiqué par un accent grave sur la lettre -a ; la article ou pronom personnel n'en a pas.

## 2.6. Adverbes de quantité

Exemples d'adverbes Quantité courants :

assez	peu
aussi	plus
autant	presque
beaucoup	si
combien	tant
comme	tout
davantage	tellement
environ	très
fort	trop, etc.
moins	

-**Assez** parlé, agissons maintenant.

-Il est **si** fort !

-Elle est **beaucoup trop** qualifiée pour ce poste.

Les adverbes de quantité peuvent aussi se présenter sous l'aspect d'une locution adverbiale :

à demi            à moitié

à peine            à peu près

pas du tout      tout à fait

**Remarque** : la locution **ne ... que**, n'a pas un sens négatif mais **restrictif** ; elle signifie : seulement. C'est une locution exprimant la quantité :

-Ils **n'arriveront que** demain. (sens restrictif)

-Pauline **n'a que** quatre ans. (sens restrictif)

Quelques adverbes en **-ment** expriment aussi la **quantité** :

Abondamment    énormément

extrêmement    complètement,

- Le vin cordait **abondamment** dans les verres.

**Remarque** sur l'emploi de certains adverbes de quantité :

•Attention à ne pas confondre si, adverbe de quantité, si, adverbe d'affirmation et si, conjonction :

- Si adverbe de quantité est employé devant un adjectif ou un adverbe et marque l'intensité :

-Je suis si **content** de te voir !

-Elle fit si **bien** qu'elle parvint à ses fins.

-Elle est si **distracte** qu'elle a oublié de prendre ses clés en sortant de chez elle.

- On utilise **aussi** à la place de **si** pour indiquer la comparaison :

-Elle est **aussi** distraite que moi.

• Dans les exemples suivants :

A. Tu peux venir avec nous **si** tu es prêt à marcher toute la journée.

B. TU n'es pas d'accord avec moi ? Mais **si** !

Si est conjonction dans l'exemple A et adverbe d'affirmation dans l'exemple B.

• **Tant, autant** :

**Tant** est employé devant un adjectif ou un verbe et marque l'intensité :

-Il a **tant** de peine !

-Ils ont **tant** travaillé qu'ils ont mis deux jours pour s'en remettre.

On utilise **autant** (comme aussi) pour indiquer la comparaison :

-Il a **autant** de travail que moi.

-Je suis **autant** (ou aussi) fatigué qu'eux.

• Emploi de **beaucoup** :

-Il est **beaucoup** trop tard.

-Elle est **de beaucoup** la plus intelligente de la classe.

-Cette équipe a remporté la compétition **de beaucoup** sur ses concurrents.

**Beaucoup**, lorsqu'il est employé avec un comparatif, un superlatif ou un verbe marquant la supériorité, est précédé de la préposition **de**.

• **Davantage et plus** :

Les adverbes **davantage** et **plus** indiquent tous deux la comparaison, mais **davantage** s'emploie seul, alors que **plus** est suivi de **que**:

-Il faut que tu travailles **davantage**.

-Il est **plus** travailleur **que** toi.

• Emploi de **bien** :

A. Comme vous chantez **bien** !

B. Je suis **bien** content d'apprendre cette bonne nouvelle.

**Attention** : dans l'exemple A, **bien** est adverbe de manière ; dans l'exemple B, il est adverbe de quantité.

• Emploi de **fort** :

A. Vous m'en voyez **fort** réjoui.

B. Le vent a soufflé si **fort** qu'il a déraciné cet arbre.

Dans l'exemple A, **fort** est adverbe de quantité ; dans l'exemple B, il est adverbe de manière.

## 2.7. Adverbes de doute et d'interrogation

Exemples d'adverbes de doute courants

Apparemment ..... peut-être

Probablement ..... sans doute

-Ils sont **probablement** partis depuis longtemps.

-Elle nous téléphonera **sans doute** ce soir.

Exemples d'adverbes d'interrogation courants :

combien ... ? (quantité)

comment... ? (manière)

est-ce que ... ?

où ... ? (lieu)

pourquoi... ? (cause)

que... ?

quand... ? (temps)

-**Comment** êtes-vous arrivés jusqu'ici ?

-**Pourquoi** me regardez-vous de cette manière ?

» **Remarque** : dans les phrases :

Est-ce que tu aimes jouer au tennis ?

Je me demande si tu aimes jouer au tennis, est-ce que marque l'interrogation directe et si marque une interrogation indirecte.

## 3. Degrés de qualification de l'adverbe

Plusieurs adverbes possèdent, comme les adjectifs qualificatifs, trois degrés de qualification :

### • Le positif

D s'agit de l'adverbe lui-même :

-Il agit toujours **courageusement**.

-Il habite **loin** de la ville.

### • Le comparatif

Il est indiqué en ajoutant plus, moins, aussi devant l'adverbe :

#### • Comparatif de supériorité

-Il a agi **plus** courageusement **que** vous.

-Il habite **plus loin** de la ville **que** moi.

- **Comparatif d'infériorité**

-Il a agi **moins** courageusement **que** vous.

-Il habite **moins loin** de la ville **que** moi.

- **Comparatif d'égalité**

-Il a agi **aussi** courageusement **que** vous.

-Il habite **aussi** loin de la ville **que** moi.

- **Le superlatif**

( **le plus / le moins** + adj. ou adv.)

-C'est lui qui a agi **le plus** courageusement.

-C'est lui qui a agi **le moins** courageusement.

-Il a agi **très** courageusement.

**Remarques :**

- Le comparatif de **bien** est **mieux**.

- Le comparatif de **mal** est **pis** ou **plus mal**.

**N.B**— Pour les adverbes de quantité à sens comparatif, voir § 2.6. Adverbes de quantité, p. 224.

#### **4. Place de l'adverbe**

L'adverbe se place en général à côté du mot qu'il modifie.

- Employé avec un verbe, si ce dernier est conjugué à un temps simple, l'adverbe est placé après :

-Elle joue **bien** du piano.

- Si ce verbe est conjugué à un temps composé, l'adverbe est en général placé entre l'auxiliaire et le participe :

-Depuis son enfance, elle a **toujours** joué du piano.

-Ils se sont **vaillamment** défendus.

Toutefois, dans certains cas, l'adverbe peut être placé

— **après le verbe :**

Ils se sont défendus **vaillamment**.

— **en tête de phrase lorsqu'il est mis en relief :**

**Enfin** vous voilà !

- Employé avec un adjectif, un adverbe ou un participe, l'adverbe est le plus souvent placé devant le mot qu'il modifie :

-Il est **souvent** content.

-Vous voilà **déjà** arrivés.

-Il nous a accueilli **fort** aimablement.

### 5. Fonction de l'adverbe

Dans la proposition, l'adverbe peut occuper une fonction :

- **d'attribut** :

C'est **assez** pour aujourd'hui !

- **de complément du nom** :

La réunion de **demain** sera probablement houleuse.

- **de complément d'un adjectif** :

Satisfait du **peu** qu'il avait obtenu, il ne demanda pas d'autre compensation.

- **de complément de manière** :

Cette pianiste a joué **brillamment** ce soir.

## CHAPITRE 7

### LE PRONOM

#### 1. Définition et caractéristiques du pronom

##### 1.1. Définition et utilisation du pronom

**Le pronom** est un mot qui remplace, en général, un nom ou un groupe nominal, mais aussi un adjectif et une proposition.

-Mes amis sont arrivés. **Ils** paraissent contents.

-Paul est de retour. **Je** suis surpris de **le** revoir.

-La maison **que j'**habite est située à Ventrée de la ville.

- Le pronom relatif remplace un nom ou un groupe nominal déjà exprimé, qui s'appelle dans ce cas un **antécédent** :

-La jeune fille **qui** est arrivée ce matin se repose dans sa chambre.

(le pronom qui représente l'antécédent jeune fille.)

**X Attention** : pour qu'un pronom puisse remplacer un nom, il faut que ce nom soit déterminé, c'est-à-dire précédé d'un déterminant (voir CHAPITRE 5 - LE DETERMINANT, p. 187).

-Tu connais **la personne** en charge de ce dossier; va lui dire de venir me voir, s'il-te-plaît.

(lui remplace le nom personne, déterminé par l'article la.)

-Regarde **le chaton** jouer. Aide-le à retrouver sa balle, (le remplace le nom

chaton, déterminé par l'article défini le)

- Les pronoms s'emploient aussi à la place du nom ou du groupe nominal pour désigner directement les sujets dont on parle, en indiquant leur personne grammaticale :

-**Elles** regardent la télévision pendant qu'il écoute de la musique.

- Lorsqu'on emploie un pronom, il faut que l'identification du ou des mots qu'il représente soit claire et sans équivoque.

**Ainsi, il ne serait pas correct de dire :**

-Jacques croyait fermement que son frère avait toujours raison, même s'**il** avait parfois de courts moments de doute.

En effet, dans cette phrase, on ne sait pas si le pronom il représente Jacques ou son frère.

**Il faudrait dire ici :**

Jacques croyait fermement que son frère avait toujours raison, même si ce dernier avait parfois de courts moments de doute.

En revanche, dans la phrase ci-après, on peut utiliser le pronom elle car son genre féminin permet d'identifier le nom qu'il représente, **sœur**, Jacques étant de genre masculin.

-Jacques croyait fermement que sa sœur avait toujours raison, même si **elle** avait parfois de courts moments de doute.

## 1.2. Catégories de pronoms

Il existe six catégories de pronoms :

- **Les pronoms personnels** : je, tu, il...

Je travaille et il s'amuse.

- **Les pronoms possessifs** : le mien, le tien, les nôtres...

Prête-moi ton stylo, le mien ne marche plus.

- **Les pronoms démonstratifs** : celui, ceci, cela ...

Quel CD Rom achèterais-tu ? celui-ci ou celui-là ?

- **Les pronoms relatifs** : qui, que, quoi...

Le jeune homme qui s'approche est l'un des mes amis.

- **les pronoms indéfinis** : on, plusieurs ...

On m'a dit que tu avais des problèmes.

- les pronoms interrogatifs : qui...?, quoi...?, etc.

Que voulez-vous me dire ?

### 1.3. Genre et nombre du pronom

Le pronom s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il remplace :

- Il peut être **masculin**, **féminin** ou **neutre** :

— il est masculin quand il remplace un sujet masculin.

Marc sort de la maison ; je **lui** ouvre la porte.

— Il est féminin quand il remplace un sujet féminin.

Catherine monte dans sa voiture ; **elle** ferme la portière.

— il est neutre lorsqu'il remplace une proposition ou une idée non clairement définies.

— **Qu'**avez-vous décidé ?

— Vous m'en voulez beaucoup, je **le** sens bien.

— Ces fruits sont-ils comestibles ?

— Je ne suis pas sûre qu'ils le soient.

- Il se met au **singulier** ou au **pluriel** en fonction du ou des noms qu'il représente.

— Voici mes amis de lycée. Te souviens-tu d'**eux**?

(Eux est masculin pluriel car il représente le nom masculin pluriel amis.)

— Regardez cette assemblée : **ils** sont venus ce soir pour te souhaiter bonne chance.

Dans cet exemple, le pronom ils représente le nom collectif assemblée, ce qui explique le pluriel.

Lorsque le pronom représente plusieurs noms, il prend le genre de ces noms lorsqu'ils sont de même genre et se met au pluriel.

— **Jacques** et **Paul** sont assis à la terrasse d'un café. **Ils** parlent du match de football de la veille.

**Ils**, pronom masculin pluriel, remplace deux noms masculins, Jacques et Paul.

Si les noms représentés par le pronom sont de genre différent, le pronom prend le genre masculin :

— **Pauline** et son ami rentrèrent dans un café. **Ils** commandèrent chacun un café crème.

— **Mes sœurs** et mon **frère** se réunirent un soir. **Ils** décidèrent d'un commun accord ce qu'il convenait de faire.

## 2. Pronoms personnels

### 2.1. Rôle du pronom personnel

Le pronom personnel s'emploie à la place du nom. Son rôle est de remplacer un nom déjà exprimé pour éviter une répétition et de préciser la personne grammaticale.

L'inondation des maisons affola les habitants de la ville et ils durent **les** abandonner temporairement.

Dans l'exemple ci-dessus, les pronoms personnels ils et les remplacent les noms habitants et maisons, dont ils évitent la répétition.

● **Rappel** : nous avons vu (voir CHAPITRE2-LE VERBE, § 42. page 38) qu'il existe trois personnes grammaticales. Les personnes grammaticales précisent que l'action exprimée par le verbe peut être faite par :

- **le locuteur**: c'est la personne qui parle (1<sup>re</sup> personne du singulier ou du pluriel).

— **Je** parle **Nous** parlons.

- **l'interlocuteur**: c'est la personne à qui l'on parle (2<sup>e</sup> personne du singulier ou du pluriel) :

— **Tu** parles. **Vous** parles.

- l'être ou la chose dont on parle (3<sup>e</sup> personne du singulier ou du pluriel) :

— **Il** parle. **Ils** parlent.

Le pronom personnel est **réfléchi** lorsqu'il sert à former des verbes pronominaux :

— Je **me** moque de lui. Ils se disputent souvent.

- **Rappel** : un verbe pronominal est dit réfléchi lorsque le sujet fait l'action qui, dans le même temps, renvoie sur ce même sujet.

Dans les phrases :

— je me coiffe. — Je me blesse. — Elles se regardent...l'action revient sur le sujet qui subit sa propre action. Dans ce cas, le pronom personnel réfléchi peut être complément d'objet direct ou indirect.

A l'inverse, dans les phrases :

— Je m'enfuis. Je m'endors.

le pronom se représente le sujet, mais ce dernier ne subit pas l'action qu'il a faite ; le verbe est alors **intransitif**.

## 2.2. Formes du pronom personnel

Les formes du pronom personnel varient en fonction de la personne grammaticale, du nombre et de la fonction qu'il occupe.

Les pronoms personnels, en fonction de leur nature et de l'importance qu'ils

ont dans la proposition, prennent des formes **atones** ou **accentuées**.

- Les formes **atones**, c'est-à-dire peu mises en relief, sont placées directement avant ou après le verbe, dont elles ne peuvent être éventuellement séparées que par un autre pronom ou par la négation ne.

— **Je** parle. *Il m'*écoute, mais **il** ne répond pas.

- Les formes **accentuées**, dites aussi toniques, qui sont davantage mises en relief dans la proposition (voir aussi p.238-239 pour l'emploi des formes accentuées), pour marquer une mise en évidence, une insistance, une opposition ou une coordination par rapport à un autre terme:

— C'est bien **moi** le responsable, pas **lui** !

Le TABLEAU DES FORMES DU PRONOM PERSONNEL (p.237) est un récapitulatif des différentes formes possibles du pronom personnel.

#### TABLEAU DES FORMES DU PRONOM PERSONNEL.

##### FORMES ATONES DU PRONOM PERSONNEL

Singulier	1 <sup>re</sup> pers	2 <sup>ème</sup> pers	3 <sup>ème</sup> pers
Sujet	Je Nous	Tu Vous	Il.elle.on Ils.elles.
C.O.D	Me Nous	Te vous	Le.la.les Les
C.O.I	Me Nous	Te vous	Lui.en.y Y.en.leur
C.C.L			Y.en

##### Formes accentuées du pronom personnel

	1 <sup>re</sup> pers	2 <sup>ème</sup> pers	3 <sup>ème</sup> pers
Singulier	<b>moi</b>	<b>Toi</b>	<b>Lui.elle</b>
Pluriel	<b>Nous</b>	<b>Vous</b>	<b>Eux.elle</b>

##### Pronom personnel réfléchi

	1 <sup>re</sup> pers	2 <sup>ème</sup> pers	3 <sup>ème</sup> pers

<i>Singulier</i>	<i>Compl* :me</i> <i>Réf* : me</i>	<i>Comp :te</i> <i>Réf :te</i>	<i>Comp : lui</i> <i>Réf : s</i>
<i>Pluriel</i>	<i>Comp : nous</i> <i>Refl : nous</i>	<i>Comp : vous</i> <i>Rfl :vous</i>	<i>Comp :leur</i> <i>Rfl : se</i>

## 2.3. Fonctions et emploi du pronom personnel

### a) Formes et fonctions du pronom personnel

Les formes du pronom personnel sont liées, non seulement à la ou les personne(s) grammaticale(s), mais aussi à la fonction occupée par le pronom dans la phrase. Prenons quelques exemples :

■ **J'**écoute **Catherine** chanter.

■ **Je** l'écoute avec admiration.

**J'** et **je** : pronoms personnels sujet.

**Catherine** : nom complément d'objet direct.

**L'** : pronom personnel complément d'objet direct.

■ Il lui adressa la parole avec déférence.

**Il** : pronom personnel sujet.

**lui** : pronom personnel complément d'objet indirect.

■ Nous y réfléchirons à tête reposée ce soir.

**Nous** : pronom personnel sujet.

**y** : pronom personnel complément d'objet indirect.

■ Rends-moi mon livre tout de suite, tu es un voleur !

**moi** : pronom personnel complément d'attribution.

**tu** : pronom personnel sujet.

### Cas particuliers :

#### b) Emploi des formes accentuées

✓ Les formes accentuées du pronom personnel, **moi**, **toi**, **soi**, sont utilisées après une préposition ou pour mettre l'accent sur la personne dont on parle :

**Toi**, tu crois qu'il a raison ; **moi**, je pense qu'il **se** trompe. Eux, ils ne se posent même pas la question. Pense à **moi** !

Vous marcherez toujours derrière **lui** pour être certains de ne pas vous égarer.

● Pour insister davantage sur la forme accentuée, on ajoute parfois - **même(s)** :

Je viendrai vous aider **moi-même**.

**Vous-même(s)** ne croyez pas à ce que vous dites.

● Les formes accentuées peuvent remplacer :

— un pronom sujet :

Qui est le dernier arrivé ? - **Moi**.

(**je** suis le dernier arrivé)

— un pronom complément (me, te) :

Pense d'abord à **toi** et oublie-**moi**.

— un pronom sujet de verbes à l'infinif (me, te) : Laisse-**moi** t'aider, s'il-**te**-plaît.

— Les formes accentuées peuvent aussi avoir une fonction d'attribut :

**Ton** meilleur ami, c'est **moi**.

### c) Emploi de vous et de nous

✓ Dans le pluriel de politesse, vous, forme de la 2e personne du pluriel, peut remplacer les formes tu, te, toi de la 2e personne du singulier :

Bonjour, Madame. Entrez, je **vous** en prie, et asseyez-**vous**. Désirez-**vous** un café ?

**Vous** peut aussi désigner des groupes de personnes dont le locuteur ne fait pas partie :

**Vous** voulez donc vraiment partir, **vous** avez bien réfléchi ?

**Vous**, suivant le sens, peut désigner ici des groupes différents : **toi** et **lui** (deux personnes) ou **toi** et **eux** (plusieurs personnes) par exemple.

✓ **Nous** peut désigner des groupes de personnes dont le locuteur fait toujours partie :

**Nous** avons décidé de partir et **nous** ne changerons pas d'avis.

**Nous** peut désigner ici des groupes différents : **moi** et **lui** (deux personnes) ou **moi** et eux (plusieurs personnes) par exemple.

✓ **Vous** et **nous** peuvent s'employer :

— comme sujet :

Vous lui parlez souvent d'elle.

Nous jouons souvent au tennis ensemble.

— comme complément d'objet :

Il viendra vous voir demain.

(complément d'objet direct)

Elle pense souvent à vous.

(complément d'objet indirect)

— comme complément circonstanciel ou d'attribution : Si elle a agi ainsi, c'est pour vous.

S'il-vous-plaît, donnez-nous la solution de ce problème.

— comme sujet d'un verbe à l'infinitif :

Nous sommes très fatigués ; laissez-nous vous attendre ici.

#### **d) Emploi des formes lui, eux, elle, elles**

✓ Employées comme sujet, les formes lui, eux remplacent les formes atones, il, ils ; elle, elles sont des formes à la fois atones et accentuées :

Lui, en me regardant, se mit à rire aux éclats devant ma mine déconfite et il persuada mon père de me laisser sortir.

Dans l'exemple précédent, lui est une forme accentuée et il une forme atone. Elle, en nous voyant arriver, fut si heureuse qu'elle en avait les larmes aux yeux.

Dans cet exemple, le premier elle est une forme accentuée, le deuxième elle est une forme atone.

✓ Placées après un verbe, les formes lui, eux, elle, elles, sont souvent complément d'attribution:

Donne-lui ton avis, il en tiendra compte.

J'irai avec eux ou avec elle.

#### **e) On**

**On**, toujours sujet, s'emploie au singulier et peut avoir plusieurs sens :

- évoque de façon vague un groupe ou une personne (quelqu'un, les gens) :

**Ex :**

**On** sonne à la porte, va ouvrir, (on = quelqu'un)

**On** lit moins de nos jours, (on = les gens)

- correspond à un pronom personnel comme, je, tu, vous, nous :

**On** est si content pour eux !

Ma sœur et moi, **on** est invités.

Dans ce dernier exemple, remarquez que l'attribut s'accorde en genre et en nombre avec la ou les personnes correspondant à on.

#### **f) Règles d'élision du pronom personnel**

Les pronoms personnels **je, la, le, me, te, se** s'élident (c'est-à-dire perdent

leur voyelle) devant les mots **en, y** et devant une voyelle ou une **h** muette :  
**J'y** pense souvent.

Voici mon réveil ; je **l'emporte** toujours avec moi en voyage.

Te rappelles-tu ce que tu **m'as** dit hier ?

Ne **t'énerve** pas comme ça et écoute-nous un peu !

Elle **s'éveilla** en pensant aux événements de la veille.

### **g) Les pronoms personnels de genre neutre**

• Les pronoms personnels **le, il, y, en** peuvent être de genre neutre (voir § 1.3. page 233 de ce chapitre) :

- J'ai du mal à **y** croire.

-Tu t'**en** souviens encore bien, je **le** crois.

-**Il** a beaucoup neigé cet hiver.

Il ne dit mot, mais il n'**en** pense pas moins.

**X Attention** : les pronoms **en** et **y** sont à l'origine des adverbes de lieu : ils indiquent l'endroit où l'on est, où l'on va, d'où l'on vient ou que l'on traverse (voir CHAPITRE 5 - L'ADVERBE, § 2.5. page 221 à 223, l'adverbe de lieu) ;

**En** et **y** deviennent des pronoms personnels lorsqu'ils servent à exprimer une idée, un nom ou une proposition :

A. J'ai beau **y** penser, je vois pas d'autre solution.

Ex1 : -Tu **y** vas vraiment aujourd'hui ?

Ex2 : -Es-tu allé chercher le pain ? — Oui, j'**en** viens.

Ex3 : -Mes paroles ont dépassé ma pensée, j'**en** conviens.

Dans les exemples **Ex2** et **Ex3**, **y** et **en** sont adverbes de lieu. Ils sont pronoms personnels dans les exemples A et D.

### **h) L'emploi de soi**

**Soi** remplace lui ou elle dans les cas suivants :

• après un verbe impersonnel ou infinitif :

-Il est important de prendre soin de **soi**.

-Il faut aussi penser à **soi** dans la vie.

Penser à **soi** est important.

• après un pronom indéfini (on, personne, etc.) :

-**Personne** ne doit penser à **soi** dans des situations pareilles.

## **2.4. Place du pronom personnel**

✓ Le pronom personnel, lorsqu'il est complément d'objet direct, se place

avant le verbe :

-J'ai vu cet **homme** entrer dans la maison.

-Je **l'**ai vu entrer.

Dans ces deux exemples, le nom **homme** et le pronom **l'** sont compléments d'objet direct.

✓ Lorsque le pronom personnel est précédé d'une préposition, il occupe la même place que le groupe nominal :

-Catherine est venue nous rendre visite avec **son meilleur ami**.

-Catherine est venue nous rendre visite avec **lui**.

-Catherine est venue avec **son meilleur ami** nous rendre visite.

-Catherine est venue avec **lui** nous rendre visite.

-Avec **son meilleur ami**, Catherine est venue nous rendre visite ce matin.

-Avec **lui**, Catherine est venue nous rendre visite ce matin.

✓ Place du pronom personnel employé avec un verbe à l'impératif :

• À la forme affirmative, le pronom personnel est placé après le verbe :

-**Écoute-le** ! il cherche à te dire quelque chose.

-Cueille cette orange et **mange-la**

-Regarde ce jouet ; **donne-le-lui** !

-**Pensez-y** !

• A la forme négative, le pronom personnel est placé avant le verbe :

-Ne **l'écoute** pas.

-Ne cueille pas cette orange et ne **la mange** pas.

-Regarde ce jouet ; ne **le lui** donne pas !

N'**y pense** pas.

✓ Lorsque le verbe est complété par deux pronoms compléments, ils sont placés avant le verbe mais différemment suivant qu'il s'agit de pronoms de la 1re, 2e ou 3e personne :

• avec un pronom à la 1re ou 2e personne et un pronom à la 3e personne, l'ordre est le suivant :

autre pronom— pronom complément d'objet direct :

-Pierre **me l'**a donné.

( **l'** est le pronom complément d'objet direct.)

-Je **te l'**avais bien dit

( **l'** est le pronom complément d'objet direct.)

-Vous **me l'**avez prêté.

(l' est le pronom complément d'objet direct.)

• Avec deux pronoms de la 3e personne, l'ordre est le suivant :  
pronom complément d'objet direct — autre pronom :

Je **le lui** avais conseillé.

(le est le pronom complément d'objet direct.)

Je **la lui** ai offerte.

(la est le pronom complément d'objet direct.)

Vous **le leur** avez prêté.

(le est le pronom complément d'objet direct.)

**X Attention** : les pronoms en et **y** se placent après les autres pronoms compléments :

-Je lui en offre.

-Offrez-lui-en !

### 3. Pronoms possessifs

#### 3.1. Rôle du pronom possessif

Le pronom possessif remplace un nom déjà exprimé et indique la possession, c'est-à-dire à qui appartient l'être ou la chose désignés :

-Regarde cet **ordinateur** ; c'est **le mien**.

Le pronom possessif le mien remplace le nom ordinateur déjà exprimé et précise que l'ordinateur est ma propriété.

-Nous possédons chacun une maison, mais **la mienne** est plus grande que **la tienne**.

#### 3.2. Formes du pronom possessif

Les formes du pronom possessif indiquent :

- la personne grammaticale (1re, 2e ou 3e personne) du possesseur, qui indique s'il y a un où plusieurs possesseurs ;
- le genre (masculin ou féminin) de l'être ou la chose possédés ;
- le nombre (singulier ou pluriel) de l'être ou la chose possédés, c'est-à-dire s'il y a une ou plusieurs choses possédées.

Le tableau page suivante :

**TABLEAU DES FORMES DU PRONOM POSSESSIF**, présente un récapitulatif des différentes formes possibles du pronom possessif.

Possesseur	Ce qui est possédé

<b><u>Singulier</u></b> (Un possesseur)	seul	<b>Singulier</b> (Un seul objet possédé)
1 <sup>re</sup> personne		<b><u>Masculin</u> <u>féminin</u></b> Le mien la mienne
2 <sup>e</sup> personne		Le tien la tienne
3 <sup>e</sup> personne		Le sien la sienne
<b><u>Pluriel</u></b> (Plusieurs possesseurs)		Le nôtre la nôtre
1 <sup>re</sup> personne		Le vôtre la vôtre
2 <sup>e</sup> personne		Le leur la leur
3 <sup>e</sup> personne		<b><u>pluriel</u></b> (un seul objet possédé)
<b><u>Singulier</u></b> (Un possesseur)	seul	<b><u>Masculin</u> <u>feminin</u></b> Les miens les miennes
1 <sup>re</sup> personne		Les tiens. les tiennes
2 <sup>e</sup> personne		Les siens. les siennes
3 <sup>e</sup> personne		
<b><u>Pluriel</u></b> (Plusieurs possesseurs)		Les nôtres les nôtres
1 <sup>re</sup> personne		Les vôtres les vôtres
2 <sup>e</sup> personne		Les leurs. les leurs
3 <sup>e</sup> personne		

### 3.3. Accord et emploi du pronom possessif

✓ Le genre et le nombre du pronom possessif sont variables ; ils sont liés au genre et au nombre de l'être ou de la chose possédés, ainsi qu'au nombre du possesseur.

-Regarde **mes nouveaux livres**, ils sont différents des **tiens**.

Le pronom possessif est masculin pluriel car il représente le nom livres, qui

est lui-même masculin pluriel. Il n'y a ici qu'un possesseur.

-Nous avons oublié **nos stylos** ; prêtez-nous les **vôtres**.

Le pronom possessif est masculin pluriel ; il représente le nom stylos, qui est lui-même masculin pluriel. Il y a plusieurs possesseurs.

**-La voiture** qui est garée devant la maison est la **mienne**.

Le pronom possessif est féminin singulier ; il représente le nom voiture, qui est lui-même féminin singulier. Il y a un possesseur.

✓ Le pronom possessif est parfois employé sans antécédent :

- au pluriel, comme nom masculin, pour désigner des parents, des amis, des proches :

**Ex** : **Moi** et **les miens** avons déménagé le mois dernier.

**Ex** : il part rejoindre tous **les siens**, qui ont déjà quitté la ville.

- Dans des locutions :

Mets-y un peu du tien, et nous y arriverons. (locution : mettre du sien.)

**Ex** : Tel que je te connais, tu as encore fait des **tiennes** ! (locution : faire des siennes.)

**× Attention** :

- Il faut bien différencier les adjectifs possessifs *notre* et *votre* des pronoms possessifs *le notre* et *le votre*. Notez que les pronoms possessifs ont un accent circonflexe sur le -ô et sont précédés d'un article.

**Ex** : **Notre** voiture est tombée en panne. **Ex** : Pouvons-nous emprunter la **vôtre** pour le week-end ?

**Notre** est un adjectif possessif ; la **vôtre** est un pronom possessif.

- De même, l'adjectif possessif *leur* est différent du pronom possessif *le leur* :

Elles sont venues avec **leur** chien, mes amis ont fait de même ; j'espère qu'il ne se battra pas avec le **leur** !

*Leur* est un adjectif possessif ; *le leur* est un pronom possessif.

## 4. Pronoms démonstratifs

### 4.1. Rôle du pronom démonstratif

Les pronoms démonstratifs désignent, en les remplaçant, les entres ou les personnes qu'ils représentent.

**Ex** : Regarde ces robes, elles sont très jolies ; je vais essayer **celle-ci** ...et puis aussi **celle-là** !

Dans cette phrase, les pronoms démonstratifs ***celle-ci*** et ***celle-là*** remplacent le nom robes tout en montrant les robes dont il s'agit.

#### 4.2. Formes du pronom démonstratif

Il existe deux formes de pronoms démonstratifs :

- **LES PRONOMS DEMONSTRATIFS SIMPLES**

	singulier	pluriel
Masculin	Celui / ce	ceux
féminin	celle	celles
neutre	ce	

- **LES PRONOMS DEMONSTRATIFS composé**

	singulier	pluriel
Masculin	Celui-ci Celui-là	Ceux-ci Ceux-là
féminin	Celle-ci Celle-là	Celles-ci Celles-là
neutre	Ceci cela	

#### 4.3. Emploi du pronom démonstratif

- Le pronom démonstratif est souvent suivi d'un complément qui sert à le compléter. **Ex** : Regarde la mobylette, c'est ***celle de ton frère***.

Le pronom est ici complété par un groupe nominal complément de nom.

De tous ces tableaux, je préfère ***celui*** que *nous avons vu au début de l'exposition*.

Le pronom est complété par une proposition relative.

- Les formes neutres ***ce***, ***ceci***, ***cela***, représentent un nom ou une idée déjà évoquée :

**Ex** : Tu devrais nous dire ***ce*** qui te préoccupe autant.

**Ex** : La soirée a débuté un peu tard ; néanmoins, ***ç'a*** été une grande réussite.

**Ex** : Tu semblés très fatigué. ***Cela*** me préoccupe.

Ce peut aussi représenter une phrase entière :

-Nous aurons trois heures de retard sur l'horaire prévu ; ***c'***est très contrariant.

✓ Emploi de celui-ci et celui-là, ceci et cela.

Celui-ci ou ceci désigne l'être ou la chose proches dans le temps ou dans l'espace ; celui-là ou cela montre l'être ou la chose les plus éloignés.

**ex** : De **ces** deux vases, **celui-ci** est le plus beau, mais je préfère la couleur de **celui-là**, qui est fond du magasin.

✓ Dans le langage parlé ou familier, le pronom démonstratif **cela** devient souvent **ça** :

Tu as entendu **ça** ?

Regarde **ça** !

✓ Le pronom démonstratif ce se transforme en :

c' devant un -e :

-C'est toujours un plaisir de te voir.

Ç' devant un -a :

Ç'a été une grande joie lorsque nous avons appris la nouvelle.

**X Attention** ;

• Il ne faut confondre ce, pronom démonstratif, avec ce, adjectif démonstratif :

**ce** Que j'apprécie dans **ce** café, **c'**est son arôme.

**Ce**= pronom démonstratif ; **ce**= adjectif démonstratif ; **C'**=pronom démonstratif.

J'adore (1)**ce** baba au rhum ; goûte-le, (2) **c'**est mon gâteau préféré !

• Comment différencier le pronom démonstratif de l'adjectif démonstratif ?

Le pronom démonstratif **ce** est placé devant un verbe ou un pronom relatif ; il signifie **ceci**, **cela**. L'adjectif démonstratif **ce** est placé devant un nom masculin commençant par une consonne ou une h aspirée.

## 5. Pronoms relatifs

### 5.1. Rôle du pronom relatif

Le pronom relatif met en relation un nom ou un pronom, placé avant lui et qu'il représente, avec une proposition appelée proposition relative.

**Ex** : Elle aperçut enfin son **ami qui** s'avavançait vers elle en souriant.

Le pronom relatif qui joint le nom ami à la proposition relative.

Le nom placé avant le pronom relatif est appelé antécédent (du latin ante, avant).

**Ex** : C'est bien **vous que** j'ai vu.

Dans cet exemple, le pronom relatif que joint un pronom (vous) à une proposition relative.

## 5.2. Formes du pronom relatif

Il existe deux formes de pronoms relatifs :

### • LES PRONOMS RELATIFS SIMPLES

		singulier	et
		pluriel	
masculin	et	qui,	que,
féminin		dont,	où
neutre		quoi	

Qui, que, dont, appartiennent aux trois genres, aux deux nombres et aux trois personnes :

▪ Regarde la **jeune fille qui** te sourit.

(3e personne du féminin singulier)

▪ Regarde **le garçon qui** te sourit.

(3e personne du masculin singulier)

▪ **Les amis que** j'ai tant attendus sont enfin arrivés. (3ème personne, masculin pluriel)

▪ Les acteurs **dont** on parle tant en ce moment sont arrivés. (3e personne du masculin pluriel)

Quoi est neutre et s'emploie à la 3e personne :

Dis-moi ce à **quoi** tu penses.

(quoi est neutre)

### • LES PRONOMS RELATIFS COMPOSÉS

	<i>singulier</i>	<i>pluriel</i>
<i>Masculin</i>	<i>Lequel</i> <i>Duquel</i> <i>auquel</i>	<i>Lesquels</i> <i>Desquels</i> <i>auxquels</i>
<i>féminin</i>	<i>Laquelle</i> <i>De laquelle</i> <i>à laquelle</i>	<i>Lesquelles</i> <i>Desquelles</i> <i>auxquelles</i>

### 5.3. Accord du pronom relatif

✓ Le pronom relatif s'accorde :

- en genre (masculin, féminin),
- en nombre (singulier, pluriel),
- et en personne (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> personne)

avec son antécédent, c'est-à-dire avec le nom ou le pronom qu'il représente :

A. J'ai posé la question à l'enfant, **lequel** m'a répondu n'avoir vu personne.

B. J'ai posé la question aux enfants, **lesquels** m'ont répondu n'avoir vu personne.

C. J'ai posé la question à Pascal et à Muriel, **lesquels** m'ont répondu n'avoir vu personne.

Le pronom relatif représente un nom pluriel dans l'exemple **B** et deux noms dans l'exemple **C** : il se met donc au pluriel.

### 5.4. Emploi du pronom relatif

✓ **Qui**

- **Qui** est souvent employé comme sujet :

La montre **qui** est tombée en panne est la mienne.

- Précédé d'une préposition, **qui** est complément :

La jeune fille à **qui** tu as parlé est ma sœur.

La jeune fille pour **qui** tu es venu est ma sœur.

- **Qui** est parfois employé sans antécédent :

**Qui** dort dîne,

✓ **Que**

- Le plus souvent, **que** est complément d'objet direct et représente des personnes? ou des choses :

Le stylo **que** tu as trouvé est le mien.

L'homme **que** tu as vu est mon mari.

- On le trouve parfois employé comme sujet :

Advienne **que** pourra ! (que est sujet)

Tu dois réussir coûte **que** coûte !

✓ **Quoi**

- Le pronom relatif **quoi**, toujours précédé d'une préposition, est toujours

neutre et ne s'emploie que pour des choses. Il représente un antécédent également neutre ou une proposition :

Le bricolage est ce à quoi il consacre tous ses loisirs.

Tu as deviné ce à Quoi je pensais.

- **Quoi** (comme qui et que) se rencontre encore dans quelques expressions comme sujet :

Nous avons encore largement de **quoi** vivre.

Vous savez maintenant de **quoi** nous avons parlé.

### ✓ **Dont**

Dont s'applique à des êtres ou à des choses ; il est l'équivalent de : de qui, duquel (desquels) , de laquelle (desquelles), de quoi.

Dont est toujours complément indirect :

La société **dont** je suis le gérant.

Les livres **dont** nous sommes les auteurs.

Voilà ce dont nous avons discuté hier soir.

- **Remarque** : pour indiquer une idée de provenance, d'origine, dont remplace où lorsqu'il s'agit de personnes :

La région d'**où** je viens.

Les ancêtres **dont** nous descendons.

✓ L'emploi des pronoms composés : **lequel (lesquels), laquelle (lesquelles)**, etc.

Les pronoms composés, à la différence des pronoms relatifs simples, possèdent des formes différentes qui permettent d'indiquer de manière précise le genre et le nombre du ou des antécédents qu'ils représentent :

- J'ai déjeuné avec la sœur de mon ami aujourd'hui, **laquelle** m'a félicité de ma bonne mine.

Nous avons rencontré sur notre chemin des cyclistes, **lesquels** nous ont indiqué la direction à suivre.

- ils peuvent avoir une fonction de sujet :

Je suis allé voir un juriste, lequel m'a indiqué la procédure à suivre.

- ils sont aussi compléments indirects (de nom, d'objet, circonstanciel) ; cette fonction est indiquée par une préposition placée avant le pronom.

Les idées pour lesquelles je me suis battu.

**X Attention** : il ne faut pas confondre où, pronom relatif, avec où, adverbe

de lieu :

A. Je ne me rappelle pas l'endroit **où** j'ai posé mes lunettes.

B. **Où** l'as-tu rencontré pour la première fois ?

A. où est pronom relatif (antécédent : endroit)

Le pronom relatif où a toujours un antécédent et peut être remplacé par : dans lequel (laquelle), vers lequel (laquelle), etc.

B. **où** est adverbe de lieu.

## 6. Pronoms indéfinis

### 6.1. Rôle du pronom indéfini

Les pronoms indéfinis désignent les êtres ou les choses de manière vague, indéfinie. Ces pronoms peuvent désigner un **seul, plusieurs** êtres ou choses ou un groupe d'êtres ou de choses.

Quelqu'un vous appelé aujourd'hui.

On m'a dit que vous étiez rentré.

### 6.2. Formes du pronom indéfini

Les principaux pronoms indéfinis peuvent être classés de différentes manières.

✓ On peut les classer en distinguant alors les pronoms indéfinis variables des pronoms indéfinis invariables :

#### LES PRONOMS INDÉFINIS INVARIABLES

##### **masculin et singulier**

autrui ! on l personne / quiconque

##### **masculin et féminin pluriel**

plusieurs

##### **neutre singulier**

quelque chose / rien

#### LES PRONOMS INDÉFINIS VARIABLES

- les pronoms variables en genre

Masculin	Féminin
aucun	Aucune
certain	Certaine
nul	Nulle
un	une

- **les pronoms variables en nombre :**

<b>singulier</b>	<b>pluriel</b>
L'autre Un(e) autre	Les autres Des autres

- **les pronoms variables en nombre :**

	<b>singulier</b>	<b>pluriel</b>
<b>Masculin</b>	Quelqu'un	Quelques-uns
<b>féminin</b>	Quelqu'une	Quelques-unes
<b>Masculin</b>	Tel	Tels
<b>féminin</b>	telle	telles
<b>Masculin</b>	Tout	Tous
<b>féminin</b>	toute	toutes
<b>Masculin</b>	L'un	Les uns
<b>féminin</b>	L'une	Les unes

✓ On peut aussi classer les pronoms indéfinis en fonction de leur sens, négatif ou positif :

**LES PRONOMS INDÉFINIS DE SENS NÉGATIF**

aucun(e) / nul(le) / personne / rien **LES PRONOMS INDÉFINIS DE SENS POSITIF**

**Un seul être / Une seule chose**

le( la) même / l'une) ; l'autre / quelque chose ! quel- qu'un(e) / quiconque,...

**Plusieurs êtres / choses**

autrui / certain(e)s / les mêmes / les un(e)s ; les autres / plusieurs / quelques-un(e)s,...

**Un groupe d'êtres / choses**

Chacun(e)/ tous, (toutes)...

**6.3. Emploi du pronom indéfini**

✓ **\_\_ Un(e)**

Le pronom indéfini un(e) est en général accompagné de l'article défini et n'accompagne jamais un nom.

On le trouve fréquemment dans les locutions : l'un(e) l'autre, ni l'un(e) ni l'autre, l'un(e) et l'autre, etc. Les adjectifs indéfinis un(e) et autre, précédés de l'article, deviennent alors des pronoms indéfinis :

Ils / elles s'apprécient *l'un(e) l'autre*.

*L'un(e)* et *l'autre* sont satisfait(e)s.

Ils / elles médisent *l'un(é) de l'autre*.

✓ Chacun(e)

Chacun(e) à se place avant ou après le verbe :

- **Chacun** doit attendre son tour.
- Rangez ces disquettes **chacune** à sa place.

Ou

- Rangez ces disquettes **chacune** à leur place.

Placé avant le verbe, chacun(e) se construit toujours avec l'adjectif possessif **son, sa, ses** ; placé après le verbe, chacun(e) se construit avec **son, sa, ses** ou avec **leur, leurs**.

✓ Les mots aucun(e), autre(s), certains, nul(le), plusieurs, tel(le), sont employés comme adjectifs indéfinis ou comme pronoms indéfinis. Attention à ne pas les confondre :

Dans **d'autres**<sup>1</sup> circonstances, nous aurions pu accepter de prendre **certain**<sup>2</sup> risques. dans la situation actuelle, nous pensons qu'il ne faut en prendre **aucun**<sup>3</sup> même si **certain(e)**<sup>4</sup> nous désapprouvent et que **d'autre**<sup>5</sup> nous critiquent.

(1) adjectif indéfini ; (2)adjectif indéfini ; (3)pronom indéfini ;(4)pronom indéfini ; (5)pronom indéfini.

Ces mots, employés comme adjectifs indéfinis, accompagnent le nom qu'ils déterminent. En tant que pronoms indéfinis, ils remplaçaient un nom.

### ✓ **Tout(e), tous**

**Tout(e)** peut être un pronom indéfini de genre neutre. Attention à ne pas le confondre avec l'adjectif indéfini, l'adjectif qualificatif, le pronom, le nom ou encore l'adverbe qui ont la même forme :

— Prête-moi **tout** (1) ce dossier de presse, **tout**(2) m'intéresse ! je te rapporte le **tout**(3) demain. J'aurai lu **tous**(4) les articles d'ici là.

— **Tou** (5) peut-être pas ! En tout cas, rappelle-toi que tu n'es pas **tout**(6) seul, nous avons toud7) besoin de ce dossier.

— Ne t'inquiète pas, tu l'auras demain, j'ai **toute**(8) la nuit pour le lire !

(1X8) **tout** et **toute** sont des adjectif qualificatifs ; tout est adjectif qualificatif lorsqu'il a le sens de unique, entier. (2X5X7) **tout, tous** sont des pronoms indéfinis, le premier signifiant toute chose, le deuxième rappelant l'antécédent articles et le troisième employé sans antécédent ayant le sens de tout le monde.

(3) **tout** est un nom commun ; tout est nom commun lorsqu'il est précédé d'un article ou d'un adjectif déterminatif. Notez que le pluriel de un tout sera : des tous.

(4) **tous** est adjectif indéfini joint au nom articles pour marquer une idée de quantité ; il signifie dans cet exemple : l'ensemble des articles sans exception.

(6) **tout** a le sens de **tout** à fait, entièrement ; il est adverbe et modifie l'adjectif seul. Rappelons que l'adverbe est invariable et qu'il peut modifier un adjectif, un participe ou un adverbe.

### ✓ **L'emploi des pronoms indéfinis négatifs**

Les pronoms indéfinis négatifs **aucun(e)**, **nul(le)**, **pas un(e)**, **personne**, **rien** s'emploient le plus souvent avec la négation -ne :

**Nul** ne répondit.

Elle n'a **rien** vu.

### ■ **Rien**

Le pronom indéfini **rien** est neutre et n'est jamais précédé d'un article.

Tout est calme, **rien** ne bouge.

**X Attention** : à ne pas confondre **rien**, pronom indéfini, avec rien, nom masculin :

- A. Vous vous faites du souci pour un **rien**.
- B. **Rien** ne sert de vous faire tant de souci.
- C. Ce sont des **riens** qui font toujours plaisir.

A. nom commun ; B. pronom indéfini ; C. nom commun.

**Rien** est nom commun masculin lorsqu'il est variable en nombre et précédé d'un article.

### ■ **Personne**

Il ne faut pas confondre **personne**, pronom indéfini, avec personne, nom commun :

- A. Quelle est la **personne** qui est entrée après toi ?
- B. **Personne** n'a pénétré dans l'appartement après moi, j'en suis sûr.
- A. **Personne** est un nom commun féminin ; en tant que nom commun, personne est de genre féminin, s'emploie avec l'article et peut se mettre au pluriel.
- B. **Personne** est pronom indéfini.

## **7. Pronoms interrogatifs**

### **7.1. Rôle du pronom interrogatif**

Les pronoms interrogatifs, comme leur nom l'indique, servent à marquer l'interrogation et demandent une désignation précise de l'être ou de la chose qu'ils représentent :

**De quoi** s'agit-il ?

Qui vient ?

### 7.2. Formes du pronom interrogatif

Il y a trois formes du pronom interrogatif :

- Les pronoms interrogatifs **simples**,
- Les pronoms interrogatifs **composés**,
- Les pronoms interrogatifs **renforcés**.

Le tableau page suivante :

TABLEAU DES FORMES DU PRONOM INTERROGATIF présente un récapitulatif des différentes formes possibles du pronom interrogatif.

### 7.3. Place des pronoms interrogatifs

- Dans l'interrogation directe, les pronoms interrogatifs se placent en tête de la phrase interrogative (ils ne dépendent pas d'un verbe précédent) :

Qui vient ?

Qu'est-ce que tu veux ?

- Dans **l'interrogation indirecte**, l'interrogation est exprimée par une proposition subordonnée complément d'objet d'un verbe précédent de sens interrogatif.

**TABLEAU DES FORMES DU PRONOM INTERROGATIF**

## LES PRONOMS INTERROGATIFS SIMPLES

### singulier et pluriel

masculin et féminin	<i>qui ?</i>
neutre	<i>que ? / quoi ?</i>

## LES PRONOMS INTERROGATIFS COMPOSÉS

	<u>singulier</u>	<u>pluriel</u>
masculin	<i>lequel ?</i>	<i>lesquels ?</i>
	<i>duquel ?</i>	<i>desquels ?</i>
	<i>auquel ?</i>	<i>auxquels ?</i>
féminin	<i>laquelle ?</i>	<i>lesquelles ?</i>
	<i>de laquelle ?</i>	<i>desquelles ?</i>
	<i>à laquelle ?</i>	<i>auxquelles ?</i>

## LES PRONOMS INTERROGATIFS RENFORCÉS

### singulier ou pluriel

masculin et féminin	<i>qui est-ce qui ?</i>
	<i>qui est-ce que ?</i>
neutre	<i>qu'est-ce qui ?</i>
	<i>qu'est-ce que ?</i>
	<i>(à, de, etc.) quoi est-ce que ?</i>

Les pronoms interrogatifs sont placés en tête de la proposition subordonnée :

Dites-moi **qui** vous êtes.

Demandez-moi ce **que** vous voulez.

### 7.4. *Emploi des pronoms interrogatifs*

✓ Qui interrogatif peut représenter un nom masculin ou féminin ; il peut s'employer avec des prépositions (à, de, pour, etc.) dans des interrogations

directes ou indirectes. Qui est sujet, attribut ou complément d'objet :

-**Qui** vous appelle ? (sujet)

-**Qui** êtes-vous ? (attribut)

-**Qui** avez-vous rencontré ? — Ma tante.

(complément d'objet direct)

À **qui** as-tu demandé ton chemin ?

Je voudrais savoir à **qui** tu as demandé ton chemin. (complément d'objet indirect)

✓ Pour représenter des choses, on emploie les pronoms que ou quoi :

**Que** lui est-il arrivé ? (que est sujet)

**Qu'**est-elle devenue ? (que est attribut)

**Que** voulez-vous ?

(que est complément d'objet direct)

**De quoi** vivais-tu à cette époque ?

(quoi est complément d'objet indirect)

Avec **quoi** vous êtes-vous protégé du froid ?

(que est complément circonstanciel)

Quoi est employé à la place de que :

- pour représenter le sujet ou le complément d'objet d'un verbe non exprimé, on emploie quoi à la place de que : **Quoi** de neuf ?

- lorsque le pronom est précédé d'une préposition et a une fonction de complément indirect :

**A quoi** penses-tu ?

**De quoi** avez-vous parlé ?

✓ **Le pronom interrogatif composé** s'emploie pour représenter un antécédent (c'est-à-dire un nom précédemment évoqué qu'il remplace) ou un complément :

**Lequel** de ces livres veux-tu acheter ?

Le pronom lequel a une fonction sujet et représente le complément livres.

Parmi toutes ces imprimantes laser, **laquelle** choisiriez-vous ?

L'antécédent est le nom imprimantes laser ; laquelle occupe une fonction de complément d'objet.

✓ **Les pronoms interrogatifs renforcés** s'emploient seulement dans **l'interrogation directe** :

-De **qui est-ce que** tu parles ?

-**Qu'est-ce que** vous voulez dire ?

**Interrogation indirecte :**

-Je ne comprends pas de **qui** tu parles.

-Je me demande ce **que** vous voulez dire.

- Pour poser des questions sur des personnes, on emploie qui est-ce qui (sujet) ou qui est-ce que (complément) :

-**Qui est-ce qui** est venu chez nous ce matin ? (sujet)

-**Avec qui est-ce que** tu viens ce soir ?

(complément circonstanciel)

**De qui est-ce que** tu parles ?

(complément d'objet indirect)

- Pour poser des questions sur des choses, on emploie qu'est ce-qui (sujet) ou qu'est-ce que, ..quoi est-ce que (complément) :

-**Qu'est-ce qui** te contrarie à ce point ? (sujet)

-**Qu'est-ce que** tu veux ? (complément d'objet direct)

-**En quoi est-ce que** vous croyez ?

(complément circonstanciel)

## CHAPITRE 8

### PRÉPOSITION - CONJONCTION - INTERJECTION

#### 1. Préposition

##### 1.1. Définition et principales prépositions

###### a) Définition :

la préposition est un mot invariable qui se place devant un complément qu'elle introduit ; elle est utilisée pour lier ce complément au mot qui le précède et à en marquer le rapport.

Par exemple, dans les phrases :

-Le livre **de** Jacqueline est sur la table.

Le mot **de** joint le nom Jacqueline au nom livre pour compléter le sens de livre en exprimant un rapport d'origine.

-Fais cela **pour** moi.

Le mot **pour** joint le pronom moi au verbe faire pour compléter le sens de ce verbe, en exprimant un rapport de but.

###### b) Les principales prépositions sont :

(à, après, avant, avec, chez, contre, dans, de, depuis, derrière, dès, devant, deçà, delà, durant, en, entre, envers, hormis, hors, malgré,

moyennant, outre, par, parmi, pendant, pour, sans, sauf, selon, sous , suivant, sur, vers, voici, voilà...)

• Il existe aussi de nombreuses locutions prépositives, formés de plusieurs prépositions, d'adverbes suivis de (**de**) de noms **précédés** ou suivis d'une préposition :

(à la place de, à cause de, afin de, à l'égard de, en raison de, en dépit de, par rapport à, au-dessus de, grâce à, faute de, au lieu de, près de, jusqu'à, etc...)

## 1.2. Emploi de la préposition

La proposition est utilisée pour :

✓ Mettre en rapport un complément qu'elle introduit avec le mot qui précède.

Ce complément peut être :

• Un nom, un pronom, un groupe nominal :

— Un moteur à **essence** .

— Veux-tu jouer avec **moi** ?

— Plusieurs de **mes meilleurs amis** sont venus.

• Un adverbe : dès aujourd'hui.

• Un verbe (infinitif ou participe) :

— Travailler **pour vivre**.

— Marcher **en chantant**.

✓ Préciser la fonction occupée par ce complément dans la phrase.

(1) Après **le repas**. (2) le chat de **Colette** s'est caché (3) dans le **grenier encombré** (4) pour **dormir tranquillement**.

(1) Après indique la relation de repas avec le verbe se cacher : complément circonstanciel de temps .

(2) de indique la relation entre Colette et chat : Colette est complément du nom chat.

(3) dans indique la relation, complément circonstanciel de lieu, entre le grenier encombré et le verbe se cacher.

(4) pour indique la relation, complément circonstanciel de but, entre dormir tranquillement et se cacher.

✓ **Le sens des prépositions** : les prépositions et les locutions prépositives indiquent des rapports variés, dont voici quelques exemples :

• **Rapport de lieu** avec ou sans mouvement {dans, à l'intérieur, extérieur,

chez, sur, sous, entre, etc.) :

—Je suis **chez** un ami.

— Je vais **à** Londres.

• **Rapport de but** (pour,, afin de, en vue de, etc.) :

—Elle travaille **pour** gagner sa vie.

• **Rapport de durée**, de temps (avant, après, depuis, durant, pendant, etc.) :

Pendant mes vacances ...

—**Depuis** plusieurs années...

• **Rapport de moyen** (par, moyennant, grâce à, etc.) :

—Il a réussi **grâce** à son courage et à sa persévérance.

• **Rapport de cause** (par,pour, à cause de, en raison de, etc.) :

—Je suis venu **pour** toi.

— lia échoué **par** maladresse.

• **Rapport de manière** (avec, sans, selon, etc.) :

—Elle mangeait son gâteau **avec** gourmandise.

**X Attention**: une même préposition peut avoir plusieurs sens (en fonction de la nature de son complément et du sens du verbe) :

—Je vais **à** Paris, (lieu)

— Rendez-vous **à** 13h. (temps)

—Il parle **à** voix basse, (manière)

—Cette veste appartient **à** Julie, (appartenance)

—Elle pleure **de** déception, (cause)

—Une statue **de** bronze, (matière)

—Je l'ai fait **pour** toi. (cause)

— Je pars **pour** Paris, (lieu)

—Je pars **pour** la journée, (temps)

## 2. Conjonction

La conjonction est un **mot invariable** qui sert à lier entre eux des **mots** ou des **propositions**.

Elle se place entre les mots ou entre les propositions qu'elle unit.

Il convient de distinguer les conjonctions de coordination et les conjonctions de subordination.

### 2.1. Conjonctions de coordination

a) **Définition** :

les conjonctions de coordination relient des mots ou des propositions de même nature (indépendante, principale ou subordonnée).

(1) La cigale et la fourmi.

(2) Paul regarda le chocolat avec gourmandise mais n'osa pas en prendre.

Dans ces deux exemples, les conjonctions de coordination et mais servent de lien entre deux noms (1) et deux propositions (2) qui demeurent indépendantes.

### **b) Principales conjonctions de coordination**

Elles sont formées d'un mot (conjonction) ou de plusieurs mots (locution prépositive) :

et, ni, ou, mais, tantôt, car, en effet, cependant, néanmoins, toutefois, d'ailleurs, or, ainsi, c'est-à-dire, etc.

### **c) Sens des conjonctions de coordination :**

elles peuvent exprimer la **cause** (car, en effet), la **conséquence** (ainsi, donc, c'est pourquoi), **l'affirmation** (et), la négation (ni), **l'opposition** (mais, pourtant, néanmoins, toutefois), **l'explication** (c'est-à-dire, ainsi, par exemple), la **transition** (du reste, or, d'ailleurs), etc.

**X Attention** : une même conjonction de coordination peut avoir plusieurs sens :

—Elle chante **et** elle danse, (addition)

—Il est plus fort que moi **et** j'apprends sa riposte. (conséquence)

—Il t'a déjà menti une fois **et** tu continues à le croire ! (opposition)

## **2.2. Conjonctions de subordination**

### **a) Définition :**

les conjonctions de subordination relient une proposition principale à une proposition subordonnée, c'est-à-dire que l'une dépend de l'autre.

—Tu réussiras **si** tu persévères.

—Je sais **qu'**elle est heureuse maintenant.

### **b) Principales conjonctions de subordination**

Elles sont formées d'un mot (conjonction) ou de plusieurs mots (locution prépositive) :

- **Propositions subordonnées complétives** (utilisées pour compléter le verbe de la proposition principale) : que.

- **Propositions subordonnées circonstancielles** : quand, lorsque (temps), parce que, puisque (cause), de sorte que (conséquence), afin que, pour que

(but), comme, de même que, ainsi que, autant que (comparaison), quoique, même, bien que, même si (concession), si, pourvu que (condition), etc.

**X Attention** : une même **conjonction de subordination** peut avoir plusieurs sens :

- Fais donc **comme** moi ! (comparaison)
- Elle arriva **comme** je terminais mon travail, (temps)
- **Comme** vous étiez en retard, je suis parti, (cause)
- Je suis si fatigué **que** je ne peux plus avancer. (conséquence)
- **Qu'**il ait tort ou **qu'**il ait raison, je n'approuve pas sa conduite, (opposition)

### 3. Interjection

#### a) Définition et emploi

L'interjection est un mot invariable qui exprime un sentiment vif, un cri, une exclamation. Elle est formée d'un mot (**interjection**) ou de plusieurs mots (locution interjective).

- L'interjection sert à exprimer des sentiments variés, comme **l'étonnement**, **l'indignation**, **l'aversion** ou le **dégoût** (Pouah !), **l'encouragement** ou **l'exhortation** (Allons !, Courage !), le **soulagement** {Ouf!}, etc.

#### b) Exemples d'interjections

ah !, oh !, euh !, eh !, hé !, hue !, bah !, hein !, chut !, die !, hélas !, hum !, etc.

- Les interjections sont parfois de simples onomatopées : pstt !, crac !, paf!, boum !
- On peut aussi employer comme interjections :
  - des noms : Courage ! — Ciel !
  - des adjectifs : Bon ! — Ferme !
  - des adverbes : Bien ! — Vite ! — Assez !
  - des verbes : Tiens ! — Allons ! — Suffit !

## CHAPITRE 9

### LA PHRASE

#### 1. La phrase

##### 1.1. Définition

Une phrase est constituée par un ensemble de mots groupés dans un ordre

logique et qui expriment un sens.

Une phrase peut être :

- **déclarative** :

—Cécile est rentrée tard hier soir. (**phrase affirmative**)

—Cécile n'est pas rentrée tard hier soir, (**phrase négative**)

- **interrogative** :

—Cécile est-elle rentrée tard hier soir ?

(**interrogation directe**)

—Je me demande si Cécile est rentrée tard hier soir. (**interrogation indirecte**)

- **exclamative** :

—Cécile est rentrée très tard hier soir !

- **impérative** :

—Rentre plus tôt ce soir.

La phrase exprime qu'un être ou une chose :

- **est ou se trouve dans un état exprimé par le verbe** :

-Cet animal est un chat noir.

-Elle semble heureuse.

- **fait une action** :

-Elle chante.

- **subit une action** :

Son travail est contrôlé par son directeur.

## 1.2. Structure de la phrase

À l'intérieur d'une phrase, le regroupement de mots qui permet d'exprimer à lui seul un sens complet est appelé proposition. Elle exprime une **pensée**, un **fait**, un **jugement**, un **sentiment**, etc.

Une phrase peut être composée d'une ou plusieurs propositions. On dénombre dans une phrase autant de propositions que de verbes à un mode personnel, exprimés ou sous-entendus.

- Partons !

Dans cet exemple, la phrase est réduite à une proposition, elle-même réduite à un mot, le verbe partir.

- Dans la phrase : **Jean lit.**

il n'y a qu'une seule proposition. Dans la phrase :

**(1)** Je crois

(2) que Jean lit.

*il y a deux propositions.*

- **La phrase :**

(1) Je crois (2) que Jean lit (3) lorsqu'il s'enferme dans sa chambre. contient trois propositions.

**X Attention** : des mots peuvent être sous entendus dans la proposition elliptique.

Une proposition est dite elliptique lorsqu'elle contient un ou plusieurs mots sous-entendus. Ainsi, la phrase :

(1) Tu parles (2) comme ma mère ! contient deux propositions.

La proposition : comme ma mère, est une proposition elliptique car le verbe parler est sous-entendu :

(1) Tu parles (2) comme ma trière (sous-entendu : -parle) !

Que voulez-vous ? — Rien.

(sous-entendu : je ne veux) rien.

Une phrase, nous l'avons vu, est constituée d'une ou plusieurs propositions. Chaque proposition est elle-même composée de plusieurs éléments : le sujet, le **verbe**, l'**attribut**, le(s) **complément** (s), que nous allons étudier dans les § 2 et 3.

■ **Remarque** : l'analyse fonctionnelle consiste à analyser la phrase en groupes fonctionnels. Les mots sont assemblés en groupes de mots, ces groupes occupant chacun une fonction grammaticale. Prenons un exemple :  
Le frère de mon ami travaille avec acharnement depuis ce matin.

Dans cette phrase, on peut identifier trois groupes :

- **un groupe sujet** : le frère de mon ami ;
- **un groupe complément circonstanciel de manière** : avec acharnement.
- **un groupe complément circonstanciel de temps** : depuis ce matin.

**Le verbe** : travaille constitue le noyau de cette phrase.

## 2. Les mots essentiels de la proposition

Les éléments essentiels d'une proposition sont **le sujet** et **le prédicat**.

- le sujet représente l'être ou la chose qui est, se trouve dans l'état, fait ou subit l'action exprimée par le verbe.
- Le **prédicat** est le mot ou le groupe de mots qui donne des précisions sur le sujet. Le **prédicat** peut être composé d'un verbe seul, d'un verbe et d'un attribut (nom ou adjectif), d'un verbe et de complément(s).

## 2.1. Le sujet

Le mot sujet peut être :

— **un ou plusieurs noms :**

La **nuite** tombe, (un nom sujet)

La **fatigue** et le froid le faisaient grelotter.

(deux noms sujet)

— **un pronom :**

**Il** est très fatigué.

— **un verbe ou adjectif employé comme nom :**

**S'amuser** est sa seule préoccupation du moment. (verbe à l'infinitif)

**Le meilleur** est à venir, (adjectif)

— **une proposition :**

**Qui sème le vent** récolte la tempête.

Une proposition servant de sujet à une autre proposition peut avoir un sujet grammatical apparent, le pronom neutre **il** ou le pronom démonstratif neutre **ce**, qui introduit le sujet réel.

-**C'**est à vous d'indiquer la **conduite** à tenir.

-Il vous incombe de **mener** à bien cette mission.

■ **Remarque** : l'emploi des verbes impersonnels entraîne souvent l'utilisation d'un sujet apparent :

- Il faut de **l'endurance** pour arriver jusqu'au sommet de cette montagne.

(sujet apparent : pronom neutre **il** ; sujet réel : endu-rance)

-**Il** tombe de la **neige** fondue.

(sujet apparent : pronom neutre **il** ; sujet réel : neige).

## 2.2. Le prédicat

### ● Le verbe

Le verbe est le mot ou le groupe de mots qui expriment l'état ou l'action de l'être ou de la chose ayant une fonction sujet.

—Le soleil brille

Le sujet soleil fait l'action exprimée par le verbe briller.

Le verbe indique :

• **l'état du sujet :**

—Elle **est estimée** pour sa compétence.

—Il **semble content** de ses résultats.

• **l'action du sujet :**

Il court très vite, (verbe intransitif voir.p. 31)

—Catherine mange une pomme, (verbe transitif voir p. 31)

—Elle a peur de l'avenir, (locution verbale)

### ●L'attribut

Dans la phrase :

—Le temps est orageux depuis le début de l'après-midi.

La qualité de orageux est attribuée au nom sujet temps ;  
orageux est attribut du sujet temps.

L'attribut complète le verbe et exprime la qualité attribuée au mot sujet.

L'attribut du sujet complète le verbe être ou un verbe d'état. L'attribut peut être un nom, un pronom, un adverbe, un adjectif, un verbe ou une proposition :

—Il semble **déterminé** à aller jusqu'au bout.

Le participe passé **déterminé** est attribut du sujet il ; sembler est un verbe d'état.

—**Marie** est **heureuse**.

L'adjectif heureuse est attribut du sujet Marie.

—Mon intuition est que cette alternative n'est pas la bonne.

La proposition : que cette alternative n'est pas la bonne est attribut du sujet intuition.

**N.B.** — voir aussi CHAPITRE 2. LE VERBE, § 2.1. Verbes d'état et verbes d'action, p. 30.

■**Remarque** : à l'intérieur d'une proposition, le nom est accompagné d'autres mots qui le précisent, le complètent et font partie du groupe nominal. Il peut s'agir de :

#### ● l'article :

**un** verre — **la** table — **du** beurre.

• un adjectif déterminatif : démonstratif, possessif, relatif, exclamatif, indéfini, numéral, interrogatif (voir CHAPITRE 5. LE DETERMINANT, § 3 à 8, p. 195 à 209) :

**trois** verres — **sa** serviette — **cette** table.

• un adjectif épithète (dont la caractéristique est directement appliquée au nom, sans l'intermédiaire d'un verbe) ou un adverbe pris adjectivement :

—**Une chemise bleue**

— **Une table ronde**

— **Un enfant gai.**

- un mot (nom, pronom, infinitif) ou une proposition en apposition. L'apposition signifie que le mot (ou la proposition) est placé à côté du nom qualifié pour en préciser le sens :

—Jacques, **son meilleur ami**, l'a accompagné.

- un complément déterminatif, c'est-à-dire un mot (nom, pronom, infinitif, adverbe) ou une proposition qui complète et détermine le sens du mot auquel il se rapporte :

—La sœur de **mon oncle**.

—Un dossier de **presse à scandale**.

✓ Le(s) complément(s) essentiels qui apportent des précisions sur le sujet font aussi partie du prédicat (voir § 3. Les compléments, ci-après).

### 3. Les compléments

#### 3.1. Définition

On appelle complément un mot ou une proposition rattachés à un autre mot ou à une autre proposition pour en compléter ou en préciser le sens.

#### 3.2. Le complément de l'adjectif

##### a) Fonctions

✓ Il sert à préciser le sens général d'un adjectif dans un contexte particulier :

—Un visage **pâle**. (sens général)

—Un visage **pâle** de **frayeur**.

(le complément frayeur précise le sens de pâle)

- Dans certains cas, le complément est nécessaire, car sans lui le sens de l'adjectif serait incomplet ;

—Il est **désireux** de **réussir**.

Ici, l'adjectif désireux a besoin d'un complément pour faire sens.

##### b) Place du complément de l'adjectif

Le complément de l'adjectif se place toujours après l'adjectif qu'il précise ou complète.

##### c) Types de compléments de l'adjectif

Les compléments de l'adjectif peuvent être :

✓ **un nom** : Une assiette **pleine** de soupe.

✓ **un pronom** : Je suis **fier** de vous.

✓ **un infinitif** : **Facile** à dire !

✓ **une subordonnée** : Nous sommes **sûrs** qu'ils accepteront.

**d) Construction du complément de l'adjectif**

✓ Il est très souvent introduit par les prépositions **à** et **de** :

— Il est très facile **à** vivre.

— Un avenir riche **de** promesses.

✓ On rencontre également les prépositions suivantes :

— avec : Il est gentil **avec** sa petite soeur.

— dans : Anne est compétente **dans** son domaine.

— en : Il est fort **en** maths !

— envers : Il est généreux **envers** ses amis.

— par : Elle est ponctuelle **par** habitude.

— pour : Vous êtes bon **pour** le service !

— sur : Il est inquiet **sur** son avenir.

**e) Le complément du comparatif**

L'adjectif au comparatif peut avoir plusieurs types de compléments :

✓ **un adjectif** : Il est aussi intelligent que **travailleur**.

✓ **un adverbe** : Elle est plus compétente qu'**avant**.

✓ un nom : Il est plus grand que son **frère**.

✓ un pronom : Elle est plus sérieuse que **lui**.

✓ une proposition : C'est plus difficile **qu'on ne le croit!**

■ **Remarque** : l'adjectif, l'adverbe, le nom, le pronom sont introduits, non par une préposition, mais par la conjonction que, car ils jouent en fait le rôle d'une proposition subordonnée.

— Il est aussi intelligent que travailleur = Il est aussi intelligent qu'il est travailleur.

**f) Le complément du superlatif**

L'adjectif au superlatif peut avoir plusieurs types de complément :

✓ **un nom** : Il est le plus riche du **pays**.

✓ **un pronom** : Il est sans conteste le plus fort d'entre **nous** !

✓ **une subordonnée relative** :

C'est le film le plus intéressant **que nous ayons vu récemment**.

■ **Remarque** : le nom et le pronom sont toujours introduits par la préposition **de**.

**3.3. Le complément de l'adverbe et des mots Invariables :**

### a) Compléments de l'adverbe

De nombreux adverbes peuvent recevoir un complément qui sera :

✓ **un autre adverbe** :

Les pompiers sont arrivés très **rapidement**.

✓ **un nom** :

Ils n'ont pas assez de **travail**

✓ **un pronom** :

Laurent chante mieux que **moi** !

✓ **une proposition subordonnée** :

Certainement **qu'il chante bien** !

✓ **un préfixe d'intensité** tel que :

archi, hyper, super, dans le style familier :

—C'est **archi** connu !

—C'est **hyper** chouette !

—C'est **super** sympa !

#### **Compléments de l'adverbe au comparatif et au superlatif:**

Ces compléments se construisent comme ceux du comparatif et du superlatif de l'adjectif :

✓ **comparatif** :

Laurent chante aussi bien qu'Hervé.

✓ **superlatif** :

Il faudra les recevoir le plus aimablement possible.

### b) Complément de l'interjection

Certaines interjections (voir CHAPITRE 8, § 3, L'interjection) peuvent être suivies d'un complément :

—**Attention** à la peinture !

— **Gare** à vous !

### c) Complément de la préposition

Les prépositions peuvent avoir un adverbe comme complément :

—Je viendrai longtemps **après** la fin de la représentation.

## 3.4. Le complément d'agent

### a) Définition et emploi du complément d'agent

Le complément d'agent est le complément d'un verbe à la voix passive : celle-ci est employée lorsque le sujet subit l'action indiquée par le verbe.

Le complément d'agent est donc ce **par qui, par quoi** ou le moyen **par lequel** une action est accomplie.

✓ **par qui** :

—J'ai été piqué **par un moustique**.

—Elle a été invitée **par ses parents**

✓ **par quoi** :

—Il a été renversé par une voiture

✓ **par quel moyen** :

—Il a été blessé d'un coup de couteau

### **b) Caractéristique**

La complément d'agent est introduit par la préposition **de** ou **par**.

✓ **par** est le plus fréquemment utilisé .

✓ **de** est d'un emploi plus restreint dans une langue plus recherchée . on rencontre de :

•après des verbes exprimant des sentiments (aimer)

ou une opération de l'esprit ( ).

—Il **est aimé** de ses amis

—C'est une chose **comme** de tous.

•après un verbe pris au sens figuré :

—Ils sont couverts de dettes.

✓ **par** peut toujours remplacer **de** (mais pas le contraire)

✓ la préposition **à, au** peut introduire un complément d'agent dans des expressions telles que :

—piqué **au** vif.

## **3.5. Les compléments circonstanciels**

### **a) Définition**

On dénomme ainsi des compléments qui renseignent sur les circonstances dans lesquelles le sujet fait ou subit l'action exprimée par le verbe. Ces circonstances peuvent être nombreuses et on peut en dénombrer plusieurs dizaines. On examinera ici les plus fréquentes.

✓ **L'accompagnement** : Il est venu **avec ses amis**

✓ **Le but** : Il économisera pour **acheter une maison**.

✓ **La cause** : Elle a été sélectionnée **pour sa compétence**.

✓ **Le lieu** : Ils vont aller **à Londres**.

- ✓ **La manière** : Il vaut mieux agir **avec prudence**,
- ✓ **Le moyen** : Elle travaille **avec un ordinateur**,
- ✓ **Le temps** : Nous arriverons **à midi**.

### b) **Nature**

✓ Les compléments circonstanciels peuvent être :

- **un adverbe** : Il faut conduire prudemment.
- **un nom** : Il écoute avec patience.
- **un infinitif** : Il joue pour gagner.
- **un participe** : Il a parlé en dormant.
- **un pronom personnel** :
  - Nous avons discuté avec **eux**.
  - Il est parti aussitôt après **vous**.
- **une proposition subordonnée relative ou circonstancielle** :
  - Nous discuterons **avec qui voudra bien**. — Il viendront **quand ils pourront**.

### c) **Emploi**

✓ Une phrase peut comporter plusieurs compléments circonstanciels qui expriment des circonstances différentes :

— Nous irons **demain en train à Paris, avec nos enfants, pour visiter** le musée du Louvre.

demain (temps) ; en tram (moyen) ; à Paris (lieu) ; avec nos enfants (accompagnement) ; pour visiter (but)

■ **Remarque** : on n'utilise pas, dans ce cas, la conjonction de coordination **et**.

En revanche, s'il existe plusieurs compléments circonstanciels exprimant la même circonstance, on utilise la conjonction **et**.

— Nous irons **au musée et au théâtre**  
au musée (lieu) — au théâtre (lieu)

✓ **Suppression du complément circonstanciel** :

Si l'on supprime le complément circonstanciel, la phrase conserve la plupart du temps une signification. Ainsi dans la phrase :

— Elle travaille **avec un ordinateur**

on peut enlever le complément circonstanciel **avec un ordinateur** et on obtient alors : elle travaille, phrase élémentaire, mais on perd l'information sur les circonstances de l'action.

**X Attention** : dans certains cas, le complément circonstanciel peut donner le

sens de la phrase.

Ainsi, dans la phrase : Nous allons **à Paris**, le complément de lieu à Paris est nécessaire pour que la phrase soit complète.

✓ **Place des compléments circonstanciels :**

- Ils se placent en général après le verbe.
- Ils se placent également après le complément d'objet direct quand il y en a **un** :

—Elle a offert **un collier** à sa sœur.

- Dans certains cas, cet ordre peut être modifié pour mettre en valeur le complément.

—**Tous les jours**, c'est la même histoire.

—**Demain, très tôt**, on se lèvera pour aller à l'aéroport.

### 3.6. Le complément de nom

#### a) Définition

✓ **Le complément de nom** précise le sens du nom. C'est le plus souvent un nom :

—Le prix de la viande.

—La fille de mon frère.

— Le manche du couteau.

✓ Mais le **complément de nom** peut être également :

- **un infinitif** :

—Le bonheur d'aimer.

—Lajoie de réussir.

- **un pronom** :

—Le sort des autres.

— Le respect de soi.

✓ **Le complément de nom** est toujours placé après le nom qu'il précise.

#### b) Fonctions

Le **complément de nom** peut exprimer :

✓ **l'appartenance** : La roue **de** la voiture.

✓ **La destination** : La salle **de** cinéma.

✓ **le lieu** : Le bord **de** la mer.

✓ **la matière** : Une montre **en** or.

✓ **le moyen** : Une locomotive **à** vapeur.

- ✓ **l'origine** : Une pièce **de** Racine.
- ✓ **la possession** : La maison **de** fîtes parents.
- ✓ **le prix** : Un appartement **de** deux millions.
- ✓ **la qualité** : Un acteur **de** grande valeur.
- ✓ **la quantité** : Une armée **de** dix mille hommes.
- ✓ **le temps** : Les technologies **de** demain.
- ✓ **l'utilisation** : Une voiture **de** fonction.

### c) Construction

Le complément de nom est le plus souvent introduit par une préposition :

- ✓ **de** est la plus fréquente.
- ✓ mais il peut être aussi introduit par :
  - **à** : La marine **à** voile.
  - **autour** : Le boulevard **autour** de la ville,
  - **dans** : Un café **dans** le centre.
  - **en** : Un voyage **en** Angleterre,
  - **par** : Le trajet **par** l'autoroute.
  - **pour** : L'avion **pour** Nice.
- ✓ Absence de préposition : dans la langue parlée, on peut rencontrer des expressions où la préposition a disparu :
  - Un meuble Empire (de l'époque Empire).
  - L'assurance-vie (pour la vie).
  - Le rayon vêtements pour femme (des vêtements pour femme).
- ✓ Coordination : quand un nom a deux compléments de nom exprimant la même fonction, l'emploi de la conjonction de coordination et est nécessaire.
  - Un palais de marbre et de granit.
  - Un jouet en carton et en papier.
- X Attention** : à ne pas confondre complément de nom et complément de verbe :
  - Elle apporte une assiette de soupe.  
(complément d'assiette)
  - Elle remplit une assiette de soupe.  
(complément de remplit)

### 3.7. Le complément du pronom

- ✓ Les pronoms démonstratifs, interrogatifs ou indéfinis peuvent être suivis

d'un complément déterminatif :

— **Aucun** d'entre nous ne pourrait vous répondre.

— **Qui** de vous tous accepterait de venir avec moi ?

— Ce n'est pas mon bonnet, c'est **celui** de mon ami.

✓ Les pronoms personnels, possessifs ou relatifs peuvent avoir pour complément une apposition :

— **Vous, les habitants de cette ville**, avez élu son maire.

— **Nous** pensons, **mes camarades et moi**, que notre intérêt est de partir au plus tôt.

### 3.8. Le complément d'objet

✓ L'emploi du complément d'objet est nécessaire après un verbe transitif. Il peut s'agir :

- d'un verbe transitif direct ; dans ce cas, le complément d'objet est relié directement, sans préposition, au verbe : — Il chante **une chanson d'amour**.

Le groupe nominal *une chanson d'amour* est complément d'objet direct, c'est-à-dire le groupe de mots sur lequel porte directement l'action du verbe *chanter*.

- d'un verbe transitif indirect ; le complément d'objet est relié au verbe par une préposition :

— Elle a écrit **à sa mère** dernièrement.

Le groupe nominal *sa mère* est complément d'objet indirect ; il indique, à l'aide de la préposition *à*, sur qui s'exerce le but de l'action exprimé par le verbe *écrire*.

✓ Nature du complément d'objet :

Le complément d'objet peut être :

- **un nom** :

— Je parle à ma **voisine** de palier.

- **un pronom** :

— Je **lui** parle.

- **un verbe à l'infinitif** :

— Je préfère me lever très tôt le matin.

— Je veux comprendre !

- **une proposition** :

— Croire **que le travail est toujours récompensé** peut-être source de

déconvenues.

—Je crois ***qu'il faut réfléchir avant d'agir.***

## 4. Catégories de propositions

### 4.1. Proposition indépendante

C'est une proposition qui ne dépend d'aucune autre proposition et qui possède par elle-même un sens complet. Une phrase peut comporter une ou plusieurs propositions indépendantes :

—Les enfants jouaient dans la cour.

La phrase ci-dessus est composée d'une proposition indépendante.

(1) Les enfants jouaient dans la cour et (2) ils profitaient du beau temps.

Dans ce deuxième exemple, il y a deux propositions indépendantes ***coordonnées*** liées par une conjonction de coordination :

—Ils criaient, ils couraient, ils se poursuivaient.

La phrase ci-dessus est composée de trois propositions indépendantes placés les unes à côté des autres sans lien grammatical : ce sont des propositions indépendantes ***juxtaposées***.

◇ **Rappel** : les propositions incises sont aussi des propositions indépendantes.

—Il ment, pensa-t-elle, mais elle ne dit rien.

Le mode du verbe de la proposition indépendante est le plus souvent à l'indicatif, mais il est aussi à l'impératif, au conditionnel ou au subjonctif.

Le verbe est à la forme affirmative, négative, interrogative ou exclamative.

—Il ***ne regarde pas*** le vide au-dessous de lui.

—Je ***serais*** volontiers allé la voir.

—***Qu'il fasse*** attention à lui !

● **Remarque** : la proposition indépendante est parfois construite avec un verbe à l'infinitif :

—Et tout le monde d'approuver.

—Pourquoi continuer à l'attendre ?

### 4.2. Proposition principale

• La proposition principale est celle dont dépendent une ou plusieurs autres propositions, appelées propositions subordonnées, à l'intérieur d'une même phrase :

(1) Je vois (2) que vous êtes déterminée et (3) que vous ne renoncerez pas à

votre projet.

(1) Je vois est une proposition indépendante ; les propositions (2) et (3) sont des propositions subordonnées.

- Une même phrase peut comporter plusieurs propositions indépendantes :

***Je vois*** que vous semblez déterminé et ***j'en conclus*** que vous irez jusqu'au bout.

Cette phrase comporte deux propositions principales : ***je vois*** et ***j'en conclus***.

- La proposition principale peut être placée avant ou après la proposition subordonnée :

—Si vous aviez échoué, ***il m'en aurait tenu grief***.

—***Il m'en aurait tenu grief*** si vous aviez échoué.

### 4.3. Propositions subordonnées

#### a) Définition :

Une proposition qui dépend d'une autre proposition et s'ajoute à elle pour en compléter le sens est appelée ***proposition subordonnée*** :

—Je souhaite ***que tu viennes avec moi***.

La proposition subordonnée que tu viennes avec moi se rattache à la proposition principale ***je souhaite***.

Parmi les propositions subordonnées, *on distingue* :

- ***les propositions subordonnées relatives*** introduites par un pronom relatif ;
- ***les propositions complétives***, qui regroupent : les propositions introduites par que, les propositions introduites par un mot interrogatif et les propositions infinitives ;
- ***les propositions circonstancielles*** (de temps, de cause, de but, de conséquence, de concession, de condition, de comparaison) ;
- ***les propositions participiales***.

#### b) Proposition subordonnée relative

##### ✓ Définition

- Une proposition subordonnée relative est une proposition introduite par un pronom relatif (voir CHAPITRE 7 - LE PRONOM, § 5. Pronoms relatifs, p. 252).

Elle complète le nom ou le groupe nominal de la proposition principale à laquelle elle se rattache, en le précisant ou en lui apportant des explications complémentaires :

—Elle surveillait *le petit garçon qui jouait dans le jardin*.

La proposition subordonnée relative qui jouait dans la cour aide à déterminer de façon plus complète le groupe nominal le petit garçon pour mieux l'identifier. La proposition principale est : Elle surveillait le petit garçon.

—*Le petit garçon, qui jouait dans la cour en ce moment*, était son fils.

Dans ce deuxième exemple, la proposition subordonnée relative apporte des informations complémentaires sur le groupe nominal le petit garçon.

Dans les deux exemples, le groupe nominal le petit garçon est l'antécédent du pronom relatif qui.

### ✓ **Fonction**

La proposition subordonnée relative peut occuper les fonctions suivantes dans la phrase :

- **sujet** :

—*Qui veut atteindre ses objectifs* doit s'en donner les moyens.

- **épithète** :

—Je ne mange que les pêches *qui sont bien mûres*.

- **attribut** :

—Mon frère n'est pas *qui vous croyez*.

—Je la regardais *qui lisait son livre*.

- **complément d'objet direct** :

—Il a enfin obtenu le poste *qu'il voulait*.

- **complément circonstanciel** :

—Mon ami, *qui était très fatigué*, est parti en vacances, (complément circonstanciel de cause)

Donnez-moi des pastilles qui soignent la toux. (complément circonstanciel de but)

Le verbe de la proposition subordonnée relative peut être à l'indicatif, à l'infinitif, au conditionnel ou au subjonctif.

### **c) Proposition subordonnée complétive**

Les propositions subordonnées complétives servent à compléter le verbe de la proposition principale. Il en

existe trois catégories :

✓ LES SUBORDONNÉES INTRODUITES PAR LA CONJONCTION DE SUBORDINATION « QUE »

—Je comprends **que tu sois** en colère.

**Dans la phrase, leur fonction peut être :**

- **complément d'objet direct :**

—Je crois **qu'ils reviendront bientôt**.

- **sujet :**

—Il est utile **que vous compreniez ce que je fais**.

— L'important est **qu'elle soit d'accord avec nous**.

- **complément du nom :**

—La pensée **qu'il avait gagné** le remplissait de joie.

- **complément de l'adjectif :**

—Nous sommes soulagés **qu'il soit rentré sain et sauf**.

- **en apposition à un mot de la proposition principale :**

—Qu'il eût écouté mes conseils, rien n'était moins sûr.

**Le mode du verbe de la proposition subordonnée complétive peut être :**

- **à l'indicatif** (affirmation, perception) :

—Je **sais**, qu'il est très content.

- **au subjonctif** (doute, négation, désir) :

—Je **doute** qu'il soit très content.

—Je **souhaite** qu'il rentre ce soir.

- **au conditionnel :**

—Je savais **qu'il serait content**. (= sens d'un futur dans le passé)

—Je suis sûre **qu'il serait très content s'il réussissait**. (supposition)

✓ **LES SUBORDONNÉES INFINITIVES**

La proposition subordonnée infinitive possède un verbe à l'infinitif présent relié à un sujet placé avant ou après ce verbe. Elle n'est reliée par aucune conjonction de subordination à la proposition principale dont elle dépend.

—J'entendais **chanter les enfants de la chorale**.

—Elle regarde **le chien ronger son os**.

Le sujet de la proposition infinitive peut être un nom, un groupe nominal, un pronom (personnel, possessif, démonstratif, indéfini, relatif, interrogatif) ou encore un adverbe de quantité :

—J'entendais **siffler le train** (le sujet est un nom)

—Je J'entendais **siffler au loin**, (le sujet est un pronom)

—Il était impressionné de voir **autant de personnes se rassembler en aussi**

*peu de temps.*

**Dans la phrase, leur fonction est le plus souvent :**

- **complément d'objet direct :**  
—J'admire *le soleil couchant tomber dans la mer.*
- **sujet :**  
—Il ne faut pas *jouer avec le feu.*

#### ✓ LES SUBORDONNÉES INTERROGATIVES INDIRECTES

La proposition subordonnée interrogative est reliée à la proposition principale par un pronom, un adjectif ou un adverbe interrogatif.

—Je ne sais pas *quelle mouche va piqué.*

(quelle : adjectif interrogatif)

—Merci de m'indiquer *qui pourra me renseigner.*

(qui : pronom interrogatif)

—Je ne sais pas *comment résoudre ce problème.*

(comment : adverbe interrogatif)

**• Dans la phrase la fonction de la subordonnée interrogative est le plus souvent complément d'objet :**

—Dis-moi *quel cadeau tu voudrais pour ta fête.*

—Pouvez-vous me dire *quelle heure* vous avez.

Le verbe de la subordonnée interrogative peut être à l'indicatif, au conditionnel ou à l'infinitif.

#### **d) Proposition subordonnée circonstancielle**

- Les propositions subordonnées circonstanciellees servent à compléter le sens du verbe d'une autre proposition de la phrase, le plus souvent principale.
- Elles sont introduites par une conjonction de subordination. Elles ont une fonction similaire à celle des compléments circonstanciels (cause, but, manière, etc.) vis-à-vis du verbe.
- Il existe sept catégories de propositions circonstanciellees, suivant qu'elles expriment le temps, la cause, la conséquence, la comparaison, la condition, la concession. le but.

#### ✓ LES SUBORDONNÉES CIRCONSTANTIELLES DE TEMPS

- Elles décrivent une action qui a lieu avant, pendant ou après l'action du

verbe principal.

- Elles sont introduites par les conjonctions de subordination quand, lorsque, comme et par des locutions conjonctives : **avant que**, **pendant que**, **après que**, dès que, aussitôt que, depuis que, alors que, au moment où, jusqu'à ce que, en attendant que, etc.

—Tu dois agir très vite **avant qu'il** ne soit trop tard. L'action du verbe principal (agir) a lieu avant celui de la subordonnée.

—Elle s'est endormie **en attendant qu'il revienne**. L'action du verbe principal (s'endormir) a lieu en même temps que celui de la subordonnée.

—Elle s'est endormie **après qu'il fut parti**.

L'action du verbe principal (s'endormir) a lieu après celui de la subordonnée.

- **Remarque** : après que, par analogie avec avant que, est souvent employé avec le subjonctif ; cet emploi est critiqué (Il sortira après qu'il ait fini).

- Le verbe des subordonnées circonstancielles de temps introduites par une conjonction ou locution conjonctive est au :

- mode **indicatif** ou au **conditionnel** (action antérieure ou simultanée à celle de la proposition principale) :

—Elle lit une revue **pendant qu'il écoute de la musique**.

—**Quand tu auras terminé**, n'oublie pas de ranger tout ce matériel.

—**Pendant que tu serais occupé à jardiner dehors**, je pourrais ranger la maison.

- au **subjonctif** avec les locutions avant que, jusqu'à ce que, en attendant que :

—Elle lit une revue **en attendant qu'il revienne**.

—Elle travaille sans répit **jusqu'à ce que la journée s'achève**.

- **La fonction** d'une proposition subordonnée circonstancielle de temps est complément circonstanciel de temps Elle répond à la question **quand ?**

—Nous rentrerons **lorsque le jour sera tombé**.

( nous rentrerons quand ?)

#### ✓ LES SUBORDONNÉES CIRCONSTANTIELLES DE CAUSE

- Elles expriment une cause et sont introduites par les conjonctions de subordination puisque, comme, et par les locutions conjonctives : parce que, étant donné que,

attendu que, du moment que, vu que...

—Il était inquiet ***parce qu'elle n'était toujours pas rentrée à la nuit tombée.***

Le verbe des subordonnées circonstancielles de cause introduites par une conjonction ou locution conjonctive est au :

- ***mode indicatif :***

—***Comme la soirée s'est terminée de bonne heure,*** ils sont déjà tous partis.

- ***au subjonctif avec les locutions non (pas) que :***

—Je ne suis pas venu, ***non pas que j'aie oublié notre rendez-vous,*** mais parce que j'étais malade.

■ ***La fonction*** d'une proposition subordonnée circonstancielle de cause est complément circonstanciel ***de cause.*** Elle répond à la question ***pourquoi ?***

—Nous sommes tristes ***parce que notre ami a eu un grave accident,*** (pourquoi sommes-nous tristes ?)

### ✓ ***LES SUBORDONNÉES CIRCONSTANTIELLES DE BUT***

- Elles expriment une finalité, un but, et sont introduites par les locutions conjonctives ***pour que, afin que, de peur que, de crainte que...***

—Je t'explique tout cela ***pour que tu comprennes les raisons de ma conduite.***

- Le verbe des subordonnées circonstancielles de but introduites par une locution conjonctive est toujours au mode subjonctif :

—Aidons-le ***de peur qu'il ne se fatigue trop.***

■ La fonction d'une proposition subordonnée circonstancielle de but est complément circonstanciel de but. Elle répond à la question ***pourquoi ?***

### ✓ ***LES SUBORDONNÉES CIRCONSTANTIELLES DE CONSÉQUENCE***

- Elles expriment une conséquence et sont introduites par :  
la conjonction que précédée de ***tant, tellement, si, tel(s), telle(s) :***

—Elle était ***si*** émue ***qu'elle se mit à pleurer.***

la locution conjonctive pour que précédée de l'un des termes ***assez, trop peu, trop, suffisamment :***

—Il fait ***trop*** froid dehors ***pour qu'on puisse sortir dehors sans manteau.***

les locutions conjonctives de ***façon que, de sorte que, si bien que, de manière que...***

—Il avait pris l'habitude de se lever tôt le matin ***de sorte qu'il pouvait mener à bien toutes ses activités.***

- Le verbe des subordonnées circonstancielles de conséquence introduites est :

### ***au mode indicatif***

(fait réel) ou conditionnel (fait possible ou probable) :

—Elle insista avec ***tant*** d'habileté ***qu'elle arriva à ses fins***.

—Il est ***tellement*** en colère ***qu'il pourrait perdre le contrôle de lui-même***.

### ***au mode subjonctif*** :

—Aidons-le ***de peur qu'il ne se fatigue trop***.

■ ***La fonction*** d'une proposition subordonnée circonstancielle de conséquence est complément circonstanciel de conséquence. Elle répond à la question quelle conséquence ?

### ✓ ***LES SUBORDONNÉES CIRCONSTANTIELLES DE CONCESSION***

• Elles expriment une concession ou une opposition et sont introduites par les conjonctions ou les locutions conjonctives : quoique, bien que, pour,., que, si... que, quoi que, quelle) que, quels (quelles) que, etc.

—J'accepte de l'attendre encore une fois ***bien que ses retards incessants m'excèdent***.

• Le verbe des subordonnées circonstancielle de concession ou d'opposition introduites est au mode subjonctif :

—***Quoi qu'il dise ou qu'il fasse***, je me méfierai toujours de lui.

■ ***La fonction*** d'une proposition subordonnée circonstancielle de concession est complément circonstanciel de concession.

### ✓ ***LES SUBORDONNÉES CIRCONSTANTIELLES DE CONDITION***

• Elles expriment une condition ou une supposition. Elles sont introduites par :

La conjonction de subordination si, suivi d'un verbe à l'indicatif.

—(a) ***Ecoute-moi enfin si tu veux comprendre ce qui se passe***.

—(b) ***Si vous venez ce soir***, je vous ***montrerai*** mes photos de vacances.

Dans les exemples a) et b), le verbe de la proposition principale est à l'indicatif ou à l'impératif.

—(c) ***Si j'avais beaucoup d'argent***, je ***ferais*** le tour du monde, (supposition dans le présent ou le futur)

—(d) ***Si j'avais eu beaucoup d'argent***, ***j'aurais fait*** le tour du monde, (supposition dans le passé)

Dans les exemples c) et d), le verbe de la proposition principale est au conditionnel.

• ***Les locutions conjonctives*** : alors mime que, quand bien mime que, au

cas où, suivi d'un verbe au conditionnel :

—Ne lui dis rien de notre conversation **au cas où** tu le **rencontrerais** aujourd'hui.

- **Les locutions conjonctives** : à condition que, pourvu que, à moins que, à supposer que, en admettant que, soit que ... soit que, suivi d'un verbe au subjonctif :

—Il viendra sûrement, **à moins qu'il n'ait changé** d'avis entre-temps.

—Tu peux essayer de le convaincre **à supposer qu'il accepte** de t'écouter.

■ **La fonction** d'une proposition subordonnée circonstancielle de condition est complément circonstanciel de condition. Elle répond à la question à quelle condition ?

### ✓ **LES SUBORDONNÉES CIRCONSTANTIELLES DE COMPARAISON**

- Elles expriment une comparaison et sont introduites par :

∅ La conjonction comme ou les locutions conjonctives ainsi que, de mime que, aussi que :

—J'ai attrapé un rhume ***comme beaucoup de monde (l'a attrapé) cet hiver.***

La proposition subordonnée de comparaison est souvent elliptique : dans l'exemple ci-dessus, on pourrait éviter la répétition du verbe entre parenthèses.

—Il a renoncé à son projet **ainsi que** je le lui avais conseillé.

∅ La conjonction que précédée d'un adjectif ou d'un adverbe indiquant l'infériorité, l'égalité ou la supériorité : plus, aussi, autant, moins, tel, etc. :

—Il est beaucoup **plus** malin **que** je ***ne Vêtais à son âge!***

—Elle est **moins** au courant sur toutes ces questions **que je ne le suis en raison de mon travail.**

- Le verbe de la proposition subordonnée de comparaison est en général à l'indicatif ; toutefois, si ce verbe exprime une hypothèse, il sera alors au conditionnel :

—Elle est **plus** adroite **que je ne le pensais.**

—Elle est **plus** adroite **que je ne l'aurais supposé.**

La fonction d'une proposition subordonnée circonstancielle de comparaison est complément circonstanciel de comparaison. Elle répond à la question comment ?

### e) **Proposition participe**

- Cette proposition comporte un verbe au mode participe :
  - **Mon amie ayant sonné à la porte**, j'interrompis ma lecture pour aller lui ouvrir.
  - **Elle partie**, je repris ma lecture.
- Elle n'est souvent reliée à la proposition dont elle dépend par aucun mot de subordination :
  - Catherine, **sa peur ayant disparu**, accepta de m'accompagner. (proposition participe en apposition)
  - La petite fille, **sa mère à ses côtés**, se sentit confiante pour traverser la rue malgré la circulation dense. (cette proposition participe est elliptique : sa mère (verbe sous-entendu : étant) à ses côtés.
  - **Oubliés nos chagrins, oubliés nos soucis**, courons tous nous amuser à la fête ce soir !  
(dans ces deux propositions participe, les sujets chagrins et soucis sont inversés)

**X Attention** • voici deux phrases comportant un participe :

- (a) **La nuit, tombée depuis peu**, nous obligea à interrompre momentanément nos recherches.
- (b) **La nuit étant tombée**, nous décidâmes d'interrompre momentanément nos recherches.

Dans la phrase a) le groupe : tombée depuis peu est seulement apposé et ne constitue pas une proposition participe, car le nom nuit est le sujet du verbe obliger.

Dans la phrase b) le nom nuit est bien le sujet de la proposition participe et ne joue pas d'autre fonction dans la phrase.

• **Les fonctions d'une proposition participe :**

La proposition participe joue fréquemment le rôle d'un complément circonstanciel :

• **de temps :**

— **L'automne étant arrivé**, nous sommes partis dans la montagne chercher des champignons.

• **de cause :**

— **Sa mère l'ayant surpris en train d'écouter derrière la porte**, l'enfant s'échappa en courant hors de la maison.

## 5. L'ordre des mots dans la phrase

### 5.1. L'ordre des mots dans la proposition

✓ A l'intérieur de la proposition, l'ordre des mots est lié à la fonction grammaticale qu'ils occupent :

- SUJET + VERBE.
- SUJET + VERBE + ATTRIBUT.
- SUJET + VERBE TRANSITIF + COMPLÉMENT D'OBJET.
- SUJET + VERBE + COMPLÉMENT D'OBJET + COMPLÉMENT CIRCONSTANTIEL.

Prenons quelques exemples :

— (1) Paul (2) marche (3) lentement.

(1) Sujet + (2) verbe intransitif + (3) adverbe.

— (1) Cécile (2) est (3) triste.

(1) Sujet + (2) verbe d'état + (3) attribut.

— (1) Jacques (2) discute (3) avec ses amis.

(1) Sujet + (2) verbe transitif indirect + (3) complément d'objet indirect.

— (1) Elle (2) boit (3) un verre de jus d'orange.

(1) Sujet + (2) verbe transitif direct + (3) complément d'objet direct.

— (1) L'arc-en-ciel (2) apparaît (3) après la pluie.

(1) Sujet + (2) verbe + (3) complément circonstanciel.

Lorsqu'il y a plusieurs compléments, ils sont placés les uns à la suite des autres (du plus court au plus long).

— (1) (2) J'écrirai (3) une lettre (4) à mon ami (5) ce soir.

(1) **j'** Sujet + (2) **écrirai** verbe transitif + (3) **une lettre** complément d'objet direct + (4) **mon ami** complément d'objet indirect + (5) **ce soir** complément circonstanciel. ✓ Les inversions de mots (du sujet, de l'attribut ou du complément) sont fréquentes.

- Le sujet est placé après le verbe :

Dans les propositions interrogatives (sauf lorsque la proposition commence par est-ce que) ou exclamatives :

—As-tu entendu ce que je t'ai demandé ?

—Quel est ton nom ?

— Vive la République !

- Dans des propositions qui commencent par des mots tels que à peine, ainsi, du moins, peut-être, etc. :

—**A peine** était-il arrivé qu'il. était déjà l'heure de repartir.

—**Ainsi** passa l'année.

- Dans une proposition incise, c'est-à-dire intercalée dans une autre proposition :

—Son ami, **me dit-elle**, avait été retardé à son bureau.

—Viens, **te dis-je**, nous sommes déjà en retard !

- Le complément est placé avant le verbe lorsqu'il s'agit d'un pronom interrogatif, d'un pronom personnel neutre ou d'un pronom relatif :

—**Que** voulez-vous exactement ?

—Vous avez changé d'avis, je vous **en** sais gré.

—Il a obtenu les informations **qu'**il demandait.

■ **Remarque** : bien souvent, les inversions modifient l'ordre de la phrase par pur souci esthétique, en fonction du message exprimé, de la nature et de l'importance du message du scripteur, etc., sans répondre pour autant à une règle grammaticale précise.

## 52.. Mots indépendants

Tous les mots de la phrase sont rattachés à une proposition, à l'exception :

- **des interjections**, qui sont considérées comme des propositions incises ne faisant partie d'aucune autre proposition :

—**Ah** ! Te voilà enfin !

—**Chut** ! Parle moins fort, tu vas le réveiller.

- **des mots mis en apostrophe** qui servent à interpeller des personnes :

—**Mes amis**, buvons à la santé du cher disparu !

## 5.3. Propositions coordonnées et incises

A l'intérieur de la phrase, lorsqu'il y a plusieurs propositions, ces dernières s'enchaînent selon la fonction qu'elles occupent : sujet, complément d'objet, complément circonstanciel, etc.

- **Les propositions coordonnées** sont des propositions de même nature unies entre elle par une conjonction de coordination (et, ou, mais, car, donc, etc.) :

- La jeune fille sourit **et** son visage s'éclaira.
- Il était fatigué **mais** il accepta quand même leur invitation à dîner.
- **La proposition incisive** est une proposition indépendante intercalée entre deux virgules ou entre parenthèses dans une autre proposition :
  - Un jour, **te rappelles-tu**, tu es venu à mon aide.

## 6. Concordance des temps

Lorsqu'une phrase est composée d'une proposition principale et d'une proposition subordonnée, les verbes de ces deux propositions sont liés entre eux dans le rapport au temps qu'ils expriment :

Je **pense** qu'il **vient**.

Je **pensais** qu'il **venait**.

Je **pensais** qu'il **était venu** hier.

Le verbe de la proposition subordonnée peut exprimer :

- \*une action antérieure à celle de la proposition principale ;
- \*une action simultanée à celle de la proposition principale ;
- \*une action postérieure à celle de la proposition principale.

En conséquence, le temps de la proposition subordonnée varie suivant qu'il exprime une action passée, présente ou future par rapport au verbe de la proposition principale.

### 6.1. Verbe de la proposition principale à l'indicatif présent ou futur

a) *Le verbe de la proposition principale est au présent ou au futur de l'indicatif*

✓ Le verbe de la proposition subordonnée est conjugué au présent, au passé ou au futur de l'indicatif, suivant qu'il exprime une action présente, passée ou future :

—Je **crois** qu'il a **gagné**, (action passée)

—Je **crois** qu'il **gagne**. (action présente)

- Je *crois* qu'il *gagnera*, (action future)
- je lui *dirai* que tu *as cherché* à le joindre au téléphone. (action passée)
- je lui *dirai* que tu *cherches* à le joindre au téléphone, (action présente)
- je lui *dirai* que tu *chercheras* à le joindre au téléphone. (action future)

✓ Le verbe de la proposition subordonnée, lorsqu'il est au subjonctif, est conjugué au **présent du subjonctif** s'il exprime une action présente ou future par rapport à l'action de la proposition principale :

- Il *souhaite* qu'elle *viene*, (action présente)
- Il *exigera* qu'elle *viene* vous voir, (action future)

✓ Le verbe de la proposition subordonnée, lorsqu'il est au subjonctif, est conjugué au **subjonctif passé** lorsqu'il exprime une action passée par rapport à l'action de la proposition principale :

- Je crains qu'*il ne soit pas venu, (action passée)
- Je souhaite qu'*il vous *ait compris*, (action passée)
- Je continuerai* à douter *que vous ayez pu terminer* ce travail à temps tout seul, (action passée)

## 6.2. Verbe de la proposition principale au passé

✓ Le verbe de la proposition subordonnée est conjugué au **plus-que-parfait** de l'indicatif lorsqu'il exprime une action passée par rapport à l'action de la proposition principale :

- Je *pensais* que vous *aviez compris*, (action passée)

✓ Le verbe de la proposition subordonnée est conjugué à l'imparfait de l'indicatif lorsqu'il exprime une action présente (donc simultanée) par rapport à l'action de la proposition principale.

- Je *pensais* qu'il *comprendait* mes paroles. (action présente)
- Je *savais* que je *pouvais* compter sur lui. (action présente)

✓ Le verbe de la proposition subordonnée est conjugué au conditionnel présent lorsqu'il exprime une action future par rapport à l'action de la proposition principale :

- Je *pensais* qu'il *comprendrait* mes paroles. (action future)
- Je *savais* que je *pourrais* compter sur lui à l'avenir: (action future)

✓ Le verbe de la proposition subordonnée, lorsqu'il est au subjonctif, est conjugué au **subjonctif Imparfait** s'il exprime une action présente ou future par rapport à l'action de la proposition principale :

- Il *souhaitait* qu'elle *vint*, (action présente)
- Il *voulait* qu'elle *parût* demain, (action future)
- J'aurais voulu* qu'elle *parût* demain, (action future)

✓ Le verbe de la proposition subordonnée, lorsqu'il est au subjonctif, est conjugué au **subjonctif plus-que-parfait** lorsqu'il exprime une action passée par rapport à l'action de la proposition principale.

- Je *craignais* qu'il *fût venu* en mon absence. (action passée)
- Je *souhaitais* qu'il vous *eût compris*, (action passée)

∅ **Remarque** : si le verbe de la proposition principale est au conditionnel présent, le verbe de la proposition subordonnée peut être conjugué :

- **au subjonctif imparfait** :

Il se *pourrait* qu'il *vînt*.

- **au subjonctif plus-que-parfait** :

Il se *pourrait* qu'il *fût venu*.

Cependant, on tolère aujourd'hui l'emploi :

- **du subjonctif présent** :

Il se *pourrait* qu'il *vienne*.

- **ou du subjonctif passé** :

Il se *pourrait* qu'il *soit venu*

### 6.3. Tableau récapitulatif de concordance

### **PROPOSITION PRINCIPALE**

- au présent de l'indicatif : *Je souhaite ...*
- au futur de l'indicatif : *je souhaiterai ...*

### **PROPOSITION SUBORDONNÉE**

- au présent du subjonctif : *qu'il vienne.*
  - au subjonctif passé : *qu'il soit venu.*
- 

### **PROPOSITION PRINCIPALE**

#### **TEMPS PASSÉS :**

- à l'imparfait de l'indicatif : *Je souhaitais ...*
- au passé simple : *Je souhaitai ...*
- au passé composé : *J'ai souhaité ...*
- au plus-que-parfait : *J'avais souhaité ...*
- au futur antérieur : *J'aurai souhaité ...*
- au conditionnel passé 1re forme : *J'aurais souhaité ...*

### **PROPOSITION SUBORDONNÉE**

- à l'imparfait du subjonctif : *qu'il vînt.*
  - au plus-que-parfait du subjonctif : *qu'il fût venu.*
- 

### **PROPOSITION PRINCIPALE**

- au conditionnel présent : *Je souhaiterais ...*

### **PROPOSITION SUBORDONNÉE**

- au subjonctif présent : *qu'il vienne.*
- à l'imparfait du subjonctif : *qu'il vînt.*

## **7. La ponctuation**

Dans la langue écrite, la ponctuation est un ensemble de signes utilisés pour marquer des pauses, distinguer et organiser les idées, et différencier les

phrases les unes des autres.

Il existe dix signes de ponctuation :

- **Le point (.)**

Ce signe termine les phrases et les sépare les unes des autres. Il est placé à la fin d'une phrase.

*Elle aime jouer du piano.*

- **Le point d'interrogation (?)**

Il est placé à la fin d'une phrase interrogative directe.

*Aime-t-elle jouer du piano ?*

- **Le point d'exclamation (!)**

Il est placé à la fin d'une phrase exclamative ou d'une interjection.

*Ah ! Comme elle aime jouer du piano !*

- **Les points de suspension (...)**

Ils indiquent que la phrase n'est pas terminée, que le sens est suspendu ou laissé à deviner, qu'il y a une hésitation ou une brusque interruption.

*L'orage s'approchait, et ses amis qui ne rentraient pas ... Elle était très inquiète.*

- **Les deux points (:)**

ns annoncent une énumération, une deuxième proposition amenée par la première ou qu'une personne va parler. Ils marquent une pause moins forte que le point ou le point-virgule.

*Il attendit que le silence revienne dans l'assistance et dit : maintenant, écoutez-moi bien !*

- **Le point-virgule (;)**

D indique un arrêt (plus marqué que celui de la virgule) et sépare deux propositions à l'intérieur d'une phrase.

*Ce n'est plus la peine d'attendre davantage ; ils ne viendront plus à cette heure.*

- **La virgule (,)**

Elle sépare des mots, des groupes de mots ou des propositions à l'intérieur d'une phrase.

*Mon meilleur ami, mon frère, où partez-vous si vite ?*

*Si elle se cachait derrière les rideaux, personne, pensait-elle, ne pourrait la voir.*

- **Les parenthèses ( )**

Elles contiennent un ou plusieurs mots ou une proposition intercalés à l'intérieur d'une phrase.

*Grisou (c'était le nom du chat) n'en faisait décidément qu'à sa tête.*

• **Le tiret (—)**

Comme les parenthèses, il peut servir à intercaler des mots ou une proposition dans une phrase. Dans un dialogue, il marque le changement d'un interlocuteur.

*Venez immédiatement ! — Jamais de la vie. — C'est un ordre !*

*Mon ami — celui qui est en train de boire un whisky — est de très bonne humeur ce soir.*

• **Les guillemets « ... »**

Us contiennent une citation, une phrase ou un discours. Les deux guillemets marquent le début et la fin de la citation.

*Jacques, ému, regarda tous ses amis et dit : « Mes chers amis, merci d'avoir tous répondu à mon appel. »*

## FIN DE LIVRE

L'objectif de cet ouvrage est de mettre les bases essentielles de la grammaire française à la portée de tous.

Cette grammaire est :

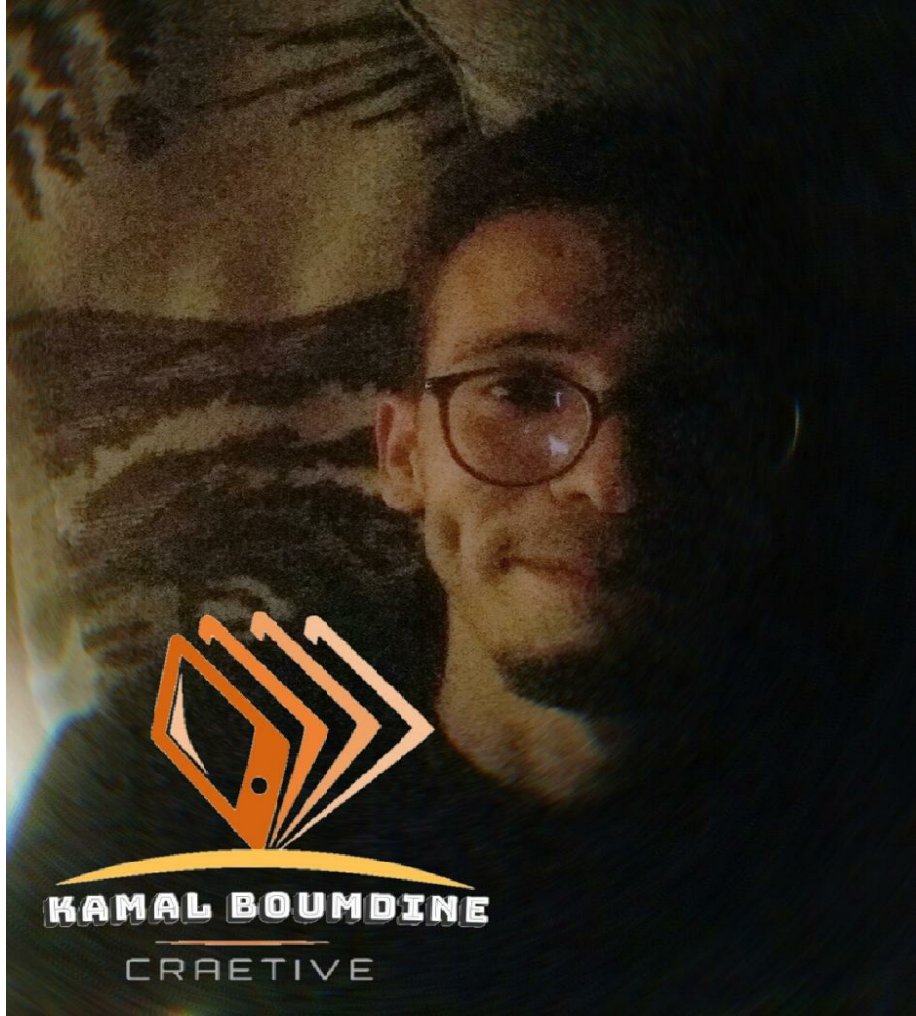
**ACCESSIBLE** : le langage utilisé est volontairement simple et les termes grammaticaux sont systématiquement expliqués au fur et à mesure de leur application.

**CLAIRE** : des définitions courtes et précises, illustrées d'exemples, présentent les règles et les connaissances à retenir

**MODERNE** : les exemples choisis utilisent le vocabulaire du monde d'aujourd'hui.

**PRATIQUE** : l'ouvrage peut-être utilisé de plusieurs manières :

- un index détaillé en fin d'ouvrage permet d'accéder directement à un point spécifique (l'accord du participe passé, la concordance des temps, etc.).
- la lecture d'un chapitre complet est conseillée pour faire le point sur une notion : le nom, le verbe, etc.



**KAMAL BOUNDINE**

CRRETIVE